

**Public**

**Annex 2.33**



## Opération des Nations unies en Côte d'Ivoire

DIVISION DES DROITS DE L'HOMME

---

# Rapport sur les violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire commises à l'Ouest de la Côte d'Ivoire

---

10 mai 2011

## TABLE DES MATIÈRES

Résumé exécutif.....	i
Recommandations .....	ii
I. Introduction .....	1
II. Objectifs de la mission .....	1
III. Composition de l'Equipe d'investigation.....	2
IV. Méthodologie de travail .....	2
4.1. Zone d'intervention .....	2
4.2. Collecte des informations par audition des victimes, témoins ou toute autre source d'information crédible .....	3
4.3. Enquête sur les sites et lieux .....	3
4.4. Difficultés rencontrées.....	3
V. Contexte politique et sécuritaire .....	4
A/ Le contexte politique .....	4
B/ La spécificité de l'ouest de la Côte d'Ivoire.....	5
1. <i>Une insécurité persistante</i> .....	5
2. <i>Tensions liées à l'accès et à l'exploitation de la terre</i> .....	6
3. <i>Violences intercommunautaires et menace à la cohésion sociale</i> .....	6
4. <i>Le règne de l'impunité</i> .....	7
VI. La chronologie des événements.....	7
VII. La dynamique des acteurs en présence .....	9
1. Les Forces de Défense et de Sécurité (FDS-CI).....	9
2. Les Forces armées des Forces nouvelles (FAFN) .....	10
3. Les Forces républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI).....	10
4. Les milices du Moyen Cavally.....	10
4.1. Les principaux groupes et leurs dirigeants .....	10
4.2. Recrutement, armement et encadrement .....	12
4.3. Structure et zones d'opération .....	13
5. Les mercenaires libériens.....	14
6. Les dozos .....	14
7. Les Jeunes Patriotes.....	15
8. Les groupes d'autodéfense.....	15
9. Participation des civils.....	16
VIII. L'attaque et la prise de la ville de Duekoué .....	16
A/ L'exacerbation des violences intercommunautaires .....	16
B/ La prise de Duekoué par les FRCI.....	17
IX. La situation des droits de l'homme dans les régions du Moyen Cavally et des Dix-huit Montagnes....	19
A/ Dans la région du Moyen Cavally .....	19
B/ Dans la région des Dix-huit Montagnes .....	20
C/ Typologie des violations et leurs auteurs .....	20
1. Les atteintes au droit à la vie .....	20
1.1. Dans la ville de Duekoué.....	20

1.2.	Dans les villages environnants de Duekoué .....	21
1.3.	Dans la zone de Guiglo, Bolequin et Bakoubly .....	23
1.4.	Dans la zone de Danané et Man.....	24
1.5.	Dans la zone de Toulepleu, Doké et Pehé .....	24
2.	Les atteintes à la vie de leaders religieux.....	24
3.	Les atteintes à l'intégrité physique .....	25
4.	Les atteintes au droit à la liberté et à la sécurité de sa personne .....	26
4.1	<i>Cas de disparitions forcées</i> .....	26
4.2	<i>Cas d'arrestations et de détention</i> .....	27
5.	Les atteintes au droit à la propriété.....	27
6.	Les atteintes au droit à la liberté de circulation.....	28
7.	Les atteintes au droit à la liberté d'opinion et de religion.....	29
8.	Les droits sociaux, économiques et culturels .....	29
8.1	Droit à la santé .....	29
8.2	Droit à l'éducation .....	30
X.	Les violences faites aux femmes et aux enfants .....	30
XI.	La situation humanitaire.....	31
XII.	L'attitude des autorités politiques, administratives, religieuses et coutumières dans la gestion de la crise.....	32
XIII.	Actions de l'ONUCI et du Bataillon marocain.....	33
XIV.	Conclusions .....	34
	Chronologie des événements.....	36
	Liste des abréviations.....	38
	Liste des annexes .....	40

## Résumé exécutif

1. Ce rapport présente les conclusions des enquêtes réalisées par l'ONUCI sur les violences et les graves violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire perpétrés à l'Ouest de la Côte d'Ivoire, principalement dans les régions du Moyen Cavally et des Dix-huit Montagnes, suite à la confrontation armée née de la crise post-électorale du 28 novembre 2010. En effet le refus du président sortant, Laurent Gbagbo, de reconnaître les résultats des élections présidentielles certifiées par les Nations unies et endossés par le Conseil de sécurité, l'Union africaine ainsi que la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), a plongé le pays dans une situation de crise violente sans précédent. De nombreuses personnes, dont des femmes et des enfants ont été tuées ou sommairement exécutées, et d'autres ont été portées disparues. D'autres encore ont été torturées, arrêtées ou détenues arbitrairement. Des actes de pillage et de destruction méchante de biens publics et privés ont été observés. Ces violations ont été l'œuvre des Forces de Défense et de Sécurité (FDS), des Forces armées des Forces nouvelles (FAFN), des Forces républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI), des mercenaires libériens, des miliciens guérés, des jeunes patriotes, des groupes d'autodéfense et des dozos ou chasseurs traditionnels, affiliés aux communautés allochtone et allogène. Des civils ont aussi commis des actes de pillage et de représailles.

2. Les graves violations de droits de l'homme et du droit international humanitaire doivent-être analysées à la lumière des différends politiques sur fond de conflits fonciers qui déchirent cette région depuis des années. Ces conflits ont déclenché une nouvelle spirale de violence peu après la tenue des élections présidentielles, et surtout, lors de la contre-offensive des FAFN/ FRCI visant à conquérir les principales villes sous contrôle gouvernemental. Les différentes initiatives de médiation conduites par les autorités locales visant à atténuer la tension entre les autochtones guérés d'une part, les allogènes (Baoulés, Malinkés) et les allochtones (Burkinabés, Maliens et Guinéens), d'autre part, considérés comme des « étrangers » ayant usurpé les terres des autochtones, n'ont pas abouti. Elles ont donné lieu au contraire à un fort sentiment de haine et de suspicion intercommunautaire, favorisé par l'impunité. Cette spirale de violence a atteint son paroxysme avec la prise de la ville de Duekoué le 28 mars et s'est traduite par un lourd bilan en pertes humaines. L'ampleur de ces violations peut être analysée comme suit :

- Dans l'ensemble, au moins 1.012 morts, dont 103 femmes et 42 enfants, ont été recensés dans les deux régions du Moyen Cavally et des Dix-huit Montagnes, à la suite d'incidents liés aux violences intercommunautaires, aux affrontements entre FDS/miliciens et mercenaires et FRCI/Dozo ou aux effets collatéraux de la guerre; Environ 944 personnes ont été tuées dans la région du Moyen Cavally et 68 autres dans la région des Dix-huit Montagnes. Sur ces 1.012 personnes, l'on décompte au moins 505 morts à Duekoué.
  - Parmi les victimes, l'on décompte au moins 341 guérés ; 159 Burkinabés ; 100 Malinkés ; 68 Maliens ; 30 Baoulés ; 32 Yacouba, 6 Guinéens, 5 Béninois, 3 Libériens, 1 Sénégalais, 1 Nigérien et 1 Ghanéen. L'origine ethnique ou la nationalité des 265 autres victimes restant n'a pas pu être établie avec précision.
  - Enfin, au moins 74 personnes, généralement des femmes, des enfants et des personnes âgées sont décédées des effets collatéraux de la guerre causés par la maladie, la faim et la malnutrition ou encore par noyade pour certaines victimes qui tentaient de traverser le fleuve Nyo pour se réfugier au Libéria.

- Au moins 80 personnes ont été portées disparues.
- Par ailleurs, au moins 586 personnes ont été blessées par balle et autres armes blanches (couteaux et machettes). Ces blessés de guerre ont été soignés gratuitement à Bangolo, Danané et Man avec l'aide des organismes internationaux tels que Médecins Sans Frontières (MSF) Belgique, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et le Fonds des Nations unies pour la Population (FNUAP).
- Au moins 47 cas de viols, dont des femmes enceintes et deux mineures, ont été perpétrés par des FDS, des FRCI, des miliciens, des mercenaires ou des civils.
- Au moins 36 cas de mutilations génitales féminines ont été documentés. Cette pratique traditionnelle néfaste a pris de l'ampleur pendant la période de crise en raison de l'absence et/ou des dysfonctionnements observés dans les services administratifs et judiciaires.
- De nombreuses personnes ont été victimes d'arrestation et de disparitions forcées perpétrées par des FDS, milices et mercenaires au niveau des barrages routiers ; Plusieurs personnes ont été traquées pour leurs convictions politiques et religieuses.
- De nombreux cas de pillage et destructions méchantes de biens ont été enregistrés. A Guiglo par exemple, des commerces appartenant à environ 169 personnes dont plus de 150 allogènes, ont été pillés et saccagés. D'autres destructions méchantes et pillages ont atteint des centres de santé, des hôpitaux et des greniers de réserves de nourritures dans plusieurs villages.
- La présence d'obus non explosés, notamment à Toulepleu peuvent enfin constituer un danger pour la population locale.

### **Recommandations**

#### **Au Gouvernement**

- Restaurer l'autorité de l'Etat à l'ouest du pays en redéployant rapidement sur le terrain tous les services administratifs et judiciaires afin de répondre aux besoins urgents des populations locales.
- Rendre publiques dans les meilleurs délais les conclusions des enquêtes menées dans les régions du Moyen Cavally et des Dix-huit Montagnes aux fins de se déterminer sur les responsabilités respectives des différents belligérants.
- Lutter contre l'impunité en établissant clairement la responsabilité individuelle des différents dirigeants et commandants des forces ou groupes armés belligérants et en mettant en œuvre des mécanismes nationaux et internationaux de sanctions et de réparation des violations des droits de l'homme et autres exactions commises.
- S'assurer que les auteurs de violences sexuelles soient identifiés, poursuivis et sanctionnés, conformément à la loi.

- Sécuriser l'ouest du pays en procédant rapidement à un véritable désarmement et démantèlement, des miliciens (DDM) et à leur réintégration, et procéder à la collecte d'armes afin de ramener la confiance au sein de la population afin de favoriser le retour progressif des Personnes déplacées internes (PDI) dans leurs milieux d'origine.
- Etablir une collaboration étroite avec les autorités libériennes afin de mettre un terme aux activités illicites de mercenaires émanant de ce pays qui constituent une menace pour la paix et la stabilité au niveau de la région du Moyen Cavally et des Dix-huit Montagnes.
- Renforcer les activités de cohésion sociale et de « vivre ensemble » entre les communautés à travers des séances de sensibilisation impliquant les autorités locales, les leaders traditionnels et religieux ainsi que les membres de la société civile.
- Collecter et procéder à la destruction des obus et autres engins non explosés, notamment au Poste de Commandement Mont Saon de Toulepleu, qui peuvent présenter un danger pour les populations locales.

#### **A la communauté internationale**

- Accompagner la Côte d'Ivoire dans ses efforts de reconstruction de la paix, de la cohésion sociale et des principes fondamentaux des droits de l'homme, surtout à l'ouest du pays.
- Apporter une aide d'urgence rapide aux populations les plus démunies.

#### **A la société civile**

- Travailler en faveur de la cohésion sociale et de la réconciliation nationale au niveau de la région du Moyen Cavally et des Dix-huit Montagnes pour un développement durable en Côte d'Ivoire.
- Assister les victimes de violations des droits de l'homme et les victimes de violences sexuelles en particulier, au plan médical, psychosocial et juridique afin qu'elles puissent jouir effectivement de leurs droits à la justice et à la réparation.

## **I. Introduction**

1. La Côte d'Ivoire est confrontée depuis 1999 par un conflit armé ponctué de nombreux cycles de violence et de graves violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire. Cette situation a été exacerbée par les violences postélectorales qui ont mis en péril la paix et la sécurité dans le pays et dans la sous-région, avec des conséquences particulièrement dramatiques à l'ouest du pays, ceci en raison de plusieurs facteurs. Parmi ceux-ci, on note la résurgence des conflits intercommunautaires sur fond de différends fonciers ; la multiplication des exactions contre les populations civiles en toute impunité, la concentration des milices et autres groupes armés et les affrontements sanglants entre les FDS, les miliciens et mercenaires libériens d'une part, et les FAFN, dozos et autres groupes armés et FRCI, d'autre part.

2. Afin d'établir les responsabilités sur la situation particulière à Duekoué, l'ONUCI a envoyé sur le terrain une équipe d'investigation de vingt-trois enquêteurs, chargée de faire la lumière sur les violations graves des droits de l'homme et du droit international humanitaire ayant été perpétrées suite à la crise née de la contestation des résultats du second tour de l'élection présidentielle du 28 novembre 2010 et de la confrontation armée ayant opposé les FRCI et les FDS. Compte tenu de la situation observée sur le terrain mettant en exergue des liens de causalité avec d'autres incidents signalés dans la région, l'Equipe a alors étendu ses enquêtes dans les autres villes des régions du Moyen Cavally et des Dix-huit Montagnes afin d'avoir une vue globale de la situation générale des droits de l'homme à l'ouest du pays pendant la période postélectorale.

3. Ce rapport décrit la situation des droits de l'homme à l'ouest du pays telle qu'elle a été observée par l'ONUCI pendant la période du 1<sup>er</sup> décembre 2010 au 24 avril 2011. Il est établi conformément aux dispositions de la résolution 1528 (2004) créant l'ONUCI qui donne mandat à la mission de « contribuer à la promotion et à la défense des droits de l'homme en Côte d'Ivoire en prêtant une attention particulière aux actes de violence commis contre les femmes et les filles, et aider à enquêter sur les violations des droits de l'homme pour mettre fin à l'impunité » et de « tenir le Comité du Conseil de sécurité établi par la résolution 1572 (2004) régulièrement informé de l'évolution de la situation à cet égard ». Ce Comité veille à la mise œuvre de l'embargo sur les armes et applique des sanctions à toute personne qui entraverait l'application des accords de paix, qui serait reconnue responsable de violations graves des droits de l'homme et du droit international humanitaire ou qui inciterait publiquement à la haine et à la violence.

## **II. Objectifs de la mission**

- a. enquêter sur les allégations de violations graves des droits de l'homme et du droit international humanitaire commises dans les régions du Moyen Cavally et des Dix-huit Montagnes dans le cadre des violences postélectorales et des confrontations armées entre les FDS et les FRCI.
- b. établir les faits et les circonstances de la perpétration de ces violations.
- c. Identifier, dans la mesure du possible, les auteurs de ces violations afin de mettre fin à l'impunité et contribuer ainsi à la restauration de la justice et de l'Etat de droit en Côte d'Ivoire.

### III. Composition de l'Equipe d'investigation

4. L'Equipe d'investigation est composée de vingt-trois membres représentant au total sept pays différents ; soit quatre fonctionnaires chargés des droits de l'homme et dix-neuf UNPOL travaillant au sein de la Cellule d'enquête sur les droits de l'homme, créée au niveau de ladite structure. Une équipe avancée composée de deux fonctionnaires des droits de l'homme avait été déployée à Duekoué dès le 1<sup>er</sup> avril. Cette équipe a été renforcée le 13 avril par deux autres fonctionnaires chargés des droits de l'homme et dix-neuf officiers de la police onusienne (UNPOL).

5. L'Equipe d'investigation a bénéficié de l'appui des services de l'administration, du Coordonnateur régional (ROC) et du contingent bangladais du Secteur Ouest de l'ONUCI basé à Daloa. Elle a reçu une assistance non négligeable du poste UNPOL et des services de sécurité, de la Section Protection de l'Enfant, de Duekoué et de Man, ainsi que des contingents militaires marocains, bangladais et béninois basés respectivement à Duekoué, Danané et Guiglo.

### IV. Méthodologie de travail

6. L'Equipe d'investigation a conduit ses travaux du 1<sup>er</sup> au 24 avril 2011. Après une phase préparatoire et avant le début effectif des travaux sur le terrain, les membres de l'Equipe d'investigation ont reçu un *briefing*, sur la situation sécuritaire à l'ouest ainsi que sur les techniques d'enquêtes et d'investigations en droits de l'homme. Ensuite, les enquêteurs ont été répartis en six groupes sur la base des informations préliminaires qui avaient été recueillies par l'équipe avancée. Ces informations avaient permis de faire le *mapping* des zones d'investigation et de délimiter les villes principales, villages, quartiers et campements qui devaient faire l'objet d'une enquête approfondie. Un chef d'équipe a été désigné au niveau de chaque groupe. Chaque équipe devait mener des enquêtes et investigations approfondies dans sa zone d'intervention et fournir un rapport détaillé à la fin de sa mission. Le 24 avril, au terme de la mission sur le terrain, chaque équipe a procédé à un *debriefing* permettant ainsi à tous les membres de l'Equipe d'investigation d'être au même niveau d'information. La finalisation du rapport a été réalisée le 10 mai 2011.

#### 4.1. Zone d'intervention

7. L'Equipe d'investigation a travaillé uniquement dans la région du Moyen Cavally (Duekoué) et des Dix-huit Montagnes (Man).

8. Un premier groupe a travaillé sur l'axe **Danané – Toulepleu**, couvrant ainsi les localités suivantes : Danané ville, Bounta, Tiévopleu 1 & 2, Téapleu, Zéale, Zouan Hounien, Bin-Houyé, Goulaleu, Toulepleu, Sahibly, Denan et Péhé.

9. Un deuxième groupe a travaillé sur l'axe **Man – Mahapleu**, notamment Man ville, Logoualé, Sangouiné et Mahapleu. Cette équipe devait également s'entretenir avec les autorités politiques et administratives basées à Man.

10. Un troisième et quatrième groupe ont couvert l'axe **Duekoué – Blody**, notamment Duekoué ville y compris la Mission catholique, les différents quartiers de la ville (*Carrefour, Toguehi, Kokoma, Belleville, quartier Dozos, Résidentiel, Wahon, Dioulabougou, Central, Antenne, Guéré, Latif, Bellémoïn, Représentant*, etc.) ainsi que les villages environnants tels que Dahoua,

Bahé-Blaon, Pinhou, Guitrozon, Doumbiadougou, Taozoa, Guezon, Guinglo-Zua, Petit-Duekoué, Niambly et Blody.

11. Un cinquième groupe a travaillé sur l'axe **Bangolo – Seoun – Guiglo**, notamment : Bangolo ville et les villages suivants : Diourouzon, Guehiebly, Diahouin, Béoué-Zagna, Bagoouo, Yrozon, Guezon-Taouaké, Diehiba, Dolobly, Baoubly, Bahe-Sebon, Guinglo – Sopam, Seoun-Guiglo, Fengolo et Bagoouo.

12. Enfin, un sixième groupe a travaillé sur l'axe **Guiglo – Bolequin – Tai**, à savoir : Guiglo, Glaou, Lokosso, Goya 1&2, Yaoudé, Bedi-Goazon, Zouan, Zéaglo, Bloléquin-ville, Diboké, Tinhou, Dieya, Doké, Méo, Zro, Zagné, Kéibli, Daobly, Goya 1 & 2 et Tai.

#### **4.2 Collecte des informations par audition des victimes, témoins ou toute autre source d'information crédible<sup>1</sup>**

13. L'équipe d'investigation s'est entretenue avec les autorités politiques, administratives, civiles et militaires de sa zone d'intervention. Elle a eu des entretiens avec les survivants et témoins des incidents ou membres de leurs familles, les représentants des différentes communautés, les représentants d'organisations non gouvernementales et autres composantes de la société civile, des leaders communautaires et religieux, des représentants de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et avec au moins 35 miliciens. Elle s'est également entretenue avec des responsables des FRCI, des dozos et des membres de groupes d'autodéfense avant de procéder à l'audition de façon individuelle ou collective de plusieurs centaines de personnes déplacées internes qu'elle a pu visiter.

#### **4.3. Enquête sur les sites et lieux**

14. L'Equipe d'investigation s'est rendue dans 85 endroits dont des villes, villages, quartiers et campements de Bangolo, Bin-Houyé, Bloléquin, Danané, Duekoué, Guiglo, Man, Zouan-Hounien, Taï et Toulepleu. A Duekoué, elle a constaté l'inhumation des dépouilles mortelles retrouvées au quartier *Carrefour* et au centre-ville de Duekoué. Elle a visité des lieux présumés d'exécutions sommaires, plusieurs morgues, hôpitaux et cimetières dans les différentes localités de sa zone de d'intervention. Elle a aussi visité des camps de miliciens à Duekoué, Guiglo et Toulepleu, ainsi que les domiciles incendiés de certains de leurs dirigeants. L'Equipe s'est rendue dans 13 camps de PDI et a pu recueillir des témoignages qui lui ont permis de recouper certaines informations et de se rendre compte des conditions de vie précaires dans ces lieux.

#### **4.4. Difficultés rencontrées**

15. L'Equipe d'investigation n'a pas rencontré de difficultés majeures dans la conduite de ses enquêtes. Elle a cependant noté la crainte de certains témoins, notamment à Man, de discuter librement de leurs opinions, par crainte de représailles. En outre, l'Equipe n'a pas pu s'entretenir avec des témoins dans certaines localités telles que Méo, Ponan (Toulepleu) et Doké (Bloléquin) qui ont été désertées par les populations locales. Par ailleurs, l'Equipe n'a pas pu visiter certains campements isolés pour des raisons sécuritaires. En outre, plusieurs témoins avaient des difficultés à fournir la date précise des incidents vécus. Le 2 avril, l'Equipe s'est vu refuser l'accès à la gendarmerie de

<sup>1</sup> Annexe I

Duekoué. De ce fait, elle n'a pas été en mesure de se déterminer sur les conditions de détention des personnes arrêtées.

## V. Contexte politique et sécuritaire

### A/ Le contexte politique

16. Après une longue période de stabilité politique, la Côte d'Ivoire est entrée progressivement dans une tourmente politique suite à la mort du Président Félix Houphouët Boigny en décembre 1993. La lutte de pouvoir pour sa succession a débouché sur une grave instabilité politique dans le pays. Le non-respect de certains principes fondamentaux des droits de l'homme liés à la question de la nationalité, à l'identité et à la citoyenneté, a entraîné la Côte d'Ivoire dans une crise sans précédent dont l'impact sur la jouissance effective des droits et des libertés fondamentaux a été dramatique. Après une brève tentative de réconciliation nationale, la Côte d'Ivoire a plongé de nouveau dans la crise, à la suite d'une tentative de coup d'état le 19 septembre 2002 qui s'est mue en une rébellion armée, le Mouvement patriotique de Côte d'Ivoire (MPCI), appelé par la suite Forces armées des Forces nouvelles (FAFN), puis Forces nouvelles (FN).

17. Face à cette situation, la communauté internationale en général, et les gouvernements de la CEDEAO en particulier, se sont mobilisés pour trouver une solution à la crise. Plusieurs médiations africaines et françaises ont été initiées à Accra (Ghana), Lomé (Togo), Marcoussis (France), Prétoria (Afrique du Sud) et Ouagadougou (Burkina Faso), avec l'appui de la communauté internationale, en vue de trouver une sortie de crise en Côte d'Ivoire et arriver à des élections libres, honnêtes et transparentes pour consolider la paix et préserver les acquis démocratiques du pays. Les efforts conjugués de la CEDEAO, de l'Union africaine (UA) et de la communauté internationale ont pu contenir les débordements et éviter au pays de basculer dans la guerre civile jusqu'aux élections présidentielles du 28 novembre 2010.

18. L'élection présidentielle en Côte d'Ivoire, notamment le second tour du 28 novembre 2010, a été émaillé par de nombreuses violences politiques. En outre, les messages de haine et de violence contre les allogènes, allochtones et autres sympathisants du Rassemblement des Houphouëtistes pour la Démocratie et la Paix (RHDP) distillés à longueur de journées par les militants de la Majorité présidentielle (LMP) sur la Radio Télévision Ivoirienne (RTI) et les radios communautaires telles *La Voix de Guiglo* et *La Voix du Rocher* de Duekoué, n'ont fait qu'exacerber les tensions déjà vives au sein des populations. Le refus du président sortant Laurent Gbagbo de reconnaître la victoire de son rival, le président Alassane Dramane Ouattara après la certification du Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies en Côte d'Ivoire (RSSG), a plongé de nouveau le pays dans un cycle de violences assorties de violations massives des droits de l'homme. Des exécutions sommaires, mauvais traitements, disparitions forcées, ainsi que des cas d'arrestations et de détentions politiquement motivées, ont été répertoriés sur l'ensemble du territoire national entre décembre 2010 et avril 2011. Des milliers de personnes se sont réfugiées dans des pays voisins ou ont été déplacées dans d'autres localités. La situation a été particulièrement grave à l'ouest du pays où l'insécurité ambiante causée par de nombreuses exactions commises par les milices contre les populations civiles et des conflits intercommunautaires récurrents sur fond de conflits fonciers ont sérieusement entamé la cohésion sociale. De graves atteintes au droit à la vie, à l'intégrité physique des populations civiles et des pillages et destructions méchantes de biens publics et privés, ont été constatés dans cette partie du pays. Des déplacements massifs de populations au sein des deux régions et vers le Libéria et la

Guinée voisins s'en sont suivis, entraînant une détérioration drastique de la situation humanitaire à l'ouest du pays.

## B/ La spécificité de l'Ouest de la Côte d'Ivoire

19. L'Ouest de la Côte d'Ivoire est représenté principalement par deux grandes régions, la région du Moyen Cavally et celle des Dix-huit Montagnes. Jusqu'à l'offensive des FAFN/FRCI en mars 2011, ces deux régions étaient contrôlées respectivement par les FDS-CI et par les FAFN, depuis 2003, à l'exception de Zouan-Hounien et Bin-Houyé qui étaient sous contrôle gouvernemental (**Carte en annexe II**). De même, une partie du territoire correspondant à l'ex-Zone de Confiance (ex-ZOC), créée en 2003 et démantelée en avril 2007, était jusqu'à récemment sécurisée par les Brigades mixtes du Centre de Commandement intégré (CCI).

20. L'ouest a été toujours caractérisée par une situation imprévisible et très volatile en raison de l'insécurité ambiante, des violences intercommunautaires liées à la question foncière et par l'impunité dont jouissent les auteurs des violations récurrentes des droits de l'homme.

### 1. Une insécurité persistante

21. L'insécurité est favorisée par la circulation des armes, la pauvreté des populations ainsi que la présence des milices, mercenaires et autres groupes armés dont une forte concentration a été observée à Duekoué, Guiglo, Bloléquin et Toulepleu (**Annexe III**). Au cours de l'année 2010, au moins 343 incidents sécuritaires ont été répertoriés dans la zone de Duekoué. Cette situation a gravement menacé le droit à la vie, à la sécurité, à la liberté de circulation des personnes et des biens et à l'intégrité physique des populations locales. Plusieurs attaques à mains armées ont été quotidiennement menées contre des véhicules de transport en commun et des domiciles privés. Ces attaques ont fait plusieurs morts et des blessés. En ces occasions, des femmes et des jeunes filles ont fait l'objet de viol collectif par les assaillants qui ont également emporté plusieurs biens et d'importantes sommes d'argent appartenant aux victimes. L'implication active des milices dans ces exactions notamment, l'Alliance patriotique de l'Ethnie Wè (APWè), l'Union des Patriotes pour la Résistance du Grand Ouest (UPRGO), le Front de Libération du Grand Ouest (FLGO), le Mouvement ivoirien pour la Libération de l'Ouest de la Côte d'Ivoire (MILOCI) et des Jeunes Patriotes, regroupés au sein du Congrès panafricain des Jeunes et des Patriotes (COJEP), est avérée. Les miliciens ont utilisé des indicateurs pour connaître les maisons des Malinkés taxés d'être des rebelles ou d'être à leur solde. Ils s'étaient donné comme objectif de raser le quartier *Kokoma*<sup>2</sup> et « d'éradiquer la race dioula ». Ils harcelaient les personnes qui n'étaient pas guérés. Certaines victimes ont été froidement abattues. Des éleveurs peuls étaient régulièrement attaqués. Des allogènes et certains ressortissants de la CEDEAO ont vu leurs champs confisqués, leurs plantations et autres biens arrachés ou détruits, leurs boutiques cassées et leurs femmes violées par des miliciens guérés en toute impunité. Ces biens étaient ensuite convoyés au quartier carrefour. La forte concentration des milices à l'ouest du pays met en exergue l'ineffectivité du processus de désarmement et de démantèlement mis en place par les autorités depuis plusieurs années et l'inefficacité des forces de l'ordre à assurer la sécurité des populations, en raison d'un manque criard de moyens logistiques et de déplacement, mais aussi en raison d'une attitude complaisante devant les exactions commises, en toute impunité, par les miliciens.

<sup>2</sup> Habité principalement par des Malinkés.

## 2. Tensions liées à l'accès et à l'exploitation de la terre

22. Depuis 2002, la question du foncier-rural est restée un problème non résolu en Côte d'Ivoire malgré l'adoption, en 1998, d'une loi censée régler cette question<sup>3</sup>. Les propriétaires terriens guérés qui avaient vendu des terres et forêts aux allogènes depuis des générations se retrouvent dans une logique de lutte pour leur récupération. Le président sortant Laurent Gbagbo avait promis lors d'une campagne électorale, qu'une fois réélu, les terres détenues par les allogènes seraient redistribuées aux autochtones. Laurent Gbagbo allait ainsi à l'encontre de la politique de feu Félix Houphouët Boigny qui considérait que « *la terre appartient à celui qui la met en valeur et non aux originaires* ». La confiscation des plantations appartenant aux allogènes par les autochtones a entraîné de nombreuses violations des droits de l'homme suivies de représailles et de contre-représailles. Au moins 8,000 planteurs baoulés, malinké et burkinabè avaient été expropriés de leurs terres, mettant ainsi sérieusement en danger la cohésion sociale et la cohabitation pacifique entre les différentes communautés. Les tentatives effectuées par les acteurs humanitaires visant à réinsérer les PDI dans leurs milieux d'origine, se sont soldées par des regains de tensions dans de nombreuses localités, en raison de l'opposition farouche des communautés autochtones qui avaient confisqué et exploité leurs terres en leur absence.

23. La lutte pour la terre cristallisée autour des violences intercommunautaires a été favorisée par le système de « tutorat »<sup>4</sup> et par des manipulations politiciennes. Elle a été accentuée par les tueries sélectives et les exactions commises par les miliciens contre les populations allogènes et allochtones, suivies de représailles. Peu après l'élection présidentielle du 28 novembre 2010, un tract émanant d'un groupe dénommé l'Union du Grand Ouest et intitulé « l'heure de la grande vengeance a sonné » (**Annexe IV**) appelait les fils et filles autochtones à se mobiliser pour tuer et chasser les Akan ainsi que les Dioulas et Burkinabès de la région, de faire en sorte que les peuples du Grand Ouest s'unissent autour du président sortant Laurent Gbagbo afin que le pouvoir ne quitte plus jamais ce peuple. L'appel demandait aussi à ces militants d'apprêter les fusils et machettes, de donner la mort pour la survie des populations autochtones et la confiscation du pouvoir. Dès lors, les communautés allogènes et étrangères se sont retrouvées exclues des réunions organisées par certains chefs de village.

## 3. Violences intercommunautaires et menace à la cohésion sociale

24. Depuis le début des années 2000, des affrontements intercommunautaires ont régulièrement opposé les autochtones, milices et mercenaires pro-Gbagbo d'une part aux allochtones baoulés, malinkés et allogènes burkinabès, maliens et guinéens, appuyés par les dozos d'autre part. Les massacres de Diapahi<sup>5</sup> et ceux de Guitrozon et de Petit Duekoué<sup>6</sup>, dès 2005, ont tristement illustré l'érosion macabre des relations intercommunautaires dans cette région. L'assassinat d'un membre d'une communauté donnée est systématiquement attribué aux membres de l'autre communauté sans attendre qu'une enquête sérieuse soit menée par les autorités judiciaires pour se déterminer sur l'identité de l'auteur du crime et établir la réalité des faits. A la suite de l'élection présidentielle de novembre 2010, ces conflits ont pris une dimension accrue. En effet, bien qu'ayant souvent éclaté pour des raisons non directement liées aux élections, ils ont été exacerbés par les tensions politiques

<sup>3</sup> Loi relative au domaine foncier rural, Loi no 98-750 du 23 décembre 1998

<sup>4</sup> Selon la tradition du pays, les étrangers sont accueillis par les autochtones et n'ont accès à la terre que sous couvert d'un tuteur. En contrepartie, les nouveaux arrivants doivent payer des cadeaux, services et sommes d'argent à leurs tuteurs en signe de reconnaissance.

<sup>5</sup> Situé sur l'axe Duekoué – Guiglo. Ces tueries ont eu lieu le 29 mai 2005

<sup>6</sup> Les tueries de Guitrozon, survenues dans la nuit du 31 mai au 1<sup>er</sup> juin 2005, ont fait plus d'une trentaine de morts et de nombreuses personnes déplacées.

entre les deux camps, les autochtones Guérés pro-LMP, accusant les communautés allochtones (baoulés et malinkés) d'avoir donné leur voix au candidat du RHDP. Cette situation a gravement fragilisé la cohésion sociale et entraîné le déplacement interne de plusieurs communautés, avec comme conséquence immédiate le repli identitaire de certaines d'entre elles ; à Duekoué, chaque communauté s'est retranchée dans un quartier, notamment le quartier *Carrefour* pour les Guérés et *Kokoma* pour les Malinkés. En outre, le fait que les autochtones d'un côté, et les allogènes et allochtones d'un autre, vivent dans des quartiers séparés dans de nombreux villages de la région du Moyen Cavally, favorise les actes de représailles, ainsi qu'un climat de méfiance et de suspicion.

#### 4. *Le règne de l'impunité*

25. Les autorités gouvernementales dans la région du Moyen Cavally et les FN dans celle des Dix-huit Montagnes ne se sont pas suffisamment engagées dans des enquêtes sérieuses et crédibles pouvant conduire à la poursuite en justice des auteurs de graves violations des droits de l'homme. De nombreuses personnes ont été sommairement exécutées, tuées dans des violences intercommunautaires, violées, enlevées, torturées et arbitrairement arrêtées et détenues, sans que les auteurs de ces violations soient réellement inquiétés. Les rares enquêtes judiciaires ouvertes contre des membres des milices pro-gouvernementales, *Jeunes Patriotes*, des éléments de la Fédération étudiante et scolaire de Côte d'Ivoire (FESCI) et les *dozos*<sup>7</sup>, n'ont généralement jamais abouti. L'incapacité ou le manque d'empressement des agents chargés de l'application de la loi d'arrêter les auteurs de ces exactions dans la plupart des cas a largement renforcé le sentiment d'impunité, exacerbant ainsi la frustration des populations qui n'ont cessé de se plaindre d'être abandonnées à elles-mêmes par les pouvoirs publics. L'impunité toujours croissante a ainsi contribué à maintenir un climat de violence propice aux exactions.

26. En outre, la crise ivoirienne a, depuis 2002, eu des conséquences dramatiques sur l'administration de la justice dans l'ensemble du pays, notamment à l'ouest. Par exemple, les victimes du département de Guiglo sont contraintes depuis plusieurs années de se déplacer à Daloa située à 133 km dans la région du Haut-Sassandra pour être entendues par un juge ou prendre part à un procès, dans l'attente du redémarrage effectif des activités du Tribunal de Man. Les victimes se sont ainsi trouvées confrontées à de nombreuses difficultés en matière d'accès à la justice, d'obtention de la justice et de réparation.

## VI. La chronologie des événements

27. Quatre mois avant le début des hostilités, les FDS-CI avaient pré-positionné des forces à Zouan-Hounien, dans la région des Dix-huit montagnes, sans que les raisons de ce renforcement ne soient clairement établies.

28. Le 30 décembre 2010, les jeunes patriotes acquis à la cause de LMP ont tenu une réunion à Guiglo au domicile de Maho Glofiei, ancien chef de guerre et président du FLGO. Les raisons et conclusions de cette rencontre sont restées secrètes.

29. Dès le 16 janvier, une vingtaine de FDS-CI, armés de mortiers, de canons de défense anti-aérienne (DCA) et de roquettes, ont avancé jusqu'à Boyapleu dans la zone de Danané où ils ont séjourné pendant un mois avant de renforcer cette position par une centaine d'éléments venus

<sup>7</sup> Chasseurs traditionnels

d'Abidjan. Les FDS ont ensuite avancé jusqu'à Téapleu dans l'ex-ZOC, puis progressivement, à Tiévopleu et Boimpleu. Elles n'étaient plus séparées des FAFN, jusque-là restées positionnées à Bounta que de deux kilomètres. Au courant du mois de février, les FDS ont de nouveau renforcé leurs effectifs d'environ 300 militaires et miliciens/mercenaires venus de Toulepleu. Dès lors, tous les mouvements venant de la zone Centre Nord Ouest (CNO) en direction de Zouan-Hounien ont été strictement contrôlés ; les véhicules ont été soumis à des fouilles systématiques et des exactions étaient commises contre les populations civiles de ces localités.

30. Entre-temps, tous les éléments des FDS qui avaient été déployés au niveau du CCI à Bangolo, dans l'ex-ZOC, avaient rejoint leurs bases respectives alors que les FAFN maintenaient sur place leurs éléments. Le démantèlement du CCI a engendré une certaine psychose au sein de la population civile déjà préoccupée par la situation sécuritaire dans le département.

31. Le 23 février, vers 3h00, une quinzaine de véhicules militaires remplis de FDS, de jeunes miliciens âgés de 17 à 25 ans et de mercenaires libériens lourdement armés, ont quitté Toulepleu en direction de Boyapleu (Danané). Certains portaient des machettes et des armes blanches, tapaient du tam-tam alors que d'autres tiraient en l'air. Ils chantaient et dansaient en criant à tue-tête « *On va libérer Danané Man et Bouaké. On va installer Gbagbo. On va manger Yacouba*<sup>8</sup> ». Les populations locales ont commencé à fuir la zone dès cet instant.

32. Dans la nuit du 24 au 25 février, les FDS, soutenues par les miliciens et des mercenaires libériens, ont attaqué la position des FAFN à Bounta, violant ainsi le cessez-le-feu instauré depuis les différents accords de paix. La riposte des FAFN s'est soldée par la mort de dix FDS et deux soldats FAFN. Les FDS/miliciens se replient alors vers Téapleu, ensuite Zouan-Hounien et seront dès lors pourchassés par les FAFN. L'attaque des FDS / miliciens et mercenaires contre la position des FAFN à Danané a été faite dans la perspective d'ouvrir la voie aux mercenaires étrangers, la ville de Danané se trouvant seulement à quelques kilomètres du Libéria et de la Guinée.

33. Les villes sous contrôle gouvernemental vont tomber les unes après les autres avec la contre-offensive des FAFN. Le 13 mars, des combats très rudes vont opposer les FAFN aux FDS/Miliciens et mercenaires à Doké.

34. Le 17 mars, le Président de la République, Alassane Dramane Ouattara, signe une ordonnance no 2011-002 portant création des Forces républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI) qui consacre définitivement l'unification des Forces armées nationales de Côte d'Ivoire (FANCI) et les FAFN<sup>9</sup>.

35. La ville de Toulepleu tombe le 21 mars malgré une résistance acharnée des miliciens et des mercenaires libériens. Le même jour, les FRCI s'emparent de Bloléquin. Les miliciens et mercenaires se replient, se réorganisent à Zéaglo (village de Maho Glofiéi) et réattaquent les positions FRCI dans la nuit du 28 au 29 mars. Ils profiteront de la reprise momentanée de la ville pour massacrer au moins 57 PDI qui avaient trouvé refuge dans l'enceinte de la préfecture de Bloléquin. Les FRCI auront cependant le dessus et reprendront le contrôle la ville.

<sup>8</sup> Ethnie autochtone de la zone.

<sup>9</sup> L'ordonnance stipule: Art 1er : Les Forces Armées Nationales et les Forces Armées des Forces Nouvelles sont regroupées en une armée unique dénommée «Forces Républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI) ».

Art. 2 : Pour la gestion des Forces Républicaines de Côte d'Ivoire, il est institué un Etat-major Général dirigé par un Chef d'Etat-major général, secondé par un Chef d'Etat-major adjoint.

36. La reprise de Bloléquin va échauffer les esprits à Duekoué. Les différentes communautés s'observent dès lors en chiens de faïence, favorisant ainsi un climat de méfiance et de suspicion. Dès le 28 mars, de violents combats ont opposé les FRCI, dozos et autres groupes armés d'autodéfense aux miliciens et mercenaires et aux quelques éléments des FDS restés sur place. Les combats vont durer 48 heures avant que la ville ne tombe définitivement, le 29 mars, entre les mains des FRCI.

37. Les soldats du contingent marocain de l'ONUCI (MORBAT) postés dans la ville se sont retrouvés entre les feux des miliciens/mercenaires et FDS et ceux des FRCI. L'ONUCI a dû tirer plusieurs coups de semonce pour signaler sa présence. Le commandant du contingent s'est ensuite entretenu avec les principaux belligérants pour une cessation immédiate des combats afin d'assurer la protection des populations civiles. L'intervention du contingent militaire marocain et la médiation qui s'en est suivie a permis d'atténuer les tensions et de mettre fin aux combats dans la ville de Duekoué.

38. Le 30 mars, le contingent marocain de l'ONUCI qui n'avait pas circulé en ville depuis près de quatre mois, en raison de l'opposition des miliciens et des jeunes patriotes, a recommencé des patrouilles dans la ville. Le MORBAT a aussi renforcé la sécurité de la Mission catholique et aidé certaines populations locales à trouver refuge au niveau soit de l'ONUCI, soit de la mission catholique.

39. Le 31 mars, Guiglo tombe entre les mains des FRCI après avoir subi des attaques sur deux fronts venant respectivement de Duekoué et de Toulepleu. La prise de Guiglo boucle ainsi la conquête de l'Ouest par les FRCI.

40. Le 3 avril, l'adjudant Koné Daouda *alias* Konda, est nommé commandant FRCI de la zone de Duekoué. Il en sera de même du capitaine Eddy à Bloléquin et du Commandant Coulibaly Wana Dieudonné à Guiglo.

## **VII. La dynamique des acteurs en présence**

### **1. Les Forces de Défense et de Sécurité (FDS-CI)**

41. Les FDS-CI ont été les premières à reprendre les hostilités en attaquant le 23 février la position des FAFN à Bounta. Cette opération a été mûrement préméditée eu égard au recrutement, transport et entraînement des miliciens et des mercenaires libériens dans la perspective de cette attaque. Le 9 mars, les FDS ont tiré des roquettes sur les populations civiles de Duekoué, sous prétexte qu'elles recherchaient des rebelles après avoir été attaquée la veille le 8 mars, par un groupe d'autodéfense. Cet incident a provoqué la mort de quatre bébés et d'un jeune homme. Plusieurs blessés ont été également enregistrés. Certains éléments des FDS ont aussi commis de nombreuses violations des droits de l'homme dans des opérations mixtes avec des patriotes, des miliciens ou des mercenaires, y compris des atteintes au droit à la vie et à l'intégrité physique, à l'instar d'un certain caporal chef Gbagbadé à Guiglo. Enfin, les FDS n'ont pas été en mesure d'assurer la protection des populations civiles lors des affrontements. Elles ont souvent fui devant la contre-offensive des FAFN/FRCI. A Guiglo, les FDS avaient quitté la ville dès le 28 mars, bien avant le début des hostilités, en passant par Taï – Grabo et San Pedro. Il en avait été de même à Duekoué où, bien avant les événements des 28 et 29 mars, des FDS, passives, impuissantes et amorphes, avaient déjà abandonné le contrôle de la ville aux miliciens et autres mercenaires libériens.

## 2. Les Forces armées des Forces nouvelles (FAFN)

42. Environ 500 éléments des FAFN étaient stationnés à Bounta. Ils étaient nourris et logés par les villageois. Les FAFN ont profité de l'attaque des FDS/miliciens/mercenaires contre leur position à Bounta pour se lancer dans la conquête des villes contrôlées par le gouvernement. La riposte des FAFN dans la zone a démarré le 23 février et s'est terminée le 31 mars avec la prise de la ville de Guiglo. Certains éléments FAFN, notamment un certain caporal Malik à Man, aurait fourni, une lance roquette, deux kalachnikovs et cinq motocyclettes à des membres de groupes d'autodéfense à Duekoué afin de mener une première attaque le 8 mars contre la position des FDS stationnées au niveau d'un corridor sur la route de Guiglo et une deuxième attaque dans la nuit du 27 au 28 mars contre le Poste de Commandement (PC) de Duekoué.

## 3. Les Forces républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI)

43. Le 17 mars, le Président Alassane Dramane Ouattara a signé une ordonnance no 2011-002, portant création des FRCI, consacrant définitivement l'unification des FANCI et des FAFN. Le fait que le commandement et les éléments de cette force n'avaient pas été clairement identifiés a posé un problème sécuritaire, d'autant plus qu'ils n'étaient pas dotés d'équipements militaires adéquats (uniformes, chaussures, etc.). Par conséquent, plusieurs individus portant des treillis ont profité de la situation pour se faire passer pour des éléments des FRCI. Plusieurs ont commis des exactions contre la population civile en s'adonnant à des actes de pillage ou de représailles. L'Equipe d'investigation a été témoin au moins à deux reprises, d'une altercation entre des éléments FRCI qui accusaient des hommes en treillis d'être de « faux » éléments. Cette situation ambiguë et incertaine a semé le doute dans l'esprit des populations qui n'arrivent pas à faire le distinguo entre les deux catégories et à faire totalement confiance aux FRCI dont certains éléments sont impliqués dans des cas d'exécutions sommaires et de pillages. D'une façon générale, les éléments des FRCI étaient à la recherche d'armes. Elles ont à cet effet utilisé des indicateurs pour repérer les domiciles des FDS, des miliciens, des mercenaires et des cadres locaux. Ces domiciles étaient ensuite systématiquement saccagés, fouillés et pillés. Des véhicules ainsi que d'autres biens privés de valeur ont été emportés. Dans la zone de Bloléquin et de Toulepleu l'Equipe d'investigation a identifié des éléments des FRCI qui ne parlaient aucun mot de français et qui étaient accompagnés de jeunes filles d'âge nubile (entre 16 – 18 ans), anglophones, en tenue civile, apparemment très à l'aise, ce qui montre clairement que les FRCI ont aussi recours à des mercenaires libériens, à l'instar du camp Gbagbo.

## 4. Les milices du Moyen Cavally

### 4.1. Les principaux groupes et leurs dirigeants

44. La région du Moyen Cavally est restée le bastion des milices dont une forte proportion est concentrée à Duekoué, Guiglo (28 km de Duekoué), Blolequin (88 km de Duekoué) et Toulepleu. Ces localités restaient à la veille des combats des poudrières susceptibles d'exploser à tout moment, les miliciens ayant été lourdement armés par Laurent Gbagbo. A l'origine, un seul groupe était reconnu par l'Etat et était constitué par des personnes ayant défendu la région contre l'avancée de la rébellion en 2002-2003. Des dissensions internes sont survenues en leur sein en 2008 lorsque M. Kadet Bertin, conseiller spécial du chef de l'Etat, a versé près de 200 millions (425,530 USD) aux miliciens à Guiglo, en prélude à la destruction symbolique des armes dans le cadre du processus de désarmement. Aujourd'hui, le nombre de miliciens/mercenaires dans la zone est estimé à environ 15,000 éléments regroupés dans au-moins une vingtaine de groupes, à savoir : le Front de Libération

du Grand Ouest (FLGO), dirigé par Maho Glofiéi ; l'Alliance patriotique du Peuple Wè (APWE), dirigée par Gougnan Monpouho Julien *alias* Colombo ; le Mouvement ivoirien de Libération de l'Ouest de la Côte d'Ivoire (MILOCI), dirigé par Ziké Sylvain *alias* Pasteur Gammi ; l'Union patriotique de Résistance du Grand Ouest (UPRGO), dirigé par Yayi Octave et dont la sous-section de Duekoué est dirigée par Gabriel Banao, FORCE WE, dirigée par Tehe Laurent ; la Force spéciale Anti-terroriste (FSAT), dirigée par Guei Hugues ; l'Union pour la Défense des Wè (UDWE), dirigée par Gbaou Adonis ; le Mouvement armé indépendant du Moyen Cavally (MAIMCA), dirigé par Tekoua Sonzai Lucien, la Coalition pour la Libération du Grand Ouest, Section de Toulepleu, dirigé par le général Gbopéhi Marcel et le COSSFORLO, dirigé par un certain Pasteur Tia Robert ; SEANHE GBAN, dirigée par Kouitechle Paul, AU, RKZO, FOSWE, FRCAZO, MPIGO, AROME, etc.

45. A Duekoué, les miliciens sont majoritairement guérés et placés sous le commandement du général Gabriel Banao Oula Lepohi Beangohou dit « Zo Klaha des Kouï é Glæ », âgé de 75 ans (**Annexe V**), porte-parole des génies, symbole du département de Duekoué, chef de village d'Yrozon, chef d'Etat-major des Forces d'Autodéfense de Duekoué et Bangolo (FADB), assisté de Ouehan Mompeho Julien *alias* « Colombo » (**Annexe VI**), chef de l'APWè. Banao qui se faisait passer pour le « génie des génies » et qui était considéré comme un invulnérable par ses partisans, est connu pour avoir procédé à des sacrifices humains en égorgeant ses victimes dont la plupart étaient presque exclusivement des Burkinabès (**Annexe VII**). Ces groupes de miliciens étaient principalement soutenus par Bah Roland, Président local du COJEP, Yoro Mathurin, Guei Nicolas *alias* « Tout va finir », Poyi Marcel, Gbotou, Ata, Zirion Dassihé Daniel, Mouhi Zehe, Taho Gérard, Kpahi Julien *alias* « Emma », Glaou Alain dit « Kpouagnan », Oulaï Bertin, Zion Benanger *alias* « Tyson », Vao Aubin Judas, Yao Gue Jean-Marie, Roule Boniface, Sio Aimé *alias* « chef de gare ». La plupart d'entre eux se sont réfugiés à la Mission catholique de Duekoué abritant des PDI et où leur présence pose un réel problème de sécurité.

46. Plusieurs victimes et témoins ont pu fournir l'identité ou le pseudonyme de certains autres dirigeants de milices. A Bolequin, un certain Blé *alias* « killer » (tueur) qui travaille au centre ville a, selon des témoins, confisqué tous les téléphones portables des Malinkés au prétexte que ces derniers les utilisaient pour transmettre des informations aux FAFN. Ils accusaient les jeunes Malinkés de détenir des armes dans des mosquées, fouillaient impunément leurs maisons en tirant de façon indiscriminée. Un certain Tako de teint clair, qui avait participé à la guerre du Libéria dirigerait un groupe dont les membres sont : Attery, Salou Sylvain, Koho Pierre, Bébo, Barbe noire, Bebacou, Ben Laden et Tamata. A Sahibly, un certain commandant Saint Adjaro et commandant Nouli Gohi (Grié I) sont accusés d'avoir semé la terreur parmi la population à plusieurs occasions. A Guiglo, des témoins citent Tahou Marius, Bouche d'Or, Alexandre, Néné qui opère à la gare CTD au quartier Gamma, Borioul et Doxan Jean Pierre *alias* John Peter. A Troya II (25 km de Guiglo), c'est un certain Kadi Martin, Gnao Constant, Douho Richard, Guei Tezio. A Guiglo, les principaux meneurs sont : Adama Keita, malinké d'origine guinéenne qui envoyaient les recrues chez Maho Glofiéi, chef du FLGO; Octave Yahé, 3<sup>ème</sup> vice-président du Conseil général de Guiglo, Cyprien Maho, petit-frère de Maho Glofiéi, Tom Doubaté, les Jumeaux et Kpa Zaï qui écumait le quartier Nicla. Un animateur de la radio de Guiglo ferait également partie des miliciens. A Toulepleu, la Coalition (I) pour la Libération du Grand Ouest – Section Toulepleu est dirigée par un chef d'Etat Major, le Général Gbopéhi Marcel avec deux commandants des opérations : Dezao Franck Cedrick et Zean Gnonnio Edox ; deux conseillers Kanhie Gaston et Kah Paha Thomas, un secrétariat assuré par Koho Sébastien et Flan Olivier. Tous ces miliciens ont semble-t-il quitté la zone depuis l'arrivée des FRCI.

Certains sont réfugiés dans les campements en forêt et d'autres se trouvent au Libéria. Maho Glofiéi aurait été vue en avril à Yopougon à Abidjan, où de nombreuses exactions ont été commises.

#### 4.2. Recrutement, armement et encadrement

47. De nombreux jeunes de la région ont été recrutés avant la période électorale et dans les mois qui ont précédé les opérations militaires sous prétexte qu'ils allaient être engagés dans l'armée nationale. Plusieurs personnalités politiques et militaires ainsi que certains cadres locaux, ont été cités dans ces cas de recrutement. Ces recrutements se sont effectués sur la base d'une circulaire établie par M. Laurent Gbagbo demandant le recrutement des jeunes de 17 à 25 ans dans le but d'augmenter les effectifs des sympathisants LMP à Abidjan. Plusieurs personnalités politiques et militaires ainsi que certains cadres locaux, ont participé à ces opérations. Un certain capitaine Dokou des douanes en poste à l'aéroport d'Abidjan, aurait procédé à des recrutements à Bangolo avec l'appui de la milice APWè. Une tentative similaire a été faite à Boyapleu par un certain lieutenant Sadia. Ce dernier a échoué dans sa mission en raison du refus des villageois d'accepter ces enrôlements. Les recrues étaient ensuite convoyées à Toulepleu où elles recevaient une formation militaire. Plusieurs témoignages ont révélé que presque toute la jeunesse de Bloléquin et Toulepleu portait une arme, y compris des élèves. Dans la seule zone de Guiglo, à la suite de l'appel lancé par le leader des patriotes Charles Blé Goudé, plus de 2.000 jeunes miliciens ont été recrutés et envoyés en formation à l'Ecole de Gendarmerie de Toroguhé à Daloa. Des témoins ont rapporté qu'avant leur départ pour Daloa, ils ont subi une formation préliminaire au camp GTZ, sous la conduite des caporaux Bolo, Gnagbadé et du sergent Irié.

48. Les miliciens disposaient d'armes lourdes et sophistiquées dont des orgues de staline, DCA, roquettes, des mortiers, des kalachnikovs, des grenades et des armes blanches. Lors des fouilles engagées par les FRCI dans les domiciles des miliciens à Guiglo, y compris au domicile d'un proviseur de lycée, 1053 kalachnikovs, lance-roquettes et fusils à canon scié ont été découverts. Les miliciens disposaient également d'équipements de communication, notamment des *talkies-walkies* et des téléphones satellitaires *Thuraya*. Ils se déplaçaient avec des véhicules tout terrain mis à leur disposition (**Annexe VIII**).

49. Un registre retrouvé à Toulepleu par l'Equipe d'investigation dans un des camps des miliciens révèle que les miliciens recevaient plusieurs dizaines de millions de francs CFA du gouvernement de Laurent Gbagbo. Une somme d'au moins deux millions aurait été ainsi remise à la Coalition pour la Libération du Grand Ouest – Section de Toulepleu dont un million de francs CFA était destiné à 155 mercenaires libériens des Forces spéciales LIMA. Selon le document, ce montant a été reçu par Marcel Gbopehi, Gaibo Djibli Faustin, Tioni Lucien et Bêh Nouday de la Coalition pour la Libération du Grand Ouest, Section de Toulepleu. Un autre montant d'un million de francs devait être remis aux « Amis de Gueyedé » en plus de 200,000 FCFA destinés aux chefs traditionnels locaux. Ce montant a été reçu par les dénommés Konhié Gbéhé Gaston, Tomas Kapa Tomas, Zéan Gnonni Edox, Marine I et Edouard Golf (**Annexe IX**). Un témoignage digne de foi a révélé que trois jours avant l'attaque de Duekoué, Colombo et Bah Roland, en mission spéciale à Abidjan, avaient reçu de la part du président sortant Laurent Gbagbo la somme de 30 millions de FCFA, représentant les frais de recrutement des mercenaires libériens et le prix de la ration des miliciens en formation à l'Ecole de Gendarmerie de Toroguhé, à Daloa. Ces derniers auraient remis un million de FCFA à leur chef Banao, avant d'acheter une voiture de marque Mercedes et de s'enfuir avec le reste de l'argent au Libéria.

### 4.3. Structure et zones d'opération

50. L'Equipe d'investigation a récupéré des documents mettant en lumière l'organisation des milices dans la région. Ces miliciens opéraient chacun dans une zone bien délimitée. Ils disposaient d'une structure semblable à celle d'une vraie armée comprenant un chef d'Etat-major, un secrétariat, un commandant des opérations, des chefs de bataillons, de compagnies, de brigades et de camps. Ils avaient des conseillers et des porte-paroles chargés de missions. Les miliciens détenaient en outre la liste des profilés MPIGO de la zone de Danané et de Zouan Hounien élaborée en 2009 par le Programme national de Réinsertion et de Réhabilitation communautaire (PNRRC) (**Annexe X**).

51. A Duekoué, le quartier *Carrefour* était considéré comme le quartier général des miliciens abritant quatre groupes, APWè, MILOCI, FLGO et FS LIMA, ainsi que le siège de l'APWè, dirigée par Banao. C'était un « *no go zone* » pour les membres des autres communautés, notamment les Akans ou les Malinkés, considérées comme des rebelles. Ceux qui s'y hasardaient étaient sommairement exécutés, égorgés ou sévèrement frappés par les miliciens. Les allogènes n'avaient ainsi plus accès au cimetière et ont dû créer un nouveau cimetière derrière le quartier *Kokoma*. L'Equipe d'investigation a pu constater l'existence d'un puits rempli de corps humains en état de putréfaction avancée au siège même de l'APWè situé au quartier *Carrefour*. (**Annexe XI**).

52. Les miliciens ont par ailleurs transformé les bureaux et terrains de certains services administratifs en camp d'entraînement. Ces lieux ont été le théâtre de plusieurs exactions. Il s'agit entre autres du siège FPI à Bolequin et du centre de formation de la GTZ à Guiglo (**Annexe XII**). Sur place, l'Equipe d'investigation a effectivement constaté la présence d'ossements humains brûlés et des traces de pneu consumé (**Annexe XIII**). Un fil électrique dont le bout était coupé semble avoir été utilisé comme moyen de torture qui aurait vraisemblablement servi à envoyer des décharges électriques sur des victimes (**Annexe XIV**). D'après les témoins, le centre de formation de la GTZ était occupé par les miliciens depuis le 5 mars. A Duekoué, les miliciens avaient transformé les bureaux de la sous-préfecture en « camp militaire » et procédaient à la distribution d'armes aux jeunes recrues. A Toulepleu, l'Equipe d'investigation a pu recenser au moins neuf camps de miliciens : 1) le camp de la Mosquée occupé par des miliciens et des Libériens ; 2) un camp à l'Ecole Château occupé par un certain Mozé ; 3) un camp au quartier commerce ; 4&5) deux camps à Toulepleu village ; 6) un camp au quartier *Beau Soleil* ; 7) l'ancien Bureau de la Croix-Rouge transformé en camp à l'entrée de la ville ; 8) un camp au quartier *Sokorani* dirigé par un certain Lucien ; 9) la maison du Député Zion Hilaire, érigée en camp (**Annexe XV**).

53. Lors de leur repli face à l'avancée des FRCI, les miliciens ont mené des actions de représailles contre les populations civiles. Ils ont tué, pillé et brûlé plusieurs habitations dans leur fuite (**Annexe XVI**). Certains ont pu rejoindre le Libéria tandis que d'autres se sont mélangés aux populations civiles dans des camps de déplacés. C'est le cas notamment à la Mission catholique de Duekoué où l'on signale la présence des miliciens parmi les PDI. Une situation similaire a été signalée au camp des PDI de Nicla à Guiglo et dans des camps de réfugiés au Libéria. L'infiltration de miliciens parmi des réfugiés ou déplacés, a suscité des inquiétudes au sein de la population locale. Cette situation a posé également un problème sécuritaire dans la mesure où des armes ont été retrouvées au sein de la mission catholique. De même, toutes les caches d'armes détenues par les miliciens n'ont pas encore été découvertes par les FRCI.

## 5. Les mercenaires libériens

54. Les mercenaires libériens opérant en Côte d'Ivoire sont estimés à environ 2,000 éléments dont une forte proportion se retrouve à l'ouest du pays. Leur présence dans le pays s'explique par l'appât du gain et par des alliances interethniques. L'ethnie Kranh du Grand Geddeh, proche des Guéré, est pro-Gbagbo, tandis que les Gio et Mandingues de la région de Nimba, cousins des Yacouba, sont généralement pro-Ouattara. Trois groupes principaux ont opéré en Côte d'Ivoire. Il s'agit du 1) *Movement for Democracy in Liberia* (MODEL), dont plusieurs éléments ont été recrutés dans des camps de réfugiés par le régime Gbagbo, certains se retrouvent encore au niveau du camp Niela de Guiglo. 2) des anciens éléments du *National Patriotic Front of Liberia* (NPFL) de la région de Nimba ; 3) Les Forces spéciales LIMA (FS LIMA) dont deux dirigeants intervenant en Côte d'Ivoire Jérôme Kangberr Segnonfan et LTG. Mark L. Groon (**Annexe XVII**). Le Libéria préfère employer le terme de « combattants libériens » au lieu de « mercenaires » pour éviter de face à ses obligations internationales sur le mercenariat, étant signataire des traités internationaux en la matière. Les mercenaires pro-Ouattara étaient recrutés au sein du MODEL alors que ceux pro-Gbagbo provenaient essentiellement du LIMA. Au Libéria, la ville de Zwedru est le principal foyer de concentration de présumés mercenaires pro-Gbagbo ; les localités de Zia Town et River Gee sont le repère des membres de la galaxie patriotique. La circulation des armes dans la région a causé un regain dans les activités criminelles transfrontalières.

55. Des mercenaires libériens, ont agi de concert avec les FDS et les miliciens. Ils portaient les mêmes uniformes que les FDS à la différence qu'ils s'exprimaient en anglais ou dans un français approximatif. Ils ont opéré dans les zones de Duekoué, Guiglo, Bloléquin et Toulepleu. Des documents trouvés par l'Equipe d'investigation dans un camp de miliciens à Toulepleu indiquent clairement leur implication, leur organisation et l'armement mis à leur disposition. Les mercenaires n'hésitaient pas à s'en prendre directement aux populations civiles lorsque le salaire prévu dans leur contrat n'était pas perçu à temps. Ils ont égorgé, tué et pillé avant de se replier au Libéria ou dans la forêt environnante.

56. Les mercenaires libériens opérant dans les zones de Guiglo et de Bloléquin étaient menés par un certain Isaac Chegbo *alias* Bob Marley dont le camp se trouvait au quartier *Gamma* à Guiglo. Il avait participé à la guerre en 2002 et s'était installé en Côte d'Ivoire depuis lors. Il dispose de plusieurs plantations qu'il se serait approprié par la force. Bob Marley a repris du service en janvier 2011 avec plus de 200 hommes à ses côtés. Le 30 mars, à Guiglo il a eu un accrochage avec le contingent béninois de l'ONUCI avant de menacer la population allogène. Il leur avait demandé d'enlever tous les barrages érigés dans les quartiers par les groupes d'autodéfense sinon il allait tuer tous les RHDP, les musulmans et les ressortissants de la CEDEAO. Il avait l'intention de mettre cette menace à exécution le 31 mars, date qui a coïncidé avec l'attaque des FRCI. Bob Marley a été l'instigateur de l'attaque de la préfecture de Bloléquin le 25 mars 2011 qui a coûté la vie à plus d'une cinquantaine de personnes, essentiellement des allogènes et des allochtones, y compris des femmes et des bébés (**Annexe XVIII**).

## 6. Les dozos

57. Les dozos se sont constitués en défenseurs des communautés allogènes depuis longtemps en réaction aux nombreuses exactions commises par les miliciens et autres groupes de patriotes contre ces populations. Malgré les affirmations de M. Dembele Bala, chef dozo d'origine malienne, faites à l'Equipe d'investigation cherchant à nier leur implication dans les événements du 28 mars à Duekoué

(Annexe XIX), l'Equipe d'investigation est arrivée à la conclusion que les dozos ont bel et bien participé à plusieurs massacres à cette occasion. Les informations recueillies sur le terrain indiquent qu'il existe deux catégories de dozos : les dozos chasseurs traditionnels et les dozos combattants. Toutes les deux catégories sont toujours munies de fusils du type calibre 12 et arborent un accoutrement traditionnel atypique assorti de gris-gris et autres amulettes. Les dozos opérant dans la zone de Zouan-Hounien venaient de la zone de Touba, tandis que les dozos de Duekoué avaient reçu un renfort d'une quarantaine de dozos maliens et burkinabè venus de Korhogo, Bouaké et Man, avant l'attaque de la ville. Une centaine d'entre eux ont activement combattu les miliciens le 28 mars vers 4h00 du matin, avant même l'arrivée des FRCI dans la ville. Les dozos appliquent généralement la loi du talion et ne se préoccupent nullement de la présomption d'innocence des suspects qui tombent entre leurs mains. Un groupe de dozos proche des FN avaient même institué des juridictions de fait pour juger exclusivement des affaires relatives aux conflits ouverts entre agriculteurs et éleveurs dans la partie nord du pays. Les dozos sentant l'approche des FRCI ont semble-t-il recouru à leur propre justice en prenant les devants et en menant des actes de représailles contre tout jeune Guéré suspecté d'être un milicien, au prétexte de venger les populations allogènes.

## 7. Les Jeunes Patriotes

58. Les Jeunes Patriotes ont commis de graves exactions contre les populations civiles (exécution sommaires, atteintes à l'intégrité physique), ainsi que des entraves à la liberté de circulation, des actes de rackets et des destructions méchantes de biens publics et privés. Le leader du Congrès panafricain des Jeunes et des Patriotes (COJEP), Charles Blé Goudé, aurait participé au recrutement et à la distribution des armes aux miliciens à Duekoué au courant du mois de mars. De même, Niossekan Barnabé, président local du COJEP de Sahibly, situé dans la zone de Toulepleu, a recruté 14 jeunes villageois sous prétexte qu'ils allaient être intégrés dans les forces armées. Les familles ont dû verser chacune 20,000 FCFA, ainsi que le prix du transport des recrues à Guiglo. Barnabé est décrit par ses victimes comme étant borgne, grand de taille et de teint noir. Un certain Dabila, clair et de petite taille, ainsi que les dénommés Solo, Esaïe, Sea Paulin et Bah Twenty, tous membres du COJEP local de Sahibly, ont aussi exercé beaucoup d'exactions contre les populations locales. A Duekoué, les Jeunes Patriotes se sont livrés à des exactions similaires contre les populations allogènes et allochtones, sous la conduite de Bah Roland, président local du COJEP.

## 8. Les groupes d'autodéfense

59. Certains membres de la jeunesse allogène, regroupée essentiellement au niveau des quartiers *Kokoma* et *Résidentiel* de Duekoué, se sont alliés aux dozos, par instinct de survie, pour créer des groupes d'autodéfense et faire face aux attaques répétées des miliciens guérés et des mercenaires libériens. Si l'Equipe d'investigation n'a pu obtenir d'informations précises sur la structure de ces groupes et leur chaîne de commandement, il ressort des investigations que chaque groupe d'autodéfense regroupe 12 à 17 éléments, armés de fusils calibre 12 et d'armes blanches. Ces éléments sont chargés de fournir des renseignements et des informations sur la situation à Duekoué et sur les positions des FDS aux FAFN basées plus au nord. Ces groupes sécurisent aussi les quartiers allogènes à la demande des populations locales, pour prévenir toute incursion des miliciens, surtout sur l'axe reliant Duekoué à Guiglo. Les habitants des quartiers sécurisés paient 300 FCFA par foyer et par semaine aux groupes d'autodéfense. La mise en œuvre d'une telle stratégie a parfois conduit à des dérives. Certains éléments de ces groupes se sont également reconvertis en coupeurs de route, à l'instar des miliciens et autres mercenaires.

60. Il a été clairement établi que le 28 mars, ces groupes d'autodéfense ont participé aux combats dans la ville de Duekoué, avant l'arrivée des FRCI. Un premier groupe a été posté sur la route de Guiglo, un autre au niveau du quartier *Antenne* et un troisième groupe au niveau du quartier *Carrefour*. Certains éléments - essentiellement des Burkinabés, Guinéens, Ivoiriens, Maliens et Nigériens - se considérant comme des laissés pour compte du MPCCI lors de la guerre de 2002, affirment avoir fait partie de ces groupes d'autodéfense. Parmi les membres d'un de ces groupes on peut citer : Chat Tonnerre, Diesel, Abdoul, Moussa Diallo, Bakary Touré, Papa Dembélé<sup>10</sup>, Keita Lassa, Chacool Ouattara, Siaka, Kassim Coulibaly, Laciné Traoré, Mory Koné, Koné Sékou, Koné Mamadi et Lamissa. Un certain caporal Dramane Malik résidant à Man aurait fourni deux kalachnikovs, une roquette et cinq motocyclettes à l'un de ces groupes d'autodéfense pour attaquer les positions des FDS le 8 et 27 mars.

### 9. Participation des civils

61. Des civils, révoltés par les multiples exactions des miliciens, ont aussi participé à certaines exactions en signe de représailles. Dans la zone de Duekoué, certains planteurs allogènes se sont transformés en dozos et disposent d'armes sous prétexte qu'ils doivent se défendre contre les exactions des miliciens guérés cherchant à les exproprier de leurs plantations. D'autres civils ont aussi brûlé vifs certains mercenaires libériens qui sont tombés entre leurs mains. Tel a été le sort de deux mercenaires libériens qui tiraient de façon indiscriminée sur les populations à Guiglo. Leurs armes ont été arrachées et remises aux FRCI.

## VIII. L'attaque et la prise de la ville de Duekoué

62. Les graves incidents qui se sont déroulés dans la ville de Duekoué doivent être analysés à la lumière de la dynamique des différentes forces en présence. Ils doivent ainsi prendre en compte les incidents liés aux exactions répétées des milices et mercenaires qui ont exacerbé les conflits interethniques d'une part, et les affrontements qui ont eu lieu entre les FDS, miliciens, mercenaires et FRCI, dozos et groupes d'autodéfense d'autre part. La conjugaison de tous ces facteurs propices à la violence, contribue à mettre en relief l'ampleur des pertes en vie humaine survenues à l'ouest.

### A/ L'exacerbation des violences intercommunautaires

63. La tension intercommunautaire a atteint son paroxysme à Duekoué bien avant la prise de la ville le 29 mars par les FRCI. Cette tension a été provoquée d'une part par la recrudescence des exactions commises par les milices, mercenaires et autres bandes armées contre les populations civiles, allogènes et allochtones en particulier, à la suite d'au moins quatre incidents qui ont creusé le clivage ethnique et ravivé les rancœurs intercommunautaires.

64. Le 2 décembre 2010, un détachement mixte composé de militaires, de gendarmes et de jeunes patriotes, est pris à partie par des jeunes allogènes armés de fusils à Mont Peko (zone d'Amadé Ouermi). Le bilan est de sept morts, dont trois militaires et un gendarme. Six militaires sont blessés et quatre véhicules militaires incendiés. Cet incident a été causé par le fait que le 1<sup>er</sup> décembre, deux gendarmes déployés dans la zone avait confisqué la mobylette d'un allogène. Une attaque similaire lancée à Fengolo le 16 décembre 2010 après la marche du RHDP à Abidjan par les mêmes Patriotes contre les communautés allogènes, a été repoussée par les dozos, faisant trois morts parmi les dozos.

<sup>10</sup> Ce dernier porte le même nom que le chef dozo de Duekoué d'origine malienne (Dembele Bala).

65. La tension est montée d'un cran le 3 janvier 2011, lorsqu'une commerçante d'origine malinké a été tuée par balles par des miliciens lors du braquage du véhicule qui la transportait de Man à Duekoué. Plusieurs autres passagers ont été blessés lors de cet incident. Les jeunes miliciens guérés ont de surcroît voulu empêcher l'inhumation du corps, en bloquant l'accès du cimetière à la famille de la défunte, malgré l'intervention des éléments des FDS locaux. En réaction, les allogènes soutenus par les dozos ont manifesté dans la ville en érigeant des barricades et en brûlant des pneus en divers endroits sur la route. Les autochtones guérés, soutenus par des miliciens et renforcés par des mercenaires libériens bien armés, ont décidé à leur tour d'en découdre avec les allogènes au motif que les étrangers voudraient s'imposer dans leur milieu. Ils ont alors tiré sur les populations faisant plusieurs morts et des blessés. Une chasse aux Malinkés s'en est suivie. Plusieurs boutiques et des maisons appartenant aux Malinkés ont été pillées et incendiées par les jeunes Guérés. Les affrontements durent jusqu'au 5 janvier. Au moins 37 personnes ont été tuées, 91 autres ont été blessées, 230 habitations incendiées, 73 habitations saccagées et pillées, 47 magasins et commerces incendiés, 56 magasins et commerces saccagés et pillés, 3 hôtels incendiés, 10 restaurants et maquis bar incendiés, une station d'essence saccagée, une pharmacie saccagée et 6 véhicules brûlés. Le même jour, des jeunes Malinkés ont manifesté devant le siège de l'état-major des FN à Man pour protester, selon eux, contre les discriminations et les persécutions dont sont victimes les membres de leur communauté dans la région du Moyen Cavally, et dénoncer le regard complice des autorités locales. Les jeunes Malinkés ont alors brûlé des pneus et érigé des barricades sur la voie publique en lançant des slogans hostiles au régime de Laurent Gbagbo.

66. De nouveau, le 24 mars, à Niambly (3 km de Duekoué), des jeunes miliciens guérés dont un certain Marcel, connu comme étant le bras droit de Colombo, ont brûlé les habitations des allogènes, y compris la mosquée du village, et tué trois Baoulés, au motif que l'un des leurs avait été tué par des coupeurs de route, accusés d'être allogènes. En réaction, les allogènes ont incendié les habitations des Guérés se trouvant de l'autre côté de la route, tout en préservant l'église du village (**Annexe XX**).

67. Ces différents incidents ont provoqué un déplacement massif de populations. Des déplacements ont été observés vers Duekoué et *Guitrozon*. D'autres personnes, en majorité Guéré, se sont réfugiées au niveau de la Mission catholique. D'autres personnes sont parties à pied vers Man (80 km de Duekoué) ou Daloa (96 km de Duekoué). Un déplacement massif des populations venant des quartiers de *Toguehi*, *Belleville* et *Guéré* a également été observé. Un repli ethnique est ainsi organisé vers le quartier *Carrefour* pour les Guérés alors que les communautés malinkés se sont repliées au quartier *Kokoma*, à la suite de rumeurs persistantes faisant état de la préparation d'une offensive par les jeunes Guérés visant à chasser tous les Malinkés du quartier *Kokoma* et de la ville de Duekoué.

#### **B/ La prise de Duekoué par les FRCI**

68. La ville de Duekoué a subi trois attaques consécutives avant qu'elle ne tombe aux mains des FRCI. Le 8 mars, une première attaque a été menée contre les FDS postés au corridor de la route de Guiglo. Cette attaque a été menée par un groupe d'autodéfense pro-FN de douze éléments, conduit par un certain Chat Tonnerre, et composé entre autres de Diesel, Guèze et un certain Abdoul. Chat Tonnerre aurait fourni deux kalachnikovs, un A52, des munitions, plusieurs grenades et une motocyclette pour mener cette attaque.

69. Dans la nuit du 27 au 28 mars vers 5h00 du matin, un autre groupe d'autodéfense de 17 éléments a attaqué le Poste de Commandement (PC) militaire de Duekoué sur instruction d'un certain

Caporal Malik résidant à Man. Les assaillants ont reçu à cet effet une roquette. Plusieurs combattants ont été tués des deux côtés mais les assaillants ont eu le dessus. Les FDS auraient mis elles-mêmes le feu à leur PC avant de s'enfuir.

70. Le 28 mars vers 6h00 du matin, les FRCI lancent une offensive sur Duekoué mais y rencontrent une forte résistance de la part des mercenaires libériens, arrivés la veille à Duekoué en provenance de Guiglo. Ils auraient été convoyés à la résidence du ministre Kahé Eric par Yoro Mathurin. Ce dernier avait reçu des armes qu'il aurait distribuées aux jeunes miliciens qui avaient trouvé refuge avec lui au sein de la Mission catholique. Face à cette situation, les FRCI se sont alors repliés vers Man dans l'attente de renfort. Entre-temps, de violents combats ont eu lieu au PC, à la Brigade de Gendarmerie et au Commissariat, menés par des groupes d'autodéfense qui affirment avoir pris ces services vers 15h00 avant le retour des FRCI. Au même moment, vers 15h30, les FDS ont reçu un renfort de Guiglo. Un char, deux 12.7 montés sur deux pick-up 4x4 et plusieurs hommes armés de kalachnikovs entrent alors en action. De leur côté, les FRCI restés à Duekoué en attendant le renfort de Man, ont fait usage d'un DCA à quatre sorties. Selon les témoins, des mercenaires libériens et des FDS ont procédé à l'enrôlement de jeunes volontaires au niveau de la Mission catholique tandis que des FRCI auraient distribué des armes et munitions (kalachnikovs, calibre 12) aux groupes d'autodéfense. Le renfort des FRCI viendra de Man vers 20h00 leur permettant de remporter la bataille le 29 mars au matin vers 8h00. Plusieurs combattants des deux camps ont été tués lors de cet affrontement. De même, plusieurs éléments des FRCI sont tombés dans des embuscades tendues par des snipers, notamment sur l'axe Duekoué – Guiglo.

71. La prise de la ville de Duekoué n'a pas été une tâche aisée pour les FRCI. Des groupes d'autodéfense allogènes et des dozos ont saisi l'opportunité de cet affrontement pour régler leurs comptes aux guérés autochtones. L'Equipe d'investigation n'a pas pu déterminer avec précision la relation de ces groupes avec les FRCI. Toutefois, il apparaît qu'au moins trois groupes d'acteurs sont entrés en scène : 1) un groupe d'autodéfense comprenant des volontaires ou nouvelles recrues. A cet égard, des témoins ont signalé aux enquêteurs la présence de jeunes aux visages noircis de charbon qui avaient assailli la Mission catholique ; d'autres témoins parlent de « jeunes parlant dioula » ; 2) un groupe de dozos aidés par certains allogènes qui ont fait la chasse aux guérés dans les villages environnants; 3) les éléments d'Amadé Ouermi, un riche planteur Burkinabé installé depuis 1986 dans la forêt de Mont Peko, sous préfecture de Bagohouo (35 km au nord de Duekoué) dans la région du Moyen Cavally. L'une des voies menant à son siège traverse le quartier *Carrefour*. Il dispose d'au moins 55 anciens éléments du MPCJ et plusieurs planteurs burkinabè et allogènes et opère sur l'axe Duekoué – Blody Zia et Yrozon. Différents témoignages ont confirmé à l'Equipe d'investigation que c'est le groupe d'Amadé qui a combattu au quartier *Carrefour*. Amadé Ouermi est bien connu dans la région du Moyen Cavally. Il avait soutenu les MPCJ lors de la rébellion de 2000 et obtiendra ainsi des armes et des munitions qu'il gardera par devers lui, même après les accords de cessez-le-feu, dans l'intention d'assurer sa protection et celle des membres de sa communauté contre les attaques et autres embuscades tendues par les jeunes Guérés et les FDS. Sa production de café, de cacao et de riz a toujours suscité la convoitise des autochtones Guérés qui l'ont menacé à plusieurs reprises d'expulsion. Face à ces menaces, Amadé a organisé des planteurs maliens et burkinabés qui travaillent dans ses plantations, en groupe d'autodéfense. Il est redouté à Bagohouo et Duekoué pour sa détermination, sa résistance et ses pouvoirs mystiques. Son groupe résistera à maintes reprises aux assauts des FDS et des miliciens qui cherchaient à le déloger du Mont Peko. Toutes ces attaques se sont soldées par mort d'hommes de part et d'autre mais Amadé a toujours réussi à mettre en déroute les FDS et les miliciens à qui il confisquait armes et munitions.

72. Plusieurs témoins ont révélé que c'est le travail fourni par les dozos au niveau des villages ; par les éléments d'Amadé au niveau quartier *Carrefour* et par les groupes d'autodéfense au niveau de l'entrée de Guiglo qui ont permis aux FRCI d'avoir le dessus sur les miliciens à Duekoué. Plusieurs de leurs leaders avaient déjà quitté la ville bien avant le début des affrontements. D'autres témoignages ont confirmé aux enquêteurs de l'ONUCI que les éléments des FRCI recherchaient plutôt les miliciens et les FDS. Certains d'entre eux avaient même conseillé à certains membres de la population civile d'aller se réfugier à la Mission catholique avant de se faire tuer dans les affrontements.

73. Le 2 avril, l'Equipe d'investigation a pu s'entretenir avec un dozo burkinabé, accompagné d'un indicateur qui recherchait activement des jeunes Guérés au quartier *Carrefour* (Annexe XXI). Ce dernier se disait révolté que l'ONUCI puisse s'intéresser aux tueries perpétrées contre des Guérés alors que plusieurs Burkinabés et autres allogènes malinkés et baoulés ont été tués depuis des années par les miliciens sans aucune réaction. Selon lui, l'impunité ambiante a ravivé un sentiment de vengeance poussant les dozos à rechercher et à exterminer tous les miliciens qui sèment la mort et la désolation parmi ses parents.

74. La prise des différentes villes de la région du Moyen Cavally et Dix-huit Montagnes est diversement appréciée par les populations. Les autochtones continuent d'appeler les FRCI « les rebelles ou Forces nouvelles » et considèrent que les allogènes ont confisqué leurs terres à la faveur de la crise de 2002. Ils estiment que l'arrivée du Président Alassane Ouattara joue en leur défaveur dans la mesure où les différends fonciers ne sont pas encore résolus. Ils redoutent surtout de subir les représailles des allogènes en raison des nombreuses exactions qu'ils ont eux-mêmes commises à leur rencontre, d'autant plus que plusieurs allogènes ont rejoint le rang des FRCI.

75. Pour les allogènes, l'arrivée des FRCI est salvatrice. Elle est considérée comme une délivrance et une consécration de la liberté. Ils se sentent libérés des tueries et autres atrocités perpétrées par les miliciens et mercenaires libériens : « *Les guérés voulaient anéantir et exterminer tous les musulmans...semant la haine ethnique et religieuse et la désolation dans la ville de Duekoué où pour prier les musulmans devait se cacher en fermant hermétiquement les portes. Ils ne pouvaient porter leurs boubous ou djellabah* ».

## **IX. La situation des droits de l'homme dans les régions du Moyen Cavally et des Dix-huit Montagnes**

76. La situation à l'ouest du pays a été marquée par de graves violations des droits de l'homme, notamment des atteintes au droit à la vie, à l'intégrité physique et au droit à la propriété. De graves atteintes à la liberté de circulation, à la liberté et la sécurité de sa personne, ainsi qu'au droit à la liberté d'expression, d'opinion et de religion ont été également recensés. Plusieurs morts et blessés ont été enregistrés. Des actes de pillages et de destruction des biens ont également été commis. Ces violations ont eu des répercussions non négligeables sur les droits sociaux, économiques et culturels, notamment le droit à la santé et à l'éducation et un impact considérable sur la situation humanitaire.

### **A/ Dans la région du Moyen Cavally**

77. Pendant longtemps, les populations allochtones et allogènes ont été soumises à diverses formes d'exactions et de discriminations provoquant ainsi un clivage ethnique de plus en plus profond avec les communautés autochtones. Les affrontements faisant suite à l'offensive des FRCI a

encore accentué ces clivages. Au moins 944 personnes dont au moins 93 femmes, ont trouvé la mort entre le 1<sup>er</sup> décembre 2010 et le 24 avril 2011 dans cette région, à la suite des affrontements intercommunautaires et les affrontements opposant les FRCI aux FDS/miliciens et mercenaires. Au total 58 décès ont été causés par les effets collatéraux de la guerre, à la suite de maladie, de noyade ou de faim des victimes. Parmi les victimes l'on dénombre au moins 159 Burkinabés et 68 Maliens. Ces violations ont été commises par différents acteurs impliquant aussi bien les milices guérés et les mercenaires libériens, les dozos, les groupes d'autodéfense allogènes, les jeunes patriotes, des éléments FAFN, FDS et FRCI, ainsi que certains membres de la population civile qui ont agi en représailles.

## **B/ Dans la région des Dix-huit Montagnes**

78. La région des Dix-huit Montagnes a été beaucoup moins affectée par la guerre. L'on décompte environ 68 morts dont 10 femmes. Les victimes ont été généralement tuées lors des combats entre FRCI, miliciens et mercenaires dans la zone. Cependant, 16 personnes sont décédées des suites de maladie ou par noyade.

## **C/ Typologie des violations et leurs auteurs**

### **1. Les atteintes au droit à la vie**

#### *1.1. Dans la ville de Duekoué*

79. Les conclusions de l'Equipe d'investigation de l'ONUCI ont établies qu'au moins 505 personnes dont 42 personnes victimes des dommages collatéraux ont été tuées à Duekoué et dans les villages environnants. Il faut indiquer que 198 corps, en état de putréfaction avancée ont été enterrés dans trois fosses communes creusées par l'ONUCI. Ces fosses communes sont localisées respectivement au quartier *Carrefour* (deux) et à *Guémond* (**Annexe XXII**). L'Equipe d'investigation qui était sur les lieux dès le 1<sup>er</sup> avril, a pu se rendre compte de l'état de putréfaction avancée des corps qui jonchaient la ville, de *Niambly* (3 km de Duekoué), en passant par le quartier *Carrefour* jusqu'à la Mission catholique à Duekoué. En plus de ces 198 corps, 15 autres corps ont été retrouvés et enterrés, ce qui fait un total de 213 corps inhumés. L'Equipe d'investigation a pu constater que certaines victimes avaient été clairement exécutées dans leur fuite. La position de certains corps indiquait que les victimes ont essayé de fuir ou ont cherché à se cacher dans des maisons en construction. Des corps ont été découverts couchés sur le ventre, ce qui laisse supposer qu'ils ont été abattus dans le dos. D'autres ont été égorgées ou brûlées vives. Des femmes, des enfants et des personnes âgées figurent aussi parmi les victimes.

80. Un ratissage systématique a été fait au quartier *Carrefour* par des dozos et des éléments des FRCI. Les éléments impliqués dans ces tueries recherchaient activement tous les hommes et épargnaient les femmes et les enfants même si l'on peut dénombrer plusieurs femmes et enfants parmi les victimes. Plusieurs miliciens ont été tués par des dozos qui ont aussi perdu beaucoup d'hommes dans ce quartier en dépit des fétiches et autres gris-gris. Certains civils, dont le chef du village Poye Bruno, ont été également tués. « *Le nettoyage avait été fait par des dozos revanchards qui pendant des années avaient vu plusieurs d'entre eux exécutés ou égorgés par les miliciens de Banao* » nous dit un témoin. Un autre témoignage réaffirme que les 28 et 29 mars, les FRCI ne sont arrivées au quartier *Carrefour* qu'une fois « *le gros du travail* » ait été fait par des dozos (burkinabè, sénoufo, baoulé), certains portaient des treillis semblables à ceux portés par les hommes d'Amadé.

Un autre témoin révèle que des hommes en treillis avec un accent burkinabè se sont approchés de lui alors qu'il était en compagnie d'un de ses amis. Ils leur ont fait comprendre qu'ils n'étaient pas venus pour les civils mais pour les militaires et leurs alliés. Pour leur avoir mal répondu, son ami a été attaché à un arbre en face du camp de Colombo et a été abattu sans autre forme de procès. Les assaillants ont ensuite tiré des coups de sommation en demandant aux femmes et aux enfants de s'en aller avant de brûler ou de piller plusieurs maisons. Les enquêteurs ont effectivement vu lors de leurs investigations sur le terrain, un homme attaché et pendu à un arbre. (**Annexe XXIII**).

81. L'Equipe d'investigation a aussi constaté la présence de plusieurs corps dans au moins deux puits situés au niveau du quartier *Carrefour*. Un puits très profond, localisé au siège de l'APWè regorgeait de corps humains dont le nombre n'a pas pu être déterminé pour des raisons évidentes. Un autre puits situé dans la cour de la résidence d'un pasteur tué dans les incidents, contenait au moins trois corps visibles à l'œil nu (**Annexe XXIV**). L'Equipe a pu établir que des échanges de tirs avaient eu lieu au niveau de cette maison qui dispose d'un étage supérieur où des tireurs étaient postés, au vu des impacts de balles.

82. Pour leur part, les FDS ont tué le 9 mars au moins cinq personnes dont quatre bébés lors de leur riposte contre les groupes d'autodéfense qui avaient attaqué leur position. Certains éléments des FDS ont participé à des exécutions menées par des jeunes patriotes dans le cadre des affrontements intercommunautaires. D'autres sont impliqués dans les tueries d'au-moins 10 allogènes à Bagohouo et Fengolo des 3 et 16 décembre 2010, de connivence avec des Jeunes Patriotes. D'autres encore ont participé par omission aux exactions en fermant les yeux sur les abus perpétrés en toute impunité contre des populations civiles. Certains éléments ont également participé dans les affrontements opposant les FRCI aux miliciens et mercenaires qui ont fait de nombreuses victimes.

### *1.2. Dans les villages environnants de Duekoué*

83. Les dozos ont été indexés comme étant les auteurs principaux des graves atteintes au droit à la vie au quartier *Carrefour* et dans au moins quinze villages de Duekoué et de Bangolo. Ils sont impliqués dans la mort d'au moins 159 personnes dans cette zone. Les victimes ont, pour la plupart, été tuées par balle par fusils calibre 12. D'autres ont été égorgées, d'autres brûlées vives, notamment à Diahouin où une victime a été égorgée et jetée dans un puits. A Dieheba, les populations sont formelles, les FRCI ne sont pas rentrés dans le village le 28 mars. Ceux qui les ont attaqués venaient des campements de Telebly, Batekrou, Koffikro, Guiglo et Michelkro. Ils étaient habillés en tenues traditionnelles apparentées à celles des dozos et armés de fusils calibre 12 et de machettes. Les villageois accusent clairement la communauté allogène d'avoir agi en représailles aux exactions commises par les Jeunes Patriotes.

84. Un témoin renchérit : *« Je dis que ce sont les allogènes qui nous ont attaqués puisque depuis la campagne électorale, un climat de méfiance s'est installé entre les deux communautés. Les jeunes Guérés avaient érigé un barrage de contrôle à l'entrée du village et les allogènes n'étaient pas contents de cette pratique. Ils avaient été victimes de fouilles et de racket de la part de nos jeunes. Voilà, ils se sont vengés, maintenant ce sont les dozos qui occupent ce barrage »*. Un autre témoin ajoute : *« Les gens qui nous ont massacrés, sont les dozos. Ils nous ont poursuivis dans notre fuite. Voilà même les douilles des cartouches de fusils calibre 12 qu'ils ont utilisés. Actuellement, les FRCI sont là-bas au barrage. Ce sont eux qui nous ont demandé de retourner dans le village. Nous vivons en paix avec eux mais nous avons peur d'aller dans les campements puisque les dozos s'y trouvent »*. Dans un autre village voisin : *« les dozos avaient encerclé notre village. Armés de fusils calibre 12*

dont voici les douilles et habillés en tenue traditionnelle ornés de gris-gris, ils ont tiré indistinctement sur les habitants ... ». D'autres témoins ont confirmé aux enquêteurs que les FRCI avaient effectivement démantelé un barrage dozo à l'entrée du village.

85. Il convient de relever que les miliciens guéré et autres patriotes avaient au préalable commis plusieurs atteintes à la vie contre les populations allogènes. Le 3 décembre 2010, un groupe de 25 miliciens identifiés et armés de kalachnikovs, des machettes et autres armes blanches résidant au quartier *Carrefour*, a fait irruption à Toa Zeo (13 km à l'est de Duekoué), en menaçant de mort les populations autochtones baoulés au motif qu'ils avaient reporté leurs voix en faveur du candidat RHDP. Voyant que la communauté était prête à en découdre, les miliciens se sont retirés du village.

86. Le 14 décembre 2010, le corps d'un Guinéen a été retrouvé mutilé dans un champ non loin du quartier *Guitrozon* à Duekoué. Il avait été porté disparu depuis le 12 décembre alors qu'il revenait d'un voyage d'affaire à Man (96 km au Nord de Duekoué). Il avait le corps tailladé de coups de poignard et la tête broyée avec une grosse pierre. La victime avait utilisé un raccourci à l'entrée de Duekoué pour échapper au contrôle et racket des agents de la douane. Les parents de la victime ont attribué ce crime aux miliciens et mercenaires.

87. Les 16 décembre 2010 et 20 février 2011, un Burkinabé et un Baoulé ont été égorgés à Dieheba par des jeunes autochtones qui se disaient patriotes. Le corps d'une des victimes a été retrouvé derrière la maison du chef de village Oula Kpahe Bernard. Une attaque similaire des jeunes autochtones le 16 décembre à Fengolo a été déjouée grâce à l'intervention des dozos.

88. Le 20 décembre 2010, vers 6h00 du matin, un ressortissant nigérian et deux burkinabés ont été interceptés par six jeunes miliciens armés entre le village de Fengolo et le campement de Remikro. Ces derniers ont sommairement abattu le ressortissant nigérian âgé de 40 ans qui tentait de fuir, avant de blesser les deux autres Burkinabés.

89. Le 14 janvier, vers 6h00 du matin, un instituteur d'origine bété a été pendu à un arbre par des jeunes miliciens guérés au quartier Bellémoïn à Duekoué. Le rapport de constat de la police atteste que le corps du défunt portait les stigmates d'une bagarre et ses mains avaient été ligotées. La victime avait reçu à plusieurs reprises des menaces des jeunes miliciens guérés voulant confisquer les porcs de son élevage.

90. Le 28 janvier, un agriculteur burkinabé de Bangolo (35 au nord de Duekoué), a été intercepté par des miliciens Guérés armés de kalachnikovs, de machettes et de gourdins au niveau du quartier *Carrefour*, sans raison valable. Ils l'ont fait tomber de son vélo et l'ont frappé à coup de gourdins avant de l'achever à coups des machettes. Le corps mutilé de la victime a été ensuite abandonné sur la voie à l'entrée du quartier *Carrefour*. Cette situation a engendré une forte colère de la communauté burkinabé qui a menacé de se venger contre les Guérés.

91. Le 7 février, vers 8h00, un chauffeur et un commerçant malinké, âgés respectivement de 30 et 34 ans, ont été tués par quatre individus armés des kalachnikovs et des pistolets automatiques sur la route de Bangolo. Les assaillants ont tiré à bout portant sur les deux victimes avant d'emporter leurs motos et autres biens.

### 1.3. Dans la zone de Guiglo, Blolequin et Bakoubly

92. Les tueries qui ont eu lieu dans la zone de Guiglo, Blolequin et Bakoubly ont été principalement l'œuvre des miliciens guérés et de mercenaires libériens. Les attaques menées dans ces localités ont visé essentiellement les populations allogènes et des ressortissants de la CEDEAO. Au moins 344 allogènes et ressortissants de la CEDEAO, des Burkinabés en majorité, ont été tués pendant la période en revue. Les mercenaires et miliciens séquestraient régulièrement les populations en forêt et procédaient à des exécutions en ne faisant aucune distinction entre les hommes, les femmes et les enfants.

93. Les 21 et 22 mars, les populations allogènes de Oualaïtaibly ont été séquestrées par les miliciens et mercenaires au niveau du campement Ouedraogo Thomas avant d'être sommairement exécutées. Au moins 30 personnes dont 23 Burkinabés et sept Baoulés ont été tués. Quatre femmes et neuf enfants étaient parmi les victimes.

94. Le 22 mars, un char à chenilles conduit par des FDS a bombardé un quartier malien à Bedi-Goazon (32 km de Guiglo) avant l'entrée en action des miliciens, dirigés par Bob Marley qui se sont acharnés sur les populations civiles. Des jeunes villageois guérés, dont les nommés Agogo et Die Robert figuraient parmi les assaillants. Au moins 46 personnes dont 12 femmes et plusieurs enfants ont été tués. Les victimes étaient essentiellement des ressortissants maliens à l'exception de deux Burkinabés. Lors de ses enquêtes, l'Equipe d'investigation a constaté la présence de plusieurs corps dans des puits et des cadavres jonchaient les chambres. La localité était déserte. Seuls deux éléments des FRCI et six survivants comprenant quatre Burkinabés et deux Ivoiriens étaient venus constater les dégâts. L'un des témoins s'est exclamé devant un puits en reconnaissant le cadavre d'une victime : « *C'était une femme gentille. Elle faisait boutique ici là* ». Ce sont les seules paroles qu'il a pu prononcer avant de s'éloigner d'un air hagard.

95. Le 24 mars, un groupe de miliciens conduits par un certain Oulaï Tako se sont attaqués aux populations allogènes et étrangères de Tinhou (Blolequin). Ils ont tué deux Burkinabés avant de tout incendier sur leur passage. Le 27 mars, le même groupe a attaqué respectivement le campement Goy (6 km de Tinhou) tuant deux personnes ainsi que le campement de Sekéou (37 km de Péhé). Des cas de viols ont été également signalés dans ces localités. Ces attaques ont été menées en représailles contre les populations allogènes à qui les miliciens reprochaient d'avoir réclamé le vélo d'un Burkinabé qu'ils avaient confisqué.

96. Le 28 mars, des miliciens sont entrés chez un Malinké, âgé de 70 ans, à Noudé sur la route de Troya II dans la région de Guiglo. Ils ont brûlé son champ, tué ses volailles et son bétail avant de le frapper, lui cassant les deux bras. Ensuite, ils l'ont égorgé à l'aide d'un long couteau de même que sa petite fille âgée de deux ans, et ont jeté les deux corps dans un puits.

97. Dans la nuit du 28 mars vers 21h30, au moins 20 ressortissants de la CEDEAO dont un Ivoirien d'origine malinké, un Guinéen, un Nigérien, cinq Burkinabés et 12 Maliens, ont été égorgés par des miliciens et mercenaires libériens dans le quartier *Nazareth* à Guiglo. L'une des victimes, un Burkinabé, a été brûlée vive le 31 mars au Centre de la GTZ qui servait de camp aux miliciens, dirigé par un certain Tagro. Selon les témoins, les victimes avaient été extraites de leur domicile respectif, ligotées et égorgées non loin des maisons. Elles ont été ensuite jetées dans des canaux d'évacuation d'eaux. Les familles des victimes ont procédé à leur enterrement.

98. Le 29 mars, profitant d'une victoire momentanée sur les FRCI à Bloléquin, des mercenaires libériens ont escaladé la clôture de la préfecture abritant des PDI qui avaient été regroupées dans ces locaux par les FRCI pour leur protection. Après avoir séparé les guérés des autres communautés qui comprenaient des Malinké, Baoulé, Yacouba, Burkinabè, Béninois, Guinéens, Maliens et Togolais, le leader du groupe, Bob Marley, leur a lancé « *Vous pensez que les FRCI pourraient vous sauver ?* ». Il a compté jusqu'à trois avant de tirer sur le groupe. Au moins 57 personnes ont été abattues dont sept personnes qui s'étaient réfugiées sous une table. Parmi ces victimes figuraient au moins neuf femmes et cinq enfants, dont des bébés. L'une des femmes abattues portaient son bébé au dos (**Annexe XXV**). L'imam de la ville de Bolequin, Siaka Sako, âgé d'environ 70 ans et son fils Moustapha Sako âgé d'environ 18 ans, se trouvaient parmi les victimes. L'Equipe d'investigation a pu rencontrer un rescapé de l'incident très traumatisé qui affirme revoir quotidiennement les scènes du massacre et qui souffre depuis lors de troubles du sommeil.

99. Le 2 avril, des miliciens guérés, dirigés par deux individus dénommés Gérard et Fidèle, ont fait irruption au domicile d'un planteur de café-cacao burkinabè à Bantroya dans le département de Bakoubly, au motif que leur leader demandait la tête du planteur. L'ayant trouvé dans une concession, ils l'ont sommairement exécuté avec tous les membres de sa famille, faisant ainsi 11 morts et un blessé. Les autres Burkinabè ont fui la localité pour se réfugier à Sahibly (Pehé).

#### 1.4. Dans la zone de Danané et Man

100. L'Equipe a recensé environ 68 victimes dont 10 femmes et un malade mental dans cette zone. Certaines victimes étaient des combattants tués lors des affrontements entre FAFN/FDS à Bounta. D'autres, notamment à Teapleu ont été tués par des miliciens lors de leur repli. D'autres victimes sont mortes à la suite de maladie ou par noyade en tentant de traverser le fleuve Nyo pour se réfugier au Libéria.

#### 1.5. Dans la zone de Toulepleu, Doké et Pehé

101. Les FRCI ont mené de violents combats avec les miliciens/mercenaires dans cette zone ainsi qu'à Doké dans la zone de Bolequin. Doké est le village d'un leader des FS LIMA, Oulaye Delafosse par ailleurs ancien sous-préfet de Toulepleu et ancien élément des FDS. A Pehé, les FRCI n'ont pas combattu mais ont sommairement exécuté au moins 46 personnes, essentiellement des Guérés, dont le chef du village, Kah Gnagbei Gilbert, 70 ans, et blessé grièvement son grand-frère, Kah Nioulé Robert, 75 ans. Ce dernier porte encore deux balles dans son corps. Une femme, Glenignan Rosalie, fait également partie des personnes tuées à Pehé.

## 2. Les atteintes à la vie de leaders religieux

102. Le 28 mars, lors des combats à Duekoué, des dozos du quartier de *Kokoma* sont entrés au domicile de l'Imam Konaté, réputé modéré, en demandant aux habitants de la maison de ne pas avoir peur, de rentrer chez eux et qu'ils allaient les sécuriser. Les dozos ont été ensuite repoussés par des miliciens et mercenaires habillés en treillis de la gendarmerie et armés de roquettes, de A52, de DCA et de grenades, accompagnés par un gendarme qui ont à leur tour surgi dans la cour de l'Imam, où ils sont restés de 7h00 à 15h30 en tirant des rafales. Les miliciens n'ont pas voulu écouter l'un d'entre eux qui intervenait en faveur de l'Imam. Ils lui ont reproché de ne pas être un bon soldat et que « *dioula c'est dioula* » avant d'abattre l'Imam Konaté dans le dos devant sa femme, son frère et ses enfants. Ils l'ont ensuite brûlé à l'essence ainsi que la maison où il habitait avant de couper l'oreille à

une femme âgée qui se trouvait dans la concession. Ensuite, les miliciens ont utilisé un chevron pour casser le cou du propriétaire de la maison, Siriki Samassi, avant de l'abattre sur indication d'une femme guéré qui leur avait indiqué qu'il était Dioula bien qu'il s'exprimait correctement en guéré. Les miliciens ont ensuite incendié la maison du troisième Imam, où se trouvait un enfant de quatre ans qui est mort, avant de s'en prendre à des voisins, dont un Sénégalais. Les auteurs de ces exactions ont été clairement identifiés. Il s'agit d'un borgne, de teint noir et qui serait proche de Banao, de Bah Dobli, un proche voisin qui conduisait les miliciens, un certain Dasco qui habite en face de la mosquée de l'Imam, d'Adolphe dit Dolio, fils d'un directeur d'école de Duekoué à l'EPP municipalité I et un Gouro Goyi Bi Patrice. Un certain Kobi qui tient un cybercafé faisait également partie du groupe. Il convient de rappeler que l'Imam Konaté avait participé à toutes les missions de réconciliation dans la ville.

103. Deux autres Imams, originaires de Dahobli (2 km de Taï) et de Bolequin ont été tués par des miliciens dans les incidents similaires.

104. Le 29 mars, le pasteur Doué Jacques, dirigeant de l'Eglise du Christianisme Céleste *Arche de Noé* et deux autres pasteurs originaires de Baobli ainsi que neuf de ses fidèles, ont été tués à Duekoué par des hommes en treillis et des dozos sur indication d'une dame au teint clair et grande de taille. Les assaillants l'ont tué alors qu'il portait sa soutane. Ils ont ensuite saccagé son domicile. Il convient de signaler que le domicile du pasteur comporte un étage où des échanges de tirs ont eu lieu. En outre, un puits qui se trouvait dans la cour de son domicile contenait au moins trois corps qui remontaient à la surface lors du passage de l'Equipe sur les lieux.

### 3. Les atteintes à l'intégrité physique

105. Au moins 586 personnes, dont 80 femmes et 14 enfants, ont été blessées dans les affrontements, soit dans le cadre de violences intercommunautaires, soit lors des affrontements opposant les différentes parties au conflit. Les victimes ont été blessées soit par arme à feu (fusils calibre 12), soit par éclats d'obus, soit par des roquettes. Une fillette de 14 ans qui avait reçu une balle perdue au pied à Duekoué a dû être amputée faute d'avoir été soignée à temps. Tous les blessés ont bénéficié de soins gratuits dans les différents hôpitaux de Bangolo, Duekoué, Danané et Man. Des femmes enceintes et des femmes combattantes figurent parmi les victimes. Dans d'autres cas, notamment à Boyapleu (Danané), des femmes ont été sévèrement frappées par des FDS postés dans la zone pour avoir refusé de leur céder la marchandise qu'elles vendaient (cigarettes, riz et autres denrées alimentaires).

106. Le 17 décembre 2010, à Duekoué, un Baoulé âgé de 26 ans, acheteur de produits agricoles, a été sévèrement frappé par des miliciens, alors qu'il revenait d'une plantation, au niveau du quartier *Antenne*. Il a ensuite été amené au quartier *Carrefour* et séquestré jusqu'au soir. La police a dû intervenir pour qu'il soit libéré. La victime a été blessée au bras droit et à la tête. Les miliciens lui ont ravi deux téléphones portables, une moto, des habits et la somme de 150,000 FCFA (300 USD). Il a été soigné dans un centre de santé privé de Duekoué.

107. Le 24 décembre 2010, vers 19h00, un couple burkinabè en provenance du campement Kouassikro (10 km au nord de Duekoué) a été attaqué par des jeunes Guérés armés, au quartier *Antenne*, à Duekoué. Ils ont fait tomber le couple de la moto que le mari conduisait avant de leur assener des coups de bâtons et de crosses de fusils. Le couple a été dépouillé de sa moto et de la

somme de 60,000 FCFA (120 USD). Ils ont été secourus et conduits à l'hôpital par des planteurs baoulés qui empruntaient le même chemin.

108. Le 23 janvier, deux planteurs Burkinabès, âgés de 24 et 28 ans, ont été interpellés par des miliciens, alors qu'ils se rendaient aux champs. Ils ont été copieusement frappés et blessés à coups de couteaux aux épaules et au ventre. Ils ont été détenus dans un local du 23 au 26 janvier 2011 par les miliciens qui les ont libérés sur l'intervention du délégué consulaire assisté par des gendarmes. Cependant le délégué consulaire a dû payer la somme de 40,000 FCFA (80 USD) à Banao pour leur libération. Un autre Burkinabé qui avait été arrêté par les éléments de Banao, a dû payer la somme de 200,000 FCFA (400 USD) avant d'être libéré.

109. Le 28 mars, un jeune Malinké âgé de 23 ans a été arrêté à Guiglo par des miliciens guérés encagoulés suite à la dénonciation d'une femme dénommée Sylvana qui l'accusait d'accueillir des rebelles à son domicile. Les miliciens ont fait irruption chez lui alors qu'il déjeunait. Ils ont renversé sa nourriture et lui ont demandé de les suivre à *Adjamé*, un quartier de Guiglo, dans le camp de Maho Glofiéi. Sur place, ils l'ont ligoté avant de le frapper à coup de machettes, pilons et crosses de kalachnikovs. Quatre éléments des FDS, dont un certain caporal chef Gbagbadé, désigné comme étant le formateur de ces miliciens, ont participé à ces faits. Ces derniers lui ont demandé de payer 200,000 FCFA pour sa libération. La victime est restée séquestrée de 13h00 à 3h00 du matin. Les miliciens le menaçaient de l'égorger à « l'abattoir » qui se trouve derrière le pont Luzo, chez Cyprien Maho. Datahan Marcellin, un jeune guéré, vice-président des jeunes du Mouvement pour la victoire d'Ado (MOVADO), considéré comme un traître, a également été frappé par les miliciens et obligé de vivre en cachette pendant des jours pour échapper à leur hargne.

110. Le même jour, le chef de village de Guehieby, chef central et porte-parole des chefs traditionnels du Moyen Cavally, d'origine guéré M. Oula Kpahe Bernard, hospitalisé à l'hôpital de Bangolo, a été frappé à la tête par des éléments habillés en treillis qui ont fait irruption dans son village en lui demandant de leur indiquer les habitations des FDS. Les assaillants ont ensuite tenté de le brûler avant d'incendier sa maison. Il s'en est sorti sur l'intervention d'un Malinké qui lui a porté secours. L'équipe a pu constater un pansement à la tête et au pied du chef de village (**Annexe XXVI**).

#### **4. Les atteintes au droit à la liberté et à la sécurité de sa personne**

##### *4.1 Cas de disparitions forcées*

111. Pendant la période en revue, l'Equipe d'investigation a recensé au moins 80 cas de disparitions forcées qui ont été signalés à Bédi Goazon, Boyapleu, Duekoué, Zouan-Hounien, Bloléquin et à Diahouin (dans la zone de Duekoué).

112. Le 4 janvier, un agriculteur d'origine burkinabé dénommé Isaac, résidant au quartier *Antenne* à Duekoué a été porté disparu. Il avait été menacé par des miliciens guérés, qui l'accusaient de soutenir la communauté malinké et le RHDP. L'intéressé avait saisi les autorités sans que ces dernières n'interviennent.

113. Vers la mi-mars, deux véhicules de transport en commun ayant à leurs bords au moins 60 personnes, ont été interceptés par les miliciens au niveau du quartier *Carrefour*. Les passagers sont portés disparus depuis lors. Les populations ont porté plusieurs plaintes devant les autorités locales sans succès ni obtenir gain de cause.

114. Le prêtre de la paroisse catholique de Bloléquin, Gogbeu Damien, est porté disparu depuis le 2 avril. Il était parti de Guiglo pour Bloléquin.

#### 4.2 Cas d'arrestations et de détention

115. Le 20 février, le chef de village de Téapleu, a été arrêté et séquestré par les éléments FDS-CI de Boyapleu de 17h00 à 23h30. Il a été ligoté, menacé de mort et frappé toute la nuit. Ces derniers ont ensuite mis une chenille vivante dans sa chemise et l'ont envoyé à leur camp à Zouan-Hounien, dirigé par un certain capitaine Roger. Les FDS lui ont demandé pour qui il avait voté. En répondant qu'il avait voté en faveur d'Alassane Dramane Ouattara, ces derniers l'ont de nouveau menacé de mort et l'ont ensuite ramené à sa base. Ils lui ont dit qu'ils n'allaient pas le tuer parce qu'ils avaient l'intention d'attaquer les FAFN et que sa mort allait perturber les événements. La notabilité locale a interpellé le préfet sur ces exactions.

116. Le 17 mars, 25 éléments des FDS ont été faits prisonniers lors des affrontements entre FDS et FRCI lors des affrontements dans la zone. Ils ont été transférés à Daloa. Deux blessés de guerre, le Sergent Guede Blé Sylvain et Sergent Kouakou Da, ont été aussi extraits de l'hôpital de Man et envoyés à Daloa par les FRCI. Deux autres éléments des FDS dont un maréchal de logis (MDL) et un sergent ont été faits prisonniers à Bin-Houyé et Bolequin puis envoyés à Bouaké.

117. Au courant du mois d'avril, les autorités libériennes ont aussi procédé à des arrestations de miliciens ivoiriens et de mercenaires libériens. Au total, 88 présumés miliciens ivoiriens ont été arrêtés et détenus à Harper ; 12 autres présumés mercenaires, y compris « Général Bob Marley » ont été arrêtés et transférés à Monrovia ; Avant cela, sept présumés mercenaires avaient été arrêtés à Harper mais libérés par le juge en application du principe de l'Habeas corpus. Le juge ayant rendu cette décision a été démis de ses fonctions par la Présidente de la République du Libéria.

### 5. Les atteintes au droit à la propriété

118. Le repli des miliciens et mercenaires a été suivi de nombreuses exactions, indépendamment de celles commises auparavant contre les populations civiles. Des membres des communautés allogènes et allochtones ont été exécutés, des édifices publics, privés, religieux et des commerces ont été dévastés, pillés et brûlés et les domiciles des populations qui avaient fui les hostilités pour se réfugier en forêt ou dans d'autres localités ont été systématiquement pillés et/ou incendiés. Les greniers ont été vidés et des ustensiles de cuisine ont même été emportés, empêchant ainsi les populations de pouvoir préparer à manger. Certaines maisons appartenant à des militants LMP ont par ailleurs été incendiées à Man par des militants pro-Ouattara. Les locaux de plusieurs institutions étatiques, la gendarmerie, les commissariats de police, les hôpitaux, des centres de formation (notamment le Centre Fabio de la Mission catholique de Bloléquin, le centre de santé de Pehé), ont été également pillés. A Tinhou, la maison de Dagobert Banzio, ministre des Sports a été brûlée. Les miliciens se sont attaqués à tous ceux qu'ils soupçonnaient d'être des RDHP ou des nordistes. Les échoppes des Burkinabé et des Malinkés sont aussi parties en fumée. Les différents témoignages ont clairement établi la responsabilité des mercenaires libériens et milices pro-Gbagbo dans ces saccages. Il convient de relever que certains éléments des FRCI, des dozos et des membres de la population ont également participé aux pillages.

119. Le 22 mars, vers 14h00, un chauffeur de l'ONG « Save the Children » à Guiglo (30 km de Duekoué) s'est vu arracher la clé de son véhicule par des mercenaires libériens armés de

kalachnikovs. En dépit de l'alerte lancée par les responsables de l'ONG auprès de l'ONUCI et des FDS, le véhicule est demeuré introuvable. De même, le 23 mars, le Bureau du Haut Commissariat pour les Réfugiés (HCR) à Guiglo a été attaqué et saccagé par une vingtaine de mercenaires libériens. Ces derniers se sont emparés de trois véhicules et de deux motos.

120. Le 24 mars, la mosquée *Taqwadullah* de Niambly (3 km de Duekoué) a été brûlée par des miliciens à la suite du décès d'un jeune guéré qui avaient été tué par des coupeurs de route. Les miliciens ont également brûlé des livres de Coran et autres ouvrages religieux. Ils ont en outre saboté le puits de la mosquée dont l'eau n'est plus potable. En contre-représailles, les populations allogènes ont brûlé les maisons des Guérés mais n'ont pas touché à l'église du village.

121. Le 28 mars, des miliciens guérés ont brûlé huit camions remorques XF de 30 tonnes appartenant à un acheteur de café-cacao malien, Demba Dondou, au quartier résidentiel de Duekoué. Ils ont versé de l'essence sur les camions avant de les brûler. En réaction, les populations malinkés ont pillé des domiciles appartenant aux Guérés.

122. Le 28 mars, à Duekoué, un obus de 80 à 81 mm, tiré par des FDS, a complètement détruit la cuisine de la mosquée sunnite *Rassoul*, tuant parallèlement une dizaine de personnes. Au moment de la mission, des impacts de balle étaient également visibles au niveau de la Mission catholique de Duekoué, où des échanges de tirs ont eu lieu entre les miliciens et les FRCI.

123. Le 11 avril, à Vatoué (Danané), 45 jeunes militants de LMP ont pillé et incendié des maisons appartenant aux militants du RHDP, alors que ces derniers manifestaient leur joie à la suite de l'arrestation de Laurent Gbagbo. Les militants ont été arrêtés par les FRCI, puis remis en liberté sur l'intervention du député Dan Ouleo qui participait à la caravane de la réconciliation organisée par le gouvernement.

124. Au courant du mois de février, des FDS ont incendié une plantation de café à Boyapleu au prétexte que les arbres les empêchaient de voir leur ennemi de très loin. En outre, ils ont emporté toute la récolte de café et cacao des populations, en toute impunité.

125. Dans la zone de Bloléquin, le dénommé Doyan Jean Pierre *alias* John Peter, milicien, a régulièrement confisqué des plantations appartenant aux Baoulés qu'il a ensuite redistribuées aux Guérés et mercenaires libériens qui avaient combattu dans la région en 2002. En outre les autochtones exigent que des allogènes leur rétrocèdent quelques hectares de terre. A titre d'exemple, un planteur dont la plantation faisait 4,5 hectares a dû céder 2 hectares à ses « tuteurs » autochtones pour pouvoir travailler dans la communauté. D'autres doivent obtenir un laissez-passer coûtant 20,000 FCFA qui leur permet d'accéder aux plantations. Les planteurs doivent payer 10,000 FCFA supplémentaires pour chaque par manœuvre employé, y compris leurs propres enfants. Les chauffeurs de transport en commun doivent quant à eux payer 10,000 FCFA par Dyna au chef de village et 30,000 FCFA s'il s'agit d'un camion de 10 tonnes avant de pouvoir circuler.

## 6. Les atteintes au droit à la liberté de circulation

126. Dès le 16 décembre 2010, les FDS ont constitué une force mixte à Duekoué avec des miliciens APWè lourdement armés de RPG, de grenades, de kalachnikovs et de machettes dirigé par Banao et par Ouchan Mompeho Julien *alias* Colombo et le leader local du COJEP Bah Roland. Ils ont érigé des barrages routiers sur toute l'étendue de la ville. Lors de ces opérations, ils s'adonnaient

à de nombreuses exactions surtout contre les populations allogènes et allochtones et tiraient de façon indiscriminée dans la ville. Les miliciens se sont retranchés dans des campements et ont attaqué régulièrement les Baoulés, Malinké et Burkinabés, particulièrement à la suite de la menace de la CEDEAO d'envoyer des troupes de l'ECOMOG. Avec la prise des villes environnantes par les FRCI, les miliciens de Duekoué n'avaient plus confiance aux FDS. Ils avaient arraché leurs véhicules et armement et avaient la sécurité entre les mains. Maquillés à la guérilla et lourdement armés de RPG, de grenades ainsi que des kalachnikovs et des machettes, les miliciens ont alors multiplié les barrages routiers. Ils procédaient au contrôle des véhicules mais aussi et surtout des identités des passagers. Les pièces des noms à consonance nordique étaient confisquées<sup>11</sup>. Au moins 84 cartes d'identité et photos de victimes Burkinabès ont été retrouvées au domicile de Banao (**Annexe XXVII**). Les miliciens ont interdit à certains leaders politiques de tenir leurs meetings dans les villes lors de la campagne électorale et étaient soutenus dans leurs actions par certains chefs de quartier, notamment un certain Gaston résidant à *Bellémoïn*. La restriction de mouvement imposée par les miliciens s'appliquait également à l'ONUCI dont tout le personnel était confiné au camp, sous la protection du contingent marocain (MORBAT). Cette situation a entraîné la relocalisation de tout le personnel civil vers la ville de Man, sous contrôle des FN. Le 8 janvier, alors qu'il faisait partie du convoi humanitaire conduit par le Coordonnateur humanitaire du Système des Nations unies en Côte d'Ivoire en visite à la Mission catholique de Duekoué, le véhicule d'un fonctionnaire des droits de l'homme de la Division des Droits de l'Homme (DDH) de l'ONUCI a failli être brûlé par des jeunes patriotes de LMP devant la Mission catholique n'eût été l'intervention d'un capitaine des FDS.

## **7. Les atteintes au droit à la liberté d'opinion et de religion**

127. Des militants LMP originaires de Téapleu, notamment un certain Sapoudé Anderson et Kui Denis, avaient établi une liste de personnes qu'ils soupçonnaient être des partisans du RHDP. Ils utilisaient ensuite des éléments des FDS pour frapper et harceler les personnes figurant sur cette liste. De même, à Man, la communauté Wobé, majoritairement acquise à la cause de LMP, a été continuellement menacée et harcelée par des militants du RHDP. Des menaces ont été proférées par des éléments des FAFN à l'encontre du président du COJEP, dans la sous-préfecture de Logoualé, à l'issue du second tour de l'élection présidentielle.

128. A Guiglo, la mosquée Félix Houphouët-Boigny a été fermée en février en raison des menaces des miliciens qui demandaient à l'Imam de ne pas procéder à l'appel à la prière. La mosquée était toujours close au moment du passage de l'Equipe d'investigation.

## **8. Les droits sociaux, économiques et culturels**

### *8.1 Droit à la santé*

129. Le personnel médical a déserté les hôpitaux dès le début des hostilités dans la région. A Danané, l'hôpital a fonctionné avec deux médecins, un chirurgien et un gynécologue. Le cabinet dentaire est resté fermé. Les équipements sont depuis longtemps défectueux et le personnel s'est « débrouillé » pour assurer une assistance minimale aux malades. Les salaires n'ont pas été payés. Les coupures intempestives d'eau et d'électricité ont affecté gravement le bon fonctionnement de l'hôpital qui a besoin d'au moins 9m3 d'eau. Le château d'eau est en panne depuis le mois de mars.

<sup>11</sup> Près de 1,158 cartes d'identité appartenant aux militants du RHDP ont été retrouvées au domicile du sous-préfet militaire désigné par l'ex-président Gbagbo, M. Kalé Paulin Gnatoua, militant LMP à Duekoué. Ces cartes avaient été confisquées à leurs propriétaires pour les empêcher d'aller voter.

L'hôpital s'approvisionne à partir d'un forage. Il dispose d'un groupe électrogène de 100 KW, mais manque de carburant et maintenance. L'OMS et MSF ont fourni des soins gratuits aux blessés de guerre. L'hôpital reçoit également l'assistance du FNUAP.

130. A Guiglo, l'hôpital a recommencé à fonctionner à partir du 5 avril. Le matériel médical, y compris des réfrigérateurs et des climatiseurs, a été emporté. L'hôpital fonctionne avec un dentiste et des infirmiers en chirurgie. Les médicaments stockés ont été emportés. Des éléments des FRCI se sont emparés de l'ambulance. A Bin-Houyé, un seul médecin est resté sur place avec deux filles de salle. L'hôpital a été pillé, les matelas, réfrigérateurs et stérilisateur emportés, et des vaccins endommagés. Une épidémie de rougeole s'est déclarée dans la région au courant du mois de mars, selon le médecin.

131. L'hôpital de Bangolo, géré par MSF Belgique, avait mis en place un plan d'urgence bien avant la crise. Des simulations ont été faites et l'hôpital a été en mesure d'assister convenablement les blessés qui ont été évacués vers cet hôpital. Les blessés les plus graves ont été évacués vers le Centre hospitalier régional (CHR) de Man.

## 8.2 *Droit à l'éducation*

132. La crise a eu des répercussions dramatiques sur le droit à l'éducation. Dans certains villages, les enfants ne vont plus à l'école depuis le mois d'octobre, les enseignants ayant déserté les établissements scolaires. A Danané, certaines écoles ont été utilisées comme site temporaire pour l'accueil des personnes déplacées. D'autres écoles ont été détruites et pillées, notamment à Téapleu (Danané).

## **X. Les violences faites aux femmes et aux enfants**

133. Pendant la période en revue, l'Equipe d'investigation a documenté 47 cas de viols et abus sexuels dans les zones de Bangolo, Bloléquin, Danané, Duekoué et Toulepleu. Des femmes enceintes et deux mineures figurent parmi les victimes. Ces viols ont été généralement perpétrés par des éléments des FDS, des FRCI, par des miliciens/mercenaires et par des civils. Certaines victimes ont bénéficié d'un traitement médical alors que d'autres ont eu recours à la médecine traditionnelle. Une certaine recrudescence des cas de mutilations génitales féminines (MGF) a été également observée. Cette pratique traditionnelle néfaste a pris de l'ampleur pendant la période de crise en raison de l'absence et/ou des dysfonctionnements observés dans les services administratifs et judiciaires. Au total 36 cas de MGF ont été signalés à Wataradougou (35 km de Duekoué) et Podiagouinée (149 km de Duekoué). Plusieurs femmes, traumatisées par les tirs de mortier, se sont plaintes de maux de tête, d'insomnie et de maladie. Plusieurs femmes enceintes ont accouché prématurément souvent de bébés mort-nés.

134. Au lendemain des événements du 3 au 5 janvier (cf. ci-dessus), 17 femmes dont une fillette de six ans ont été enfermées dans une maison abandonnée par dix miliciens armés qui leur ont demandé de choisir entre le viol ou d'être brûlées vives. Les victimes, violées à tour de rôle par les miliciens, ont bénéficié d'un traitement médical à l'Hôpital général de Duekoué.

135. Le 13 janvier, l'épouse d'un gendarme, âgée de 20 ans, a été violée à Man par deux voisins. Ces derniers l'ont frappée, ligotée avant d'abuser d'elle sans protection. La victime qui a également eu la bouche tuméfiée, a été soignée au CHR de Man. Une plainte a été déposée à la gendarmerie.

136. Le 7 février, à Fengolo, cinq femmes et jeunes filles malinkés, âgées de 17 à 57 ans, ont été violées par huit miliciens guérés qui avaient attaqué le véhicule dans lequel elles voyageaient. Deux autres femmes guérés qui étaient à bord du véhicule, n'ont pas été inquiétées. Toutes les victimes ont bénéficié d'une assistance médicale et psychosociale grâce à l'International Rescue Committee (IRC) et à la Coalition des Femmes leaders de Duckoué.

137. Vers le début du mois de février, des éléments des FDS-CI stationnés à Boyapleu, commandés par un certain Gueu, ont commis des exactions contre plusieurs femmes, y compris des viols. Ils ont notamment demandé aux femmes de leur préparer à manger ou s'emparaient tout simplement des repas déjà préparés et destinés à leur famille. Neuf d'entre elles, dont des femmes enceintes de deux à neuf mois, ont été violées par ces militaires. L'une des victimes qui était enceinte de deux mois, a perdu sa grossesse après le viol. Une autre a été violée pendant que son mari était sévèrement frappé par les FDS. Ce dernier est porté disparu depuis lors. De même, une mineure de 17 ans a été frappée et violée par deux éléments des FDS. Ces derniers lui ont ensuite pris la somme de 20,000 FCFA (40 USD) et une valise contenant ses effets personnels. Ces exactions ont poussé les femmes à fuir le village et à se réfugier en brousse. Ces femmes n'ont pu bénéficier de suivi médical, elles ont été traitées au village par la médecine traditionnelle. Plusieurs femmes se plaignent de fatigue extrême pour avoir marché pendant de longues heures en portant des enfants dans les bras. Plusieurs femmes en état de grossesse ont accouché en forêt en tentant de fuir les hostilités. Certaines d'entre elles ont accouché de bébé mort-né ou de bébé malade. Dans un cas, une dame de 45 ans a été déshabillée par des éléments FDS qui l'ont gardée toute nue pendant deux jours sans la toucher toujours dans au même endroit. Ils avaient finalement estimé qu'elle était trop vieille pour eux.

138. Le 14 mars, à Doké, une jeune fille âgée de 20 ans, enceinte de huit mois et portant un garçon d'un an et demi, a été violée par un élément des FRCI alors qu'elle s'était réfugiée en brousse avec d'autres habitants du village, fuyant les exactions. Elle en est restée traumatisée et n'a bénéficié d'aucun soin.

139. Le 13 avril, vers 23h00, une militante du FPI, âgée de 49 ans, a été violée à son domicile à Deahoupleu (7 km de Danané), par un élément des FRCI, Laurent Dangogbeupleu, surnommé «Lame Taureau», accompagné d'un certain Gueu, qui a violemment frappé son fils pendant le viol. Ils ont menacé la victime de mort, ont saccagé tous ses biens avant d'emporter une somme de 215,000 FCFA (430 USD). Une autre dame âgée de 60 ans, présente sur les lieux, a été également rouée de coups.

140. Le 31 janvier, 18 jeunes filles, âgées de 15 à 20 ans, ont été excisées à Wataradougou, lors d'une cérémonie organisée par le chef du village. Le 13 février, 18 autres jeunes filles, âgées de 13 à 22 ans, ont été excisées à Podiagouinée, dans le département de Man, chez le chef du village.

## **XI. La situation humanitaire**

141. L'Equipe d'investigation a visité 13 camps de PDI dans plusieurs localités de sa zone d'intervention. Les femmes et les enfants ont formé la majorité des PDI. Certains d'entre eux ont marché plus de 42 km pour se mettre à l'abri. Plusieurs villages n'ont plus d'eau potable, les greniers, ustensiles de cuisine et autres biens personnels ont été pillés et emportés. Ils ne disposent pas d'électricité, n'ont plus accès à l'information ni aux moyens de communication, notamment à Toulepleu.

142. Les groupes de déplacés se sont constitués en fonction des événements. Au lendemain du deuxième tour de l'élection présidentielle, les autochtones guérés avaient commencé à quitter leurs villages et certains quartiers de Duekoué pour se regrouper au niveau du quartier *Carrefour*, fuyant les affrontements consécutifs aux violences intercommunautaires des 3 et 16 décembre 2010 et celles du 3-5 janvier 2011 (**Annexe XXVIII**). D'autres se sont réfugiés à la Mission catholique ou à l'Union des Eglises Evangéliques Œuvres et Services (UEESO). Les affrontements entre FDS-CI et FAFN dans les zones de Téapleu, Toulepleu et Zouan-Hounien, conjugués à des rumeurs sur l'arrivée de mercenaires libériens, fin février et début mars, ont encore accentué le flot de personnes qui ont fui leurs villages dans cette partie du pays. La prise de la ville de Bloléquin, par les FRCI, dans la nuit du 20 au 21 mars 2011, et les violents affrontements qui se sont déroulés entre FDS-CI et FRCI à Guiglo et à Duekoué, à partir du 25 mars, ont entraîné la fuite d'un très grand nombre de civils. En fin mars, on comptait plus de 22,000 PDI à la Mission catholique de Duekoué (**Annexe XXIX**). Selon le Bureau de la Coordination humanitaire (OCHA), environ 90.000 personnes avaient fui vers le Libéria voisin au 21 mars. Au total, selon le HCR, 116.000 Ivoiriens avaient fui vers huit pays voisins, au 29 mars, à savoir vers le Bénin, le Burkina Faso, le Ghana, la Guinée, le Liberia, le Mali, le Nigeria et le Togo.

143. A Guiglo, les centres d'accueil temporaires ont essentiellement été occupés par des Malinkés et des allogènes, surtout des Burkinabès, qui fuyaient les exactions des miliciens et mercenaires libériens avant la prise de la ville. Avec l'arrivée des FRCI, un mouvement inverse a été observé. Les allogènes ont quitté les sites, laissant la place aux autochtones guérés ou bétés qui craignaient des représailles de la part des dozos et des FRCI. Les PDI ont généralement vécu dans des conditions très précaires malgré les efforts des agences des Nations unies. Plusieurs déplacés passent la nuit à la belle étoile dans des conditions exécrables et inappropriées en saison de pluie, surtout pour les enfants et les personnes du troisième âge. A Duekoué, par exemple, la Mission catholique dont la capacité d'accueil est de 2,000 pensionnaires en a reçu près de 30,000 PDI avec comme conséquence des décès récurrents. Deux décès étaient répertoriés quotidiennement au moment de la mission d'investigation, dus principalement aux maladies, telles que le paludisme, la diarrhée et les infections respiratoires, ainsi qu'à la malnutrition. Le désengorgement immédiat de la Mission catholique s'impose en raison de la promiscuité, des conditions hygiéniques précaires surtout avec la saison de pluie qui risque d'empirer la situation. Par ailleurs, l'infiltration de miliciens, de policiers et de gendarmes armés au sein des populations déplacées a posé de sérieux problèmes sécuritaires, ainsi que des questions éthiques et de justice eu égard aux victimes de leurs exactions.

## **XII. L'attitude des autorités politiques, administratives, religieuses et coutumières dans la gestion de la crise**

144. Plusieurs voix se sont élevées pour dénoncer la partialité des autorités administratives durant la crise postélectorale, surtout dans la région du Moyen Cavally. Ces autorités n'étaient plus écoutées après les élections présidentielles et plusieurs d'entre elles avaient quitté les différentes villes bien avant le début des hostilités. Le vide administratif a profité aux miliciens qui ont commis de nombreuses exactions en toute impunité. En outre, plusieurs cadres locaux et ministres du gouvernement Gbagbo ont soutenu et entretenu l'activité des miliciens et mercenaires. Ils ont soit recruté, hébergé ou contribué négativement à la diffusion de messages d'incitation à la haine et à l'intolérance ethnique lancés à la population autochtone contre les communautés allogènes et allochtones. A cet égard, M. Kahé Eric, Conseiller à la Présidence, avait demandé séance tenante aux autochtones lors d'une séance de réconciliation à Duekoué de chasser tous les étrangers (allochtones et/ou allogènes) du département pour avoir soutenu le RHDP. Ces communautés ont en retour exigé

publiquement de lui une indemnisation et le remboursement de tous leurs avoirs, activités commerciales, biens meubles et immeubles avant de partir de Duekoué. Par ailleurs, M. Kahé Eric est accusé par plusieurs témoins d'être impliqué dans la prise en charge des mercenaires libériens qui étaient logés à son domicile. D'autres étaient logés à l'hôtel Tauli II, à Duekoué, au compte de LMP et d'autres encore à Ivoire Hôtel appartenant à Mme Séa Pauline. Des armes auraient été découvertes dans cet hôtel. M. Kahé Eric fournissait les miliciens en armes et leur servait d'intermédiaire avec la Présidence de la République. Des uniformes militaires et des armes ont été également découverts chez un certain Yehoun, Président du Conseil d'administration du COSAPAD et chez M. Yayi Octave, troisième vice-président du Conseil général de Guiglo.

145. Des autorités locales bien identifiées, notamment la Coordination de tous les Chefs traditionnels guérés, dirigée par Ba Thai François et soutenue par le Maire de Duekoué, ont été à l'origine de discours incendiaires sur l'épuration ethnique. D'autres personnalités indexées dans le soutien apporté aux miliciens et mercenaires sont : Banao Gabriel, chef de la section de l'UPRGO à Duekoué basée au quartier *Carrefour*; Maho Glofiei, chef de la milice FLGO, basée à Guiglo ; Voho Sahi Alphonse, ministre de la culture du gouvernement Gbagbo ; Emile Guiriélou, ministre de l'intérieur, et Hubert Oulaï, ministre de la Fonction publique ; Iro Benoît, président du Conseil général de Toulepleu ; Paul Dokui et un certain Adama Keita à Guiglo. A Sahibly, le président du FPI, Zagba Martin et le chef de village adjoint Kemao Timo Léon. A Danané, les miliciens/mercenaires pro-Gbagbo ont bénéficié de l'assistance de cadres locaux tels que le Directeur général de la Douane, le Colonel Mangly, Youdé Célestin, membre du Conseil général, et le député de Bin-Houyé, Blon Blaise *alias* Bulldozer, le Président du Conseil général de Man. A Toulepleu, les miliciens et mercenaires occupaient la résidence du député Zion Hilaire.

### **XIII. Actions de l'ONUCI et du Bataillon marocain**

146. En dépit de l'hostilité et de restrictions de mouvements imposées à son personnel civil et militaire par les miliciens et les organisations pro-Gbagbo, l'ONUCI a pu développer une stratégie de protection de la population civile aussi bien à Duekoué qu'à Guiglo malgré le fait que les miliciens menaçaient qu'ils allaient abattre son avion (**Annexe XXX**). A la demande de l'Eglise catholique et protestante, l'ONUCI a pu assurer la protection des Eglises catholique et protestante, traditionnellement reconnues comme des lieux de refuge des PDI dans ces deux localités lors des cycles de violence et d'affrontements armés qu'a connu cette partie du territoire depuis 2002.

147. Dans le but de protéger des populations civiles qui avaient déjà pris refuge dans ces deux lieux de culte, le RSSG s'est rendu au début du mois de mars pour instruire les contingents béninois de Guiglo d'assurer la protection des populations ayant pris refuge à l'Eglise catholique de Guiglo. Des instructions similaires avaient été données au contingent marocain d'assurer la protection de la population civile à l'Eglise catholique de Duekoué.

148. Lors de l'attaque de la ville de Duekoué le 28 mars, le contingent marocain s'est retrouvé dans le feu des tirs croisés des FRCI et des FDS/Miliciens et mercenaires. Un hélicoptère de l'ONUCI a été même touché par balle.

149. Par la suite, le commandant du contingent s'est entretenu avec les principaux belligérants pour une cessation immédiate des combats afin d'assurer la protection des populations civiles. L'intervention du contingent militaire marocain et la médiation qui s'en est suivie a permis d'atténuer

la tension et de mettre fin aux combats dans la ville de Duekoué. Le 29 mars, à 8h00 les combats avaient cessé dans la ville de Duekoué qui était alors entre les mains des FRCI.

150. Le 30 mars, immédiatement après la cessation des combats, le bataillon marocain de l'ONUCI a aussi renforcé la sécurité de la Mission catholique et aidé certaines populations locales à trouver refuge soit au niveau de l'ONUCI ou de la Mission catholique. Dans l'exercice de la protection de la population civile, le bataillon marocain a ramené dans des endroits sécurisés plus de 6.000 personnes qui s'étaient réfugiées dans la brousse.

151. Le même jour, l'ONUCI a dépêché une délégation sur le terrain afin de s'enquérir de la situation à Duekoué et Guiglo. D'autres délégations importantes, conduites par le RSSG, M. Choi, M. Ndolamb Ngokwey, Coordonateur Humanitaire, Mme Valérie Amos, Sous-Secrétaire générale des Nations unies chargée des affaires humanitaires, M. Ivan Simonovic, Secrétaire général adjoint des Nations unies aux droits de l'homme ainsi que M. Alain Le Roy, Sous-secrétaire général des Nations unies chargé des Opérations de Maintien de la Paix, ont effectué des visites dans la ville pour se rendre compte des dispositions prises par l'ONUCI en vue d'assurer la protection de la population civile.

152. L'ONUCI a dépêché dès le 1<sup>er</sup> avril, une Equipe d'investigation et d'évaluation sur le terrain. Cette Equipe a enquêté à Duekoué et dans les autres villes des régions du Moyen Cavally et des Dix-huit Montagnes.

153. Le même jour, en raison de la décomposition avancée des corps des victimes et des odeurs fortes, fétides et nauséabondes, et sur insistance des populations locales, le contingent marocain a participé à l'inhumation des corps des victimes tuées lors des événements qui jonchaient la ville de Duekoué. Ces corps ont été enterrés dans trois fosses communes localisées au quartier *Carrefour* et à *Guémond*. L'urgence de l'inhumation s'imposait dans la mesure où certains cadavres étaient mangés par des chiens et autres animaux, ce qui laissait une image intolérable pour la dignité humaine. Vu les lacunes constatées dans la gestion des cadavres, la DDH a attiré l'attention du MORBAT sur l'impératif de se conformer aux principes de la gestion des dépouilles mortelles, après avoir été elle-même formée par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) sur les normes y relatives.

#### **XIV. Conclusions**

154. Les violences postélectorales ont atteint leur paroxysme à l'ouest du pays où plus d'un millier de personnes ont été tuées dans des affrontements intercommunautaires, des actes de vengeance et de représailles, mais surtout au cours des affrontements opposant, du 23 février au 31 mars, les FAFN/FRCI/groupes d'autodéfense et dozos, aux FDS/miliciens et mercenaires libériens. De graves atteintes à la vie et à l'intégrité physique ont été observées. Des actes de pillage et les destructions massives de biens publics et privés ont laissé les populations locales dans un dénuement total. Les femmes, les enfants et les personnes âgées continuent de payer le lourd tribut de la guerre eu égard aux nombreux cas de viols, tueries et autres souffrances endurées lors des déplacements de populations. En effet, des centaines de milliers de personnes ont dû traverser les frontières pour se réfugier dans les pays voisins et des milliers d'autres personnes ont été confinés dans plusieurs camps de déplacés à l'intérieur du pays.

155. Malgré une accalmie relative, une certaine psychose s'est emparée des différentes communautés. Les populations autochtones craignent les attaques des dozos tandis que les

populations allogènes s'attendent à tout moment à une attaque des miliciens. Plusieurs miliciens ont fui dans la forêt aux alentours des grandes villes et au Libéria avec des armes lourdes et sophistiquées alors que les FRCI n'ont pas encore mis la main sur les toutes les nombreuses caches d'armes signalées dans la région. Une fois réorganisées, ces milices ont encore la capacité de tendre des embuscades et s'attaquer régulièrement aux populations. Une recrudescence d'incidents sécuritaire est même signalée au Libéria.

156. Par ailleurs, les exactions continuent encore dans les villages et campements situés le long du fleuve Cavally, du côté ivoirien. Des éléments des FRCI et des hommes armés non identifiés écument des villages et campements et procèdent à des exécutions sommaires, des enlèvements et à des arrestations. Les éléments des FRCI utilisent le même *modus operandi* lors des opérations de ratissage. Ils opèrent en surnombre, encerclent les villages ou campements, perquisitionnent systématiquement chaque maison, pillent et pillent et enlèvent des personnes, en prenant le soin de séparer les femmes des hommes. Ensuite, ils incendient les maisons vidées, interrogent les hommes, extraient systématiquement les hommes portant des scarifications de combattants et les exécutent. Par ailleurs, des ressortissants Burkinabè ont pris possession des terres appartenant aux PDI et aux réfugiés. Certains se sont autoproclamés chefs de villages et de campements. Avec l'appui des FRCI, ils ont instauré une justice expéditive en procédant à des exécutions sommaires sur simple dénonciation. En outre, ils exerceraient un droit de cuissage sur toutes les femmes autochtones. De nombreux villageois continuent de fuir plusieurs localités et arrivent quotidiennement au Liberia après des jours de marche dans la brousse, illustrant ainsi les ramifications régionales et transfrontalières de la crise ivoirienne. La résurgence de la méfiance et des rancœurs intercommunautaires rend difficile le retour progressif des populations dans leur milieu d'origine et les efforts entrepris par les autorités pour promouvoir la paix et la cohésion sociale.

157. A cet égard, il est impératif que tous les crimes et violations des droits de l'homme commis pendant la période postélectorale à l'Ouest du pays puissent faire l'objet d'enquêtes neutres et impartiales afin d'identifier les auteurs, les sanctionner et lutter ainsi efficacement contre l'impunité. A cet égard, le procureur général près la Cour d'appel de Daloa a ouvert une enquête sur les événements qui ont eu lieu à Duekoué avec sept juges chargés de mener cette enquête. Une commission d'enquête internationale est arrivée le 4 mai en Côte d'Ivoire pour se déterminer également sur les nombreuses violations des droits de l'homme dans la période postélectorale. C'est une fois les responsabilités établies et les auteurs des graves violations des droits de l'homme arrêtés et que les victimes obtiennent réparation que le processus de réconciliation entamé par le gouvernement aura un sens véritable aux yeux de la population.

158. A cet égard, le Président de la République Alassane Dramane Ouattara s'est attelé à réorganiser la structure administrative en nommant de nouveaux préfets et sous-préfets dans les deux régions dans le courant du mois d'avril. Des campagnes de sensibilisation ont également été effectuées pour calmer les ardeurs des uns et des autres, appeler les populations à la nécessité de vivre désormais en commun et en harmonie dans la paix et le développement en vue de re-souder la fracture sociale et renforcer la cohésion sociale.

### Chronologie des événements

Date	Incidents
3 décembre 2010	Des jeunes patriotes appuyés par des FDS venant de Duekoué attaquent la communauté allogène de Bago Houo faisant sept morts par balle.
16 décembre 2010	Violences intercommunautaires à Fengolo à la suite d'une attaque menée par les FDS et les Jeunes patriotes. L'attaque a été repoussée par les dozos qui ont subi trois pertes en vie humaine.
	Attaque et prise de Bangolo par les FAFN
	Marche RHDP à Abidjan et dans les autres villes du pays.
3 au 5 janvier 2011	Affrontements entre Malinké et Guéré au quartier Kokoma.
16 janvier 2011	Les FDS-CI se sont installés à Boyapleu et y ont passé près d'un mois. C'était une équipe de 20 éléments dont la moitié (10) se relayait tous les deux jours. Ces éléments étaient composés essentiellement de Guéré, Bété et Attié.
22 février 2011	Arrivée vers 3h00 à Boyapleu de 15 cargos remplis de FDS, miliciens et mercenaires qui chantaient en français et en guéré qu'ils allaient libérer Danané et Man « On va installer Gbagbo, on va manger Yacouba ».
23 février 2011	Attaque par les FANCI des positions FAFN à Bounta (Danané), violant ainsi le cessez-le-feu ; Cette attaque s'est soldée par la déroute des FDS et des miliciens qui les soutenaient.
24 février 2011	Prise de Teapleu par les FAFN
	Attaque de Boyapleu par les FDS et miliciens, repoussée par les FAFN. Prise de Zouan Hounien par les FRCI
	Les miliciens se déploient dans la ville de Toulepleu. Ils pillent les maisons et magasins. La population apeurée commence à partir de la ville.
25 février 2011	Attaque de Bin Houye. Les FAFN ont été repoussées pendant trois heures par les miliciens avant de prendre la ville.
28 février au 2 mars 2011	Combat à Goulaleu et prise de la ville
4 mars	Attaque des FDS, patriotes, miliciens et mercenaires libériens Pehe. Ils passaient de village en village, et de campement en campement pour s'en prendre aux populations allogènes. Plusieurs personnes ont été tuées à GriéI, Paobli, Baobli, Diahi, Méo, Péhé.
6 mars 2011	Affrontement entre FAFN et miliciens de 6h00 à 14h00 à Toulepleu. Les populations qui étaient encore sur place sont restées cloîtrées chez elle. Les FRCI ont ensuite entamé le « ratissage » de maison en maison.
9 mars	Les miliciens et mercenaires libériens attaquent Ifa (Bholequin) en frappant et molestant les populations. Ces dernières ont fui pour se réfugier à Bholequin.
12 mars 2011	Attaque de Toulepleu
13 mars	Hostilités entre FDS-FAFN à Doké. Rudes combats qui ont duré 10 jours. Les FDS ont repris la ville du 18 au 19 mars. Ensuite reprise par les FAFN le 21 mars.
14 mars 2011	Les membres du COJEP, érigent des barrages à Sahibly (Toulepleu), pillent et extorquent les biens des populations. Empêchent les populations allogènes et étrangères de vaquer à leur occupation et d'accéder aux champs.
17 mars 2011	Signature par M. Alassane Dramane Ouattara, Président de la République, de l'ordonnance no 2011-002 du 17 mars 2011 portant création des Forces républicaines de Côte d'Ivoire qui consacre définitivement l'unification des Forces Armées Nationales (FANCI) et des Forces Armées des Forces Nouvelles (FAFN).
18 mars 2011	Massacre de PDI à la préfecture de Bholequin par un groupe de miliciens

	dirigé par un certain Bob Marley
	Prise de la ville de Toulepleu par les FRCI
<b>20 et 21 mars</b>	Attaque de Ifa situé à 30 km de Blolequin par les miliciens et mercenaires libériens. Cibles, les Burkinabè, Baoulé et Malinké.
<b>21 mars 2011</b>	Prise de Blolequin par les FRCI
<b>23 mars</b>	Braquage entraînant la mort d'un jeune guéré à Niambly, près de Duekoué
<b>24 mars</b>	Trois Baoulés tués en représailles par des miliciens à Niambly.
	Le 24 mars, en vue de contrer les avancées des FRCI à l'ouest et de protéger le « verrou » de la ville de Duekoué, Colombo et Bah Roland auraient reçu du ministre de l'intérieur une enveloppe de 10 millions destinés au recrutement de mercenaires et à l'enrôlement de nouveaux miliciens.
<b>28 mars 2011</b>	Attaque de Duekoué par les FANCI depuis Guessabo vers 6h00 du matin
	8h00 arrivée des premiers déplacés au camp de l'ONUCI à Duekoué
	Neuf ressortissants de la CEDEAO sont égorgés au quartier Nazareth par des miliciens, puis jetés dans un caniveau d'eau usagée.
<b>30 mars</b>	Prise de la ville de Duekoué par les FRCI
<b>31 mars</b>	Prise de la ville de Guiglo par les FRCI qui ont pris la ville en tenaille. Une première équipe venait de Duekoué après la prise de cette ville le 29 mars et une deuxième équipe venait de Teapleu (Danané).
<b>2 avril 2011</b>	Des miliciens guérés tuent une famille de 11 personnes à Bantroya dans le Département de Bakoubly.

### Liste des abréviations

<b>APWè</b>	: Alliance patriotique de l’Ethnie Wè
<b>CCI</b>	: Centre de Commandement intégré
<b>CEDEAO</b>	: Communauté économique des Etats de l’Afrique de l’Ouest
<b>CHR</b>	: Centre hospitalier régional
<b>CICR</b>	: Comité international de la Croix-Rouge
<b>CNO</b>	: Centre Nord Ouest
<b>COJEP</b>	: Congrès panafricain des Jeunes et des Patriotes
<b>DCA</b>	: Défense Anti-aérienne
<b>DDH</b>	: Division des Droits de l’Homme
<b>DDM</b>	: Désarmement et Démantèlement des Miliciens
<b>ECOMOG</b>	: ECOWAS Ceasefire Monitoring Group
<b>FADB</b>	: Force d’Autodéfense de Duekoué et de Bangolo
<b>FAFN</b>	: Forces armées des Forces nouvelles
<b>FANCI</b>	: Forces armées nationales de Côte d’Ivoire
<b>FCFA</b>	: Franc de la Communauté francophone d’Afrique
<b>FDS-CI</b>	: Forces de Défense et de Sécurité de Côte d’Ivoire
<b>FESCI</b>	: Fédération estudiantine et scolaire de Côte d’Ivoire
<b>FLGO</b>	: Front de Libération du Grand Ouest
<b>FN</b>	: Forces nouvelles
<b>FNUAP</b>	: Fonds des Nations unies pour la Population
<b>FRCI</b>	: Forces républicaines de Côte d’Ivoire
<b>FSAT</b>	: Force spéciale Anti-terroriste
<b>FS LIMA</b>	: Forces spéciales LIMA
<b>GTZ</b>	: Coopération allemande
<b>HCR</b>	: Haut Commissariat aux Réfugiés
<b>IRC</b>	: International Rescue Committee
<b>LMP</b>	: La Majorité présidentielle
<b>MAIMCA</b>	: Mouvement armé indépendant du Moyen Cavally
<b>MDL</b>	: Maréchal de Logis
<b>MGF</b>	: Mutilations génitales féminines
<b>MILOCI</b>	: Mouvement ivoirien pour la Libération de l’Ouest de la Côte d’Ivoire
<b>MODEL</b>	: Movement for Democracy in Liberia
<b>MORBAT</b>	: Moroccan Battalion
<b>MOVADO</b>	: Mouvement pour la Victoire d’Alassane Dramane Ouattara
<b>MPCI</b>	: Mouvement Patriotique de Côte d’Ivoire
<b>MSF</b>	: Médecins Sans Frontières
<b>NPFL</b>	: National Patriotic Front of Liberia
<b>OCHA</b>	: Bureau de la Coordination humanitaire
<b>OMS</b>	: Organisation mondiale de la Santé
<b>ONUCI</b>	: Opération des Nations unies en Côte d’Ivoire
<b>PC</b>	: Poste de Commandement
<b>PDI</b>	: Personnes déplacées internes
<b>PNRRC</b>	: Programme nationale de Réinsertion et de Réhabilitation communautaire
<b>RHDP</b>	: Rassemblement des Houphouëtistes pour la Démocratie et la Paix
<b>ROC</b>	: Regional Office Coordinator
<b>RSSG</b>	: Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies
<b>RTI</b>	: Radio Télévision ivoirienne
<b>UA</b>	: Union africaine
<b>UDWE</b>	: Union pour la Défense des Wè
<b>UEESO</b>	: Union des Eglises évangéliques Œuvres et Services

**UNPOL** : United Nations Police (Police des Nations unies)  
**UPRGO** : Union des Patriotes pour la Résistance du Grand Ouest  
**USD** : United States Dollar  
**ZOC** : Zone de Confiance

### Liste des annexes

1. Audition des victimes et témoins
2. Carte des régions du Moyen Cavally et des Dix-huit Montagnes
3. Liste des miliciens
4. Tract émanant du groupe l'Union du Grand Ouest intitulé « l'heure de la vengeance a sonné »
5. Photographie de Banao, responsable de la section UPRGO de Duekoué
6. Photographie de Colombo, chef de la milice APWè
7. Victimes Burkinabès de Banao
8. Membres, armement et matériel mis à la disposition des miliciens à Toulepleu
9. Redistribution de deux millions de francs CFA versé aux FS LIMA et autres alliés par les miliciens de Toulepleu
10. Liste des profils MPIGO retrouvés à Toulepleu
11. Puits rempli de cadavres humains au siège de l'APWè à Duekoué
12. Photographies du Centre de formation de la GTZ transformé en camp militaire par les miliciens à Guiglo
13. Photographies de traces d'ossements humains calcinés et pneus brûlés au camp de la GTZ à Guiglo
14. Photographie d'un bout de fil électrique utilisé par les miliciens aux fins de torture
15. Maison du Député Zion Hilaire érigée en camp par les miliciens à Toulepleu
16. Photographies d'habitations et villages brûlées par les miliciens
17. Liste de miliciens et mercenaires travaillant à Toulepleu
18. Photographie des victimes de Bloléquin massacrés par Bob Marley
19. Audition de M. Bale Dembélé, chez dozo à Duekoué
20. Photographies sur les destructions méchantes d'habitations et d'édifice religieux perpétrés à Niambly
21. Photographie d'un dozo burkinabè à la recherche de miliciens/mercenaires au quartier *Carrefour* à Duekoué
22. Fosses communes localisées au quartier *Carrefour* et *Guémond* à Duekoué.
23. Victime ligotée et pendue à un arbre par les hommes d'Amadé Ouermi
24. Photographie du puits contenant des corps localisé au domicile du Pasteur Doué
25. Photographie d'une femme portant un bébé abattu par Bob Marley à la Préfecture de Bloléquin
26. Photographie du chef de village de Diehiba, Bernard Kpahe, blessé à la tête et au pied
27. Photographies de quelques cartes parmi 84 cartes d'identité de victimes burkinabès retrouvées chez Banao
28. Population déplacées fuyant les hostilités à Duekoué
29. Populations déplacées à la Mission catholique de Duekoué
30. Actions de MORBAT pendant les événements

#### Autres annexes

31. Obus non explosés retrouvé au Camp de Mont Saon à Toulepleu



## Opération des Nations unies en Côte d'Ivoire

DIVISION DES DROITS DE L'HOMME

---

# Rapport sur les violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire commises à l'Ouest de la Côte d'Ivoire

---

10 mai 2011

## TABLE DES MATIÈRES

Résumé exécutif.....	i
Recommandations .....	ii
I. Introduction .....	1
II. Objectifs de la mission .....	1
III. Composition de l'Equipe d'investigation.....	2
IV. Méthodologie de travail .....	2
4.1. Zone d'intervention .....	2
4.2. Collecte des informations par audition des victimes, témoins ou toute autre source d'information crédible .....	3
4.3. Enquête sur les sites et lieux .....	3
4.4. Difficultés rencontrées.....	3
V. Contexte politique et sécuritaire .....	4
A/ Le contexte politique .....	4
B/ La spécificité de l'ouest de la Côte d'Ivoire.....	5
1. <i>Une insécurité persistante</i> .....	5
2. <i>Tensions liées à l'accès et à l'exploitation de la terre</i> .....	6
3. <i>Violences intercommunautaires et menace à la cohésion sociale</i> .....	6
4. <i>Le règne de l'impunité</i> .....	7
VI. La chronologie des événements.....	7
VII. La dynamique des acteurs en présence .....	9
1. Les Forces de Défense et de Sécurité (FDS-CI).....	9
2. Les Forces armées des Forces nouvelles (FAFN) .....	10
3. Les Forces républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI).....	10
4. Les milices du Moyen Cavally.....	10
4.1. Les principaux groupes et leurs dirigeants .....	10
4.2. Recrutement, armement et encadrement .....	12
4.3. Structure et zones d'opération .....	13
5. Les mercenaires libériens.....	14
6. Les dozos .....	14
7. Les Jeunes Patriotes.....	15
8. Les groupes d'autodéfense.....	15
9. Participation des civils.....	16
VIII. L'attaque et la prise de la ville de Duekoué .....	16
A/ L'exacerbation des violences intercommunautaires .....	16
B/ La prise de Duekoué par les FRCI.....	17
IX. La situation des droits de l'homme dans les régions du Moyen Cavally et des Dix-huit Montagnes....	19
A/ Dans la région du Moyen Cavally .....	19
B/ Dans la région des Dix-huit Montagnes .....	20
C/ Typologie des violations et leurs auteurs .....	20
1. Les atteintes au droit à la vie .....	20
1.1. Dans la ville de Duekoué.....	20

1.2.	Dans les villages environnants de Duekoué .....	21
1.3.	Dans la zone de Guiglo, Bolequin et Bakoubly .....	23
1.4.	Dans la zone de Danané et Man.....	24
1.5.	Dans la zone de Toulepleu, Doké et Pehé .....	24
2.	Les atteintes à la vie de leaders religieux.....	24
3.	Les atteintes à l'intégrité physique .....	25
4.	Les atteintes au droit à la liberté et à la sécurité de sa personne .....	26
4.1	<i>Cas de disparitions forcées</i> .....	26
4.2	<i>Cas d'arrestations et de détention</i> .....	27
5.	Les atteintes au droit à la propriété.....	27
6.	Les atteintes au droit à la liberté de circulation.....	28
7.	Les atteintes au droit à la liberté d'opinion et de religion.....	29
8.	Les droits sociaux, économiques et culturels .....	29
8.1	Droit à la santé .....	29
8.2	Droit à l'éducation .....	30
X.	Les violences faites aux femmes et aux enfants .....	30
XI.	La situation humanitaire.....	31
XII.	L'attitude des autorités politiques, administratives, religieuses et coutumières dans la gestion de la crise.....	32
XIII.	Actions de l'ONUCI et du Bataillon marocain.....	33
XIV.	Conclusions .....	34
	Chronologie des événements.....	36
	Liste des abréviations.....	38
	Liste des annexes .....	40

## Résumé exécutif

1. Ce rapport présente les conclusions des enquêtes réalisées par l'ONUCI sur les violences et les graves violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire perpétrés à l'Ouest de la Côte d'Ivoire, principalement dans les régions du Moyen Cavally et des Dix-huit Montagnes, suite à la confrontation armée née de la crise post-électorale du 28 novembre 2010. En effet le refus du président sortant, Laurent Gbagbo, de reconnaître les résultats des élections présidentielles certifiés par les Nations unies et endossés par le Conseil de sécurité, l'Union africaine ainsi que la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), a plongé le pays dans une situation de crise violente sans précédent. De nombreuses personnes, dont des femmes et des enfants ont été tuées ou sommairement exécutées, et d'autres ont été portées disparues. D'autres encore ont été torturées, arrêtées ou détenues arbitrairement. Des actes de pillage et de destruction méchante de biens publics et privés ont été observés. Ces violations ont été l'œuvre des Forces de Défense et de Sécurité (FDS), des Forces armées des Forces nouvelles (FAFN), des Forces républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI), des mercenaires libériens, des miliciens guérés, des jeunes patriotes, des groupes d'autodéfense et des dozos ou chasseurs traditionnels, affiliés aux communautés allochtone et allogène. Des civils ont aussi commis des actes de pillage et de représailles.

2. Les graves violations de droits de l'homme et du droit international humanitaire doivent-être analysées à la lumière des différends politiques sur fond de conflits fonciers qui déchirent cette région depuis des années. Ces conflits ont déclenché une nouvelle spirale de violence peu après la tenue des élections présidentielles, et surtout, lors de la contre-offensive des FAFN/ FRCI visant à conquérir les principales villes sous contrôle gouvernemental. Les différentes initiatives de médiation conduites par les autorités locales visant à atténuer la tension entre les autochtones guérés d'une part, les allogènes (Baoulés, Malinkés) et les allochtones (Burkinabés, Maliens et Guinéens), d'autre part, considérés comme des « étrangers » ayant usurpé les terres des autochtones, n'ont pas abouti. Elles ont donné lieu au contraire à un fort sentiment de haine et de suspicion intercommunautaire, favorisé par l'impunité. Cette spirale de violence a atteint son paroxysme avec la prise de la ville de Duekoué le 28 mars et s'est traduite par un lourd bilan en pertes humaines. L'ampleur de ces violations peut être analysée comme suit :

- Dans l'ensemble, au moins 1.012 morts, dont 103 femmes et 42 enfants, ont été recensés dans les deux régions du Moyen Cavally et des Dix-huit Montagnes, à la suite d'incidents liés aux violences intercommunautaires, aux affrontements entre FDS/miliciens et mercenaires et FRCI/Dozo ou aux effets collatéraux de la guerre; Environ 944 personnes ont été tuées dans la région du Moyen Cavally et 68 autres dans la région des Dix-huit Montagnes. Sur ces 1.012 personnes, l'on décompte au moins 505 morts à Duekoué.
  - Parmi les victimes, l'on décompte au moins 341 guérés ; 159 Burkinabés ; 100 Malinkés ; 68 Maliens ; 30 Baoulés ; 32 Yacouba, 6 Guinéens, 5 Béninois, 3 Libériens, 1 Sénégalais, 1 Nigérien et 1 Ghanéen. L'origine ethnique ou la nationalité des 265 autres victimes restant n'a pas pu être établie avec précision.
  - Enfin, au moins 74 personnes, généralement des femmes, des enfants et des personnes âgées sont décédées des effets collatéraux de la guerre causés par la maladie, la faim et la malnutrition ou encore par noyade pour certaines victimes qui tentaient de traverser le fleuve Nyo pour se réfugier au Libéria.

- Au moins 80 personnes ont été portées disparues.
- Par ailleurs, au moins 586 personnes ont été blessées par balle et autres armes blanches (couteaux et machettes). Ces blessés de guerre ont été soignés gratuitement à Bangolo, Danané et Man avec l'aide des organismes internationaux tels que Médecins Sans Frontières (MSF) Belgique, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et le Fonds des Nations unies pour la Population (FNUAP).
- Au moins 47 cas de viols, dont des femmes enceintes et deux mineures, ont été perpétrés par des FDS, des FRCI, des miliciens, des mercenaires ou des civils.
- Au moins 36 cas de mutilations génitales féminines ont été documentés. Cette pratique traditionnelle néfaste a pris de l'ampleur pendant la période de crise en raison de l'absence et/ou des dysfonctionnements observés dans les services administratifs et judiciaires.
- De nombreuses personnes ont été victimes d'arrestation et de disparitions forcées perpétrées par des FDS, milices et mercenaires au niveau des barrages routiers ; Plusieurs personnes ont été traquées pour leurs convictions politiques et religieuses.
- De nombreux cas de pillage et destructions méchantes de biens ont été enregistrés. A Guiglo par exemple, des commerces appartenant à environ 169 personnes dont plus de 150 allogènes, ont été pillés et saccagés. D'autres destructions méchantes et pillages ont atteint des centres de santé, des hôpitaux et des greniers de réserves de nourritures dans plusieurs villages.
- La présence d'obus non explosés, notamment à Toulepleu peuvent enfin constituer un danger pour la population locale.

### **Recommandations**

#### **Au Gouvernement**

- Restaurer l'autorité de l'Etat à l'ouest du pays en redéployant rapidement sur le terrain tous les services administratifs et judiciaires afin de répondre aux besoins urgents des populations locales.
- Rendre publiques dans les meilleurs délais les conclusions des enquêtes menées dans les régions du Moyen Cavally et des Dix-huit Montagnes aux fins de se déterminer sur les responsabilités respectives des différents belligérants.
- Lutter contre l'impunité en établissant clairement la responsabilité individuelle des différents dirigeants et commandants des forces ou groupes armés belligérants et en mettant en œuvre des mécanismes nationaux et internationaux de sanctions et de réparation des violations des droits de l'homme et autres exactions commises.
- S'assurer que les auteurs de violences sexuelles soient identifiés, poursuivis et sanctionnés, conformément à la loi.

- Sécuriser l'ouest du pays en procédant rapidement à un véritable désarmement et démantèlement, des miliciens (DDM) et à leur réintégration, et procéder à la collecte d'armes afin de ramener la confiance au sein de la population afin de favoriser le retour progressif des Personnes déplacées internes (PDI) dans leurs milieux d'origine.
- Etablir une collaboration étroite avec les autorités libériennes afin de mettre un terme aux activités illicites de mercenaires émanant de ce pays qui constituent une menace pour la paix et la stabilité au niveau de la région du Moyen Cavally et des Dix-huit Montagnes.
- Renforcer les activités de cohésion sociale et de « vivre ensemble » entre les communautés à travers des séances de sensibilisation impliquant les autorités locales, les leaders traditionnels et religieux ainsi que les membres de la société civile.
- Collecter et procéder à la destruction des obus et autres engins non explosés, notamment au Poste de Commandement Mont Saon de Toulepleu, qui peuvent présenter un danger pour les populations locales.

#### **A la communauté internationale**

- Accompagner la Côte d'Ivoire dans ses efforts de reconstruction de la paix, de la cohésion sociale et des principes fondamentaux des droits de l'homme, surtout à l'ouest du pays.
- Apporter une aide d'urgence rapide aux populations les plus démunies.

#### **A la société civile**

- Travailler en faveur de la cohésion sociale et de la réconciliation nationale au niveau de la région du Moyen Cavally et des Dix-huit Montagnes pour un développement durable en Côte d'Ivoire.
- Assister les victimes de violations des droits de l'homme et les victimes de violences sexuelles en particulier, au plan médical, psychosocial et juridique afin qu'elles puissent jouir effectivement de leurs droits à la justice et à la réparation.

## **I. Introduction**

1. La Côte d'Ivoire est confrontée depuis 1999 par un conflit armé ponctué de nombreux cycles de violence et de graves violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire. Cette situation a été exacerbée par les violences postélectorales qui ont mis en péril la paix et la sécurité dans le pays et dans la sous-région, avec des conséquences particulièrement dramatiques à l'ouest du pays, ceci en raison de plusieurs facteurs. Parmi ceux-ci, on note la résurgence des conflits intercommunautaires sur fond de différends fonciers ; la multiplication des exactions contre les populations civiles en toute impunité, la concentration des milices et autres groupes armés et les affrontements sanglants entre les FDS, les miliciens et mercenaires libériens d'une part, et les FAFN, dozos et autres groupes armés et FRCI, d'autre part.

2. Afin d'établir les responsabilités sur la situation particulière à Duekoué, l'ONUCI a envoyé sur le terrain une équipe d'investigation de vingt-trois enquêteurs, chargée de faire la lumière sur les violations graves des droits de l'homme et du droit international humanitaire ayant été perpétrées suite à la crise née de la contestation des résultats du second tour de l'élection présidentielle du 28 novembre 2010 et de la confrontation armée ayant opposé les FRCI et les FDS. Compte tenu de la situation observée sur le terrain mettant en exergue des liens de causalité avec d'autres incidents signalés dans la région, l'Equipe a alors étendu ses enquêtes dans les autres villes des régions du Moyen Cavally et des Dix-huit Montagnes afin d'avoir une vue globale de la situation générale des droits de l'homme à l'ouest du pays pendant la période postélectorale.

3. Ce rapport décrit la situation des droits de l'homme à l'ouest du pays telle qu'elle a été observée par l'ONUCI pendant la période du 1<sup>er</sup> décembre 2010 au 24 avril 2011. Il est établi conformément aux dispositions de la résolution 1528 (2004) créant l'ONUCI qui donne mandat à la mission de « contribuer à la promotion et à la défense des droits de l'homme en Côte d'Ivoire en prêtant une attention particulière aux actes de violence commis contre les femmes et les filles, et aider à enquêter sur les violations des droits de l'homme pour mettre fin à l'impunité » et de « tenir le Comité du Conseil de sécurité établi par la résolution 1572 (2004) régulièrement informé de l'évolution de la situation à cet égard ». Ce Comité veille à la mise œuvre de l'embargo sur les armes et applique des sanctions à toute personne qui entraverait l'application des accords de paix, qui serait reconnue responsable de violations graves des droits de l'homme et du droit international humanitaire ou qui inciterait publiquement à la haine et à la violence.

## **II. Objectifs de la mission**

- a. enquêter sur les allégations de violations graves des droits de l'homme et du droit international humanitaire commises dans les régions du Moyen Cavally et des Dix-huit Montagnes dans le cadre des violences postélectorales et des confrontations armées entre les FDS et les FRCI.
- b. établir les faits et les circonstances de la perpétration de ces violations.
- c. Identifier, dans la mesure du possible, les auteurs de ces violations afin de mettre fin à l'impunité et contribuer ainsi à la restauration de la justice et de l'Etat de droit en Côte d'Ivoire.

### III. Composition de l'Equipe d'investigation

4. L'Equipe d'investigation est composée de vingt-trois membres représentant au total sept pays différents ; soit quatre fonctionnaires chargés des droits de l'homme et dix-neuf UNPOL travaillant au sein de la Cellule d'enquête sur les droits de l'homme, créée au niveau de ladite structure. Une équipe avancée composée de deux fonctionnaires des droits de l'homme avait été déployée à Duekoué dès le 1<sup>er</sup> avril. Cette équipe a été renforcée le 13 avril par deux autres fonctionnaires chargés des droits de l'homme et dix-neuf officiers de la police onusienne (UNPOL).

5. L'Equipe d'investigation a bénéficié de l'appui des services de l'administration, du Coordonnateur régional (ROC) et du contingent bangladais du Secteur Ouest de l'ONUCI basé à Daloa. Elle a reçu une assistance non négligeable du poste UNPOL et des services de sécurité, de la Section Protection de l'Enfant, de Duekoué et de Man, ainsi que des contingents militaires marocains, bangladais et béninois basés respectivement à Duekoué, Danané et Guiglo.

### IV. Méthodologie de travail

6. L'Equipe d'investigation a conduit ses travaux du 1<sup>er</sup> au 24 avril 2011. Après une phase préparatoire et avant le début effectif des travaux sur le terrain, les membres de l'Equipe d'investigation ont reçu un *briefing*, sur la situation sécuritaire à l'ouest ainsi que sur les techniques d'enquêtes et d'investigations en droits de l'homme. Ensuite, les enquêteurs ont été répartis en six groupes sur la base des informations préliminaires qui avaient été recueillies par l'équipe avancée. Ces informations avaient permis de faire le *mapping* des zones d'investigation et de délimiter les villes principales, villages, quartiers et campements qui devaient faire l'objet d'une enquête approfondie. Un chef d'équipe a été désigné au niveau de chaque groupe. Chaque équipe devait mener des enquêtes et investigations approfondies dans sa zone d'intervention et fournir un rapport détaillé à la fin de sa mission. Le 24 avril, au terme de la mission sur le terrain, chaque équipe a procédé à un *debriefing* permettant ainsi à tous les membres de l'Equipe d'investigation d'être au même niveau d'information. La finalisation du rapport a été réalisée le 10 mai 2011.

#### 4.1. Zone d'intervention

7. L'Equipe d'investigation a travaillé uniquement dans la région du Moyen Cavally (Duekoué) et des Dix-huit Montagnes (Man).

8. Un premier groupe a travaillé sur l'axe **Danané – Toulepleu**, couvrant ainsi les localités suivantes : Danané ville, Bounta, Tiévopleu 1 & 2, Téapleu, Zéale, Zouan Hounien, Bin-Houyé, Goulaleu, Toulepleu, Sahibly, Denan et Péhé.

9. Un deuxième groupe a travaillé sur l'axe **Man – Mahapleu**, notamment Man ville, Logoualé, Sangouiné et Mahapleu. Cette équipe devait également s'entretenir avec les autorités politiques et administratives basées à Man.

10. Un troisième et quatrième groupe ont couvert l'axe **Duekoué – Blody**, notamment Duekoué ville y compris la Mission catholique, les différents quartiers de la ville (*Carrefour, Toguehi, Kokoma, Belleville, quartier Dozos, Résidentiel, Wahon, Dioulabougou, Central, Antenne, Guéré, Latif, Bellémoïn, Représentant*, etc.) ainsi que les villages environnants tels que Dahoua,

Bahé-Blaon, Pinhou, Guitrozon, Doumbiadougou, Taozoa, Guezon, Guinglo-Zua, Petit-Duekoué, Niambly et Blody.

11. Un cinquième groupe a travaillé sur l'axe **Bangolo – Seoun – Guiglo**, notamment : Bangolo ville et les villages suivants : Diourouzon, Guehiebly, Diahouin, Béoué-Zagna, Bagohouo, Yrozon, Guezon-Taouaké, Diehiba, Dolobly, Baoubly, Bahe-Sebon, Guinglo – Sopam, Seoun-Guiglo, Fengolo et Bagohouo.

12. Enfin, un sixième groupe a travaillé sur l'axe **Guiglo – Bolequin – Tai**, à savoir : Guiglo, Glaou, Lokosso, Goya 1&2, Yaoudé, Bedi-Goazon, Zouan, Zéaglo, Bloléquin-ville, Diboké, Tinhou, Dieya, Doké, Méo, Zro, Zagné, Kéibli, Daobly, Goya 1 & 2 et Tai.

#### **4.2 Collecte des informations par audition des victimes, témoins ou toute autre source d'information crédible<sup>1</sup>**

13. L'équipe d'investigation s'est entretenue avec les autorités politiques, administratives, civiles et militaires de sa zone d'intervention. Elle a eu des entretiens avec les survivants et témoins des incidents ou membres de leurs familles, les représentants des différentes communautés, les représentants d'organisations non gouvernementales et autres composantes de la société civile, des leaders communautaires et religieux, des représentants de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et avec au moins 35 miliciens. Elle s'est également entretenue avec des responsables des FRCI, des dozos et des membres de groupes d'autodéfense avant de procéder à l'audition de façon individuelle ou collective de plusieurs centaines de personnes déplacées internes qu'elle a pu visiter.

#### **4.3. Enquête sur les sites et lieux**

14. L'Equipe d'investigation s'est rendue dans 85 endroits dont des villes, villages, quartiers et campements de Bangolo, Bin-Houyé, Bloléquin, Danané, Duekoué, Guiglo, Man, Zouan-Hounien, Taï et Toulepleu. A Duekoué, elle a constaté l'inhumation des dépouilles mortelles retrouvées au quartier *Carrefour* et au centre-ville de Duekoué. Elle a visité des lieux présumés d'exécutions sommaires, plusieurs morgues, hôpitaux et cimetières dans les différentes localités de sa zone de d'intervention. Elle a aussi visité des camps de miliciens à Duekoué, Guiglo et Toulepleu, ainsi que les domiciles incendiés de certains de leurs dirigeants. L'Equipe s'est rendue dans 13 camps de PDI et a pu recueillir des témoignages qui lui ont permis de recouper certaines informations et de se rendre compte des conditions de vie précaires dans ces lieux.

#### **4.4. Difficultés rencontrées**

15. L'Equipe d'investigation n'a pas rencontré de difficultés majeures dans la conduite de ses enquêtes. Elle a cependant noté la crainte de certains témoins, notamment à Man, de discuter librement de leurs opinions, par crainte de représailles. En outre, l'Equipe n'a pas pu s'entretenir avec des témoins dans certaines localités telles que Méo, Ponan (Toulepleu) et Doké (Bloléquin) qui ont été désertées par les populations locales. Par ailleurs, l'Equipe n'a pas pu visiter certains campements isolés pour des raisons sécuritaires. En outre, plusieurs témoins avaient des difficultés à fournir la date précise des incidents vécus. Le 2 avril, l'Equipe s'est vu refuser l'accès à la gendarmerie de

<sup>1</sup> Annexe I

Duekoué. De ce fait, elle n'a pas été en mesure de se déterminer sur les conditions de détention des personnes arrêtées.

## V. Contexte politique et sécuritaire

### A/ Le contexte politique

16. Après une longue période de stabilité politique, la Côte d'Ivoire est entrée progressivement dans une tourmente politique suite à la mort du Président Félix Houphouët Boigny en décembre 1993. La lutte de pouvoir pour sa succession a débouché sur une grave instabilité politique dans le pays. Le non-respect de certains principes fondamentaux des droits de l'homme liés à la question de la nationalité, à l'identité et à la citoyenneté, a entraîné la Côte d'Ivoire dans une crise sans précédent dont l'impact sur la jouissance effective des droits et des libertés fondamentaux a été dramatique. Après une brève tentative de réconciliation nationale, la Côte d'Ivoire a plongé de nouveau dans la crise, à la suite d'une tentative de coup d'état le 19 septembre 2002 qui s'est mue en une rébellion armée, le Mouvement patriotique de Côte d'Ivoire (MPCI), appelé par la suite Forces armées des Forces nouvelles (FAFN), puis Forces nouvelles (FN).

17. Face à cette situation, la communauté internationale en général, et les gouvernements de la CEDEAO en particulier, se sont mobilisés pour trouver une solution à la crise. Plusieurs médiations africaines et françaises ont été initiées à Accra (Ghana), Lomé (Togo), Marcoussis (France), Prétoria (Afrique du Sud) et Ouagadougou (Burkina Faso), avec l'appui de la communauté internationale, en vue de trouver une sortie de crise en Côte d'Ivoire et arriver à des élections libres, honnêtes et transparentes pour consolider la paix et préserver les acquis démocratiques du pays. Les efforts conjugués de la CEDEAO, de l'Union africaine (UA) et de la communauté internationale ont pu contenir les débordements et éviter au pays de basculer dans la guerre civile jusqu'aux élections présidentielles du 28 novembre 2010.

18. L'élection présidentielle en Côte d'Ivoire, notamment le second tour du 28 novembre 2010, a été émaillé par de nombreuses violences politiques. En outre, les messages de haine et de violence contre les allogènes, allochtones et autres sympathisants du Rassemblement des Houphouëtistes pour la Démocratie et la Paix (RHDP) distillés à longueur de journées par les militants de la Majorité présidentielle (LMP) sur la Radio Télévision Ivoirienne (RTI) et les radios communautaires telles *La Voix de Guiglo* et *La Voix du Rocher* de Duekoué, n'ont fait qu'exacerber les tensions déjà vives au sein des populations. Le refus du président sortant Laurent Gbagbo de reconnaître la victoire de son rival, le président Alassane Dramane Ouattara après la certification du Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies en Côte d'Ivoire (RSSG), a plongé de nouveau le pays dans un cycle de violences assorties de violations massives des droits de l'homme. Des exécutions sommaires, mauvais traitements, disparitions forcées, ainsi que des cas d'arrestations et de détentions politiquement motivées, ont été répertoriés sur l'ensemble du territoire national entre décembre 2010 et avril 2011. Des milliers de personnes se sont réfugiées dans des pays voisins ou ont été déplacées dans d'autres localités. La situation a été particulièrement grave à l'ouest du pays où l'insécurité ambiante causée par de nombreuses exactions commises par les milices contre les populations civiles et des conflits intercommunautaires récurrents sur fond de conflits fonciers ont sérieusement entamé la cohésion sociale. De graves atteintes au droit à la vie, à l'intégrité physique des populations civiles et des pillages et destructions méchantes de biens publics et privés, ont été constatés dans cette partie du pays. Des déplacements massifs de populations au sein des deux régions et vers le Libéria et la

Guinée voisins s'en sont suivis, entraînant une détérioration drastique de la situation humanitaire à l'ouest du pays.

## B/ La spécificité de l'Ouest de la Côte d'Ivoire

19. L'Ouest de la Côte d'Ivoire est représenté principalement par deux grandes régions, la région du Moyen Cavally et celle des Dix-huit Montagnes. Jusqu'à l'offensive des FAFN/FRCI en mars 2011, ces deux régions étaient contrôlées respectivement par les FDS-CI et par les FAFN, depuis 2003, à l'exception de Zouan-Hounien et Bin-Houyé qui étaient sous contrôle gouvernemental (**Carte en annexe II**). De même, une partie du territoire correspondant à l'ex-Zone de Confiance (ex-ZOC), créée en 2003 et démantelée en avril 2007, était jusqu'à récemment sécurisée par les Brigades mixtes du Centre de Commandement intégré (CCI).

20. L'ouest a été toujours caractérisée par une situation imprévisible et très volatile en raison de l'insécurité ambiante, des violences intercommunautaires liées à la question foncière et par l'impunité dont jouissent les auteurs des violations récurrentes des droits de l'homme.

### 1. Une insécurité persistante

21. L'insécurité est favorisée par la circulation des armes, la pauvreté des populations ainsi que la présence des milices, mercenaires et autres groupes armés dont une forte concentration a été observée à Duekoué, Guiglo, Bloléquin et Toulepleu (**Annexe III**). Au cours de l'année 2010, au moins 343 incidents sécuritaires ont été répertoriés dans la zone de Duekoué. Cette situation a gravement menacé le droit à la vie, à la sécurité, à la liberté de circulation des personnes et des biens et à l'intégrité physique des populations locales. Plusieurs attaques à mains armées ont été quotidiennement menées contre des véhicules de transport en commun et des domiciles privés. Ces attaques ont fait plusieurs morts et des blessés. En ces occasions, des femmes et des jeunes filles ont fait l'objet de viol collectif par les assaillants qui ont également emporté plusieurs biens et d'importantes sommes d'argent appartenant aux victimes. L'implication active des milices dans ces exactions notamment, l'Alliance patriotique de l'Ethnie Wè (APWè), l'Union des Patriotes pour la Résistance du Grand Ouest (UPRGO), le Front de Libération du Grand Ouest (FLGO), le Mouvement ivoirien pour la Libération de l'Ouest de la Côte d'Ivoire (MILOCI) et des Jeunes Patriotes, regroupés au sein du Congrès panafricain des Jeunes et des Patriotes (COJEP), est avérée. Les miliciens ont utilisé des indicateurs pour connaître les maisons des Malinkés taxés d'être des rebelles ou d'être à leur solde. Ils s'étaient donné comme objectif de raser le quartier *Kokoma*<sup>2</sup> et « d'éradiquer la race dioula ». Ils harcelaient les personnes qui n'étaient pas guérés. Certaines victimes ont été froidement abattues. Des éleveurs peuls étaient régulièrement attaqués. Des allogènes et certains ressortissants de la CEDEAO ont vu leurs champs confisqués, leurs plantations et autres biens arrachés ou détruits, leurs boutiques cassées et leurs femmes violées par des miliciens guérés en toute impunité. Ces biens étaient ensuite convoyés au quartier carrefour. La forte concentration des milices à l'ouest du pays met en exergue l'ineffectivité du processus de désarmement et de démantèlement mis en place par les autorités depuis plusieurs années et l'inefficacité des forces de l'ordre à assurer la sécurité des populations, en raison d'un manque criard de moyens logistiques et de déplacement, mais aussi en raison d'une attitude complaisante devant les exactions commises, en toute impunité, par les miliciens.

<sup>2</sup> Habité principalement par des Malinkés.

## 2. Tensions liées à l'accès et à l'exploitation de la terre

22. Depuis 2002, la question du foncier-rural est restée un problème non résolu en Côte d'Ivoire malgré l'adoption, en 1998, d'une loi censée régler cette question<sup>3</sup>. Les propriétaires terriens guérés qui avaient vendu des terres et forêts aux allogènes depuis des générations se retrouvent dans une logique de lutte pour leur récupération. Le président sortant Laurent Gbagbo avait promis lors d'une campagne électorale, qu'une fois réélu, les terres détenues par les allogènes seraient redistribuées aux autochtones. Laurent Gbagbo allait ainsi à l'encontre de la politique de feu Félix Houphouët Boigny qui considérait que « *la terre appartient à celui qui la met en valeur et non aux originaires* ». La confiscation des plantations appartenant aux allogènes par les autochtones a entraîné de nombreuses violations des droits de l'homme suivies de représailles et de contre-représailles. Au moins 8,000 planteurs baoulés, malinké et burkinabè avaient été expropriés de leurs terres, mettant ainsi sérieusement en danger la cohésion sociale et la cohabitation pacifique entre les différentes communautés. Les tentatives effectuées par les acteurs humanitaires visant à réinsérer les PDI dans leurs milieux d'origine, se sont soldées par des regains de tensions dans de nombreuses localités, en raison de l'opposition farouche des communautés autochtones qui avaient confisqué et exploité leurs terres en leur absence.

23. La lutte pour la terre cristallisée autour des violences intercommunautaires a été favorisée par le système de « tutorat »<sup>4</sup> et par des manipulations politiciennes. Elle a été accentuée par les tueries sélectives et les exactions commises par les miliciens contre les populations allogènes et allochtones, suivies de représailles. Peu après l'élection présidentielle du 28 novembre 2010, un tract émanant d'un groupe dénommé l'Union du Grand Ouest et intitulé « l'heure de la grande vengeance a sonné » (**Annexe IV**) appelait les fils et filles autochtones à se mobiliser pour tuer et chasser les Akan ainsi que les Dioulas et Burkinabès de la région, de faire en sorte que les peuples du Grand Ouest s'unissent autour du président sortant Laurent Gbagbo afin que le pouvoir ne quitte plus jamais ce peuple. L'appel demandait aussi à ces militants d'apprêter les fusils et machettes, de donner la mort pour la survie des populations autochtones et la confiscation du pouvoir. Dès lors, les communautés allogènes et étrangères se sont retrouvées exclues des réunions organisées par certains chefs de village.

## 3. Violences intercommunautaires et menace à la cohésion sociale

24. Depuis le début des années 2000, des affrontements intercommunautaires ont régulièrement opposé les autochtones, milices et mercenaires pro-Gbagbo d'une part aux allochtones baoulés, malinkés et allogènes burkinabès, maliens et guinéens, appuyés par les dozos d'autre part. Les massacres de Diapahi<sup>5</sup> et ceux de Guitrozon et de Petit Duekoué<sup>6</sup>, dès 2005, ont tristement illustré l'érosion macabre des relations intercommunautaires dans cette région. L'assassinat d'un membre d'une communauté donnée est systématiquement attribué aux membres de l'autre communauté sans attendre qu'une enquête sérieuse soit menée par les autorités judiciaires pour se déterminer sur l'identité de l'auteur du crime et établir la réalité des faits. A la suite de l'élection présidentielle de novembre 2010, ces conflits ont pris une dimension accrue. En effet, bien qu'ayant souvent éclaté pour des raisons non directement liées aux élections, ils ont été exacerbés par les tensions politiques

<sup>3</sup> Loi relative au domaine foncier rural, Loi no 98-750 du 23 décembre 1998

<sup>4</sup> Selon la tradition du pays, les étrangers sont accueillis par les autochtones et n'ont accès à la terre que sous couvert d'un tuteur. En contrepartie, les nouveaux arrivants doivent payer des cadeaux, services et sommes d'argent à leurs tuteurs en signe de reconnaissance.

<sup>5</sup> Situé sur l'axe Duekoué – Guiglo. Ces tueries ont eu lieu le 29 mai 2005

<sup>6</sup> Les tueries de Guitrozon, survenues dans la nuit du 31 mai au 1<sup>er</sup> juin 2005, ont fait plus d'une trentaine de morts et de nombreuses personnes déplacées.

entre les deux camps, les autochtones Guérés pro-LMP, accusant les communautés allochtones (baoulés et malinkés) d'avoir donné leur voix au candidat du RHDP. Cette situation a gravement fragilisé la cohésion sociale et entraîné le déplacement interne de plusieurs communautés, avec comme conséquence immédiate le repli identitaire de certaines d'entre elles ; à Duekoué, chaque communauté s'est retranchée dans un quartier, notamment le quartier *Carrefour* pour les Guérés et *Kokoma* pour les Malinkés. En outre, le fait que les autochtones d'un côté, et les allogènes et allochtones d'un autre, vivent dans des quartiers séparés dans de nombreux villages de la région du Moyen Cavally, favorise les actes de représailles, ainsi qu'un climat de méfiance et de suspicion.

#### 4. *Le règne de l'impunité*

25. Les autorités gouvernementales dans la région du Moyen Cavally et les FN dans celle des Dix-huit Montagnes ne se sont pas suffisamment engagées dans des enquêtes sérieuses et crédibles pouvant conduire à la poursuite en justice des auteurs de graves violations des droits de l'homme. De nombreuses personnes ont été sommairement exécutées, tuées dans des violences intercommunautaires, violées, enlevées, torturées et arbitrairement arrêtées et détenues, sans que les auteurs de ces violations soient réellement inquiétés. Les rares enquêtes judiciaires ouvertes contre des membres des milices pro-gouvernementales, *Jeunes Patriotes*, des éléments de la Fédération étudiante et scolaire de Côte d'Ivoire (FESCI) et les *dozos*<sup>7</sup>, n'ont généralement jamais abouti. L'incapacité ou le manque d'empressement des agents chargés de l'application de la loi d'arrêter les auteurs de ces exactions dans la plupart des cas a largement renforcé le sentiment d'impunité, exacerbant ainsi la frustration des populations qui n'ont cessé de se plaindre d'être abandonnées à elles-mêmes par les pouvoirs publics. L'impunité toujours croissante a ainsi contribué à maintenir un climat de violence propice aux exactions.

26. En outre, la crise ivoirienne a, depuis 2002, eu des conséquences dramatiques sur l'administration de la justice dans l'ensemble du pays, notamment à l'ouest. Par exemple, les victimes du département de Guiglo sont contraintes depuis plusieurs années de se déplacer à Daloa située à 133 km dans la région du Haut-Sassandra pour être entendues par un juge ou prendre part à un procès, dans l'attente du redémarrage effectif des activités du Tribunal de Man. Les victimes se sont ainsi trouvées confrontées à de nombreuses difficultés en matière d'accès à la justice, d'obtention de la justice et de réparation.

## VI. La chronologie des événements

27. Quatre mois avant le début des hostilités, les FDS-CI avaient pré-positionné des forces à Zouan-Hounien, dans la région des Dix-huit montagnes, sans que les raisons de ce renforcement ne soient clairement établies.

28. Le 30 décembre 2010, les jeunes patriotes acquis à la cause de LMP ont tenu une réunion à Guiglo au domicile de Maho Glofiei, ancien chef de guerre et président du FLGO. Les raisons et conclusions de cette rencontre sont restées secrètes.

29. Dès le 16 janvier, une vingtaine de FDS-CI, armés de mortiers, de canons de défense anti-aérienne (DCA) et de roquettes, ont avancé jusqu'à Boyapleu dans la zone de Danané où ils ont séjourné pendant un mois avant de renforcer cette position par une centaine d'éléments venus

<sup>7</sup> Chasseurs traditionnels

d'Abidjan. Les FDS ont ensuite avancé jusqu'à Téapleu dans l'ex-ZOC, puis progressivement, à Tiévopleu et Boimpleu. Elles n'étaient plus séparées des FAFN, jusque-là restées positionnées à Bounta que de deux kilomètres. Au courant du mois de février, les FDS ont de nouveau renforcé leurs effectifs d'environ 300 militaires et miliciens/mercenaires venus de Toulepleu. Dès lors, tous les mouvements venant de la zone Centre Nord Ouest (CNO) en direction de Zouan-Hounien ont été strictement contrôlés ; les véhicules ont été soumis à des fouilles systématiques et des exactions étaient commises contre les populations civiles de ces localités.

30. Entre-temps, tous les éléments des FDS qui avaient été déployés au niveau du CCI à Bangolo, dans l'ex-ZOC, avaient rejoint leurs bases respectives alors que les FAFN maintenaient sur place leurs éléments. Le démantèlement du CCI a engendré une certaine psychose au sein de la population civile déjà préoccupée par la situation sécuritaire dans le département.

31. Le 23 février, vers 3h00, une quinzaine de véhicules militaires remplis de FDS, de jeunes miliciens âgés de 17 à 25 ans et de mercenaires libériens lourdement armés, ont quitté Toulepleu en direction de Boyapleu (Danané). Certains portaient des machettes et des armes blanches, tapaient du tam-tam alors que d'autres tiraient en l'air. Ils chantaient et dansaient en criant à tue-tête « *On va libérer Danané Man et Bouaké. On va installer Gbagbo. On va manger Yacouba*<sup>8</sup> ». Les populations locales ont commencé à fuir la zone dès cet instant.

32. Dans la nuit du 24 au 25 février, les FDS, soutenues par les miliciens et des mercenaires libériens, ont attaqué la position des FAFN à Bounta, violant ainsi le cessez-le-feu instauré depuis les différents accords de paix. La riposte des FAFN s'est soldée par la mort de dix FDS et deux soldats FAFN. Les FDS/miliciens se replient alors vers Téapleu, ensuite Zouan-Hounien et seront dès lors pourchassés par les FAFN. L'attaque des FDS / miliciens et mercenaires contre la position des FAFN à Danané a été faite dans la perspective d'ouvrir la voie aux mercenaires étrangers, la ville de Danané se trouvant seulement à quelques kilomètres du Libéria et de la Guinée.

33. Les villes sous contrôle gouvernemental vont tomber les unes après les autres avec la contre-offensive des FAFN. Le 13 mars, des combats très rudes vont opposer les FAFN aux FDS/Miliciens et mercenaires à Doké.

34. Le 17 mars, le Président de la République, Alassane Dramane Ouattara, signe une ordonnance no 2011-002 portant création des Forces républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI) qui consacre définitivement l'unification des Forces armées nationales de Côte d'Ivoire (FANCI) et les FAFN<sup>9</sup>.

35. La ville de Toulepleu tombe le 21 mars malgré une résistance acharnée des miliciens et des mercenaires libériens. Le même jour, les FRCI s'emparent de Bloléquin. Les miliciens et mercenaires se replient, se réorganisent à Zéaglo (village de Maho Glofiéi) et réattaquent les positions FRCI dans la nuit du 28 au 29 mars. Ils profiteront de la reprise momentanée de la ville pour massacrer au moins 57 PDI qui avaient trouvé refuge dans l'enceinte de la préfecture de Bloléquin. Les FRCI auront cependant le dessus et reprendront le contrôle la ville.

<sup>8</sup> Ethnie autochtone de la zone.

<sup>9</sup> L'ordonnance stipule: Art 1er : Les Forces Armées Nationales et les Forces Armées des Forces Nouvelles sont regroupées en une armée unique dénommée «Forces Républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI) ».

Art. 2 : Pour la gestion des Forces Républicaines de Côte d'Ivoire, il est institué un Etat-major Général dirigé par un Chef d'Etat-major général, secondé par un Chef d'Etat-major adjoint.

36. La reprise de Bloléquin va échauffer les esprits à Duekoué. Les différentes communautés s'observent dès lors en chiens de faïence, favorisant ainsi un climat de méfiance et de suspicion. Dès le 28 mars, de violents combats ont opposé les FRCI, dozos et autres groupes armés d'autodéfense aux miliciens et mercenaires et aux quelques éléments des FDS restés sur place. Les combats vont durer 48 heures avant que la ville ne tombe définitivement, le 29 mars, entre les mains des FRCI.

37. Les soldats du contingent marocain de l'ONUCI (MORBAT) postés dans la ville se sont retrouvés entre les feux des miliciens/mercenaires et FDS et ceux des FRCI. L'ONUCI a dû tirer plusieurs coups de semonce pour signaler sa présence. Le commandant du contingent s'est ensuite entretenu avec les principaux belligérants pour une cessation immédiate des combats afin d'assurer la protection des populations civiles. L'intervention du contingent militaire marocain et la médiation qui s'en est suivie a permis d'atténuer les tensions et de mettre fin aux combats dans la ville de Duekoué.

38. Le 30 mars, le contingent marocain de l'ONUCI qui n'avait pas circulé en ville depuis près de quatre mois, en raison de l'opposition des miliciens et des jeunes patriotes, a recommencé des patrouilles dans la ville. Le MORBAT a aussi renforcé la sécurité de la Mission catholique et aidé certaines populations locales à trouver refuge au niveau soit de l'ONUCI, soit de la mission catholique.

39. Le 31 mars, Guiglo tombe entre les mains des FRCI après avoir subi des attaques sur deux fronts venant respectivement de Duekoué et de Toulepleu. La prise de Guiglo boucle ainsi la conquête de l'Ouest par les FRCI.

40. Le 3 avril, l'adjudant Koné Daouda *alias* Konda, est nommé commandant FRCI de la zone de Duekoué. Il en sera de même du capitaine Eddy à Bloléquin et du Commandant Coulibaly Wana Dieudonné à Guiglo.

## **VII. La dynamique des acteurs en présence**

### **1. Les Forces de Défense et de Sécurité (FDS-CI)**

41. Les FDS-CI ont été les premières à reprendre les hostilités en attaquant le 23 février la position des FAFN à Bounta. Cette opération a été mûrement préméditée eu égard au recrutement, transport et entraînement des miliciens et des mercenaires libériens dans la perspective de cette attaque. Le 9 mars, les FDS ont tiré des roquettes sur les populations civiles de Duekoué, sous prétexte qu'elles recherchaient des rebelles après avoir été attaquée la veille le 8 mars, par un groupe d'autodéfense. Cet incident a provoqué la mort de quatre bébés et d'un jeune homme. Plusieurs blessés ont été également enregistrés. Certains éléments des FDS ont aussi commis de nombreuses violations des droits de l'homme dans des opérations mixtes avec des patriotes, des miliciens ou des mercenaires, y compris des atteintes au droit à la vie et à l'intégrité physique, à l'instar d'un certain caporal chef Gbagbadé à Guiglo. Enfin, les FDS n'ont pas été en mesure d'assurer la protection des populations civiles lors des affrontements. Elles ont souvent fui devant la contre-offensive des FAFN/FRCI. A Guiglo, les FDS avaient quitté la ville dès le 28 mars, bien avant le début des hostilités, en passant par Taï – Grabo et San Pedro. Il en avait été de même à Duekoué où, bien avant les événements des 28 et 29 mars, des FDS, passives, impuissantes et amorphes, avaient déjà abandonné le contrôle de la ville aux miliciens et autres mercenaires libériens.

## 2. Les Forces armées des Forces nouvelles (FAFN)

42. Environ 500 éléments des FAFN étaient stationnés à Bounta. Ils étaient nourris et logés par les villageois. Les FAFN ont profité de l'attaque des FDS/miliciens/mercenaires contre leur position à Bounta pour se lancer dans la conquête des villes contrôlées par le gouvernement. La riposte des FAFN dans la zone a démarré le 23 février et s'est terminée le 31 mars avec la prise de la ville de Guiglo. Certains éléments FAFN, notamment un certain caporal Malik à Man, aurait fourni, une lance roquette, deux kalachnikovs et cinq motocyclettes à des membres de groupes d'autodéfense à Duekoué afin de mener une première attaque le 8 mars contre la position des FDS stationnées au niveau d'un corridor sur la route de Guiglo et une deuxième attaque dans la nuit du 27 au 28 mars contre le Poste de Commandement (PC) de Duekoué.

## 3. Les Forces républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI)

43. Le 17 mars, le Président Alassane Dramane Ouattara a signé une ordonnance no 2011-002, portant création des FRCI, consacrant définitivement l'unification des FANCI et des FAFN. Le fait que le commandement et les éléments de cette force n'avaient pas été clairement identifiés a posé un problème sécuritaire, d'autant plus qu'ils n'étaient pas dotés d'équipements militaires adéquats (uniformes, chaussures, etc.). Par conséquent, plusieurs individus portant des treillis ont profité de la situation pour se faire passer pour des éléments des FRCI. Plusieurs ont commis des exactions contre la population civile en s'adonnant à des actes de pillage ou de représailles. L'Equipe d'investigation a été témoin au moins à deux reprises, d'une altercation entre des éléments FRCI qui accusaient des hommes en treillis d'être de « faux » éléments. Cette situation ambiguë et incertaine a semé le doute dans l'esprit des populations qui n'arrivent pas à faire le distinguo entre les deux catégories et à faire totalement confiance aux FRCI dont certains éléments sont impliqués dans des cas d'exécutions sommaires et de pillages. D'une façon générale, les éléments des FRCI étaient à la recherche d'armes. Elles ont à cet effet utilisé des indicateurs pour repérer les domiciles des FDS, des miliciens, des mercenaires et des cadres locaux. Ces domiciles étaient ensuite systématiquement saccagés, fouillés et pillés. Des véhicules ainsi que d'autres biens privés de valeur ont été emportés. Dans la zone de Bloléquin et de Toulepleu l'Equipe d'investigation a identifié des éléments des FRCI qui ne parlaient aucun mot de français et qui étaient accompagnés de jeunes filles d'âge nubile (entre 16 – 18 ans), anglophones, en tenue civile, apparemment très à l'aise, ce qui montre clairement que les FRCI ont aussi recours à des mercenaires libériens, à l'instar du camp Gbagbo.

## 4. Les milices du Moyen Cavally

### 4.1. Les principaux groupes et leurs dirigeants

44. La région du Moyen Cavally est restée le bastion des milices dont une forte proportion est concentrée à Duekoué, Guiglo (28 km de Duekoué), Blolequin (88 km de Duekoué) et Toulepleu. Ces localités restaient à la veille des combats des poudrières susceptibles d'exploser à tout moment, les miliciens ayant été lourdement armés par Laurent Gbagbo. A l'origine, un seul groupe était reconnu par l'Etat et était constitué par des personnes ayant défendu la région contre l'avancée de la rébellion en 2002-2003. Des dissensions internes sont survenues en leur sein en 2008 lorsque M. Kadet Bertin, conseiller spécial du chef de l'Etat, a versé près de 200 millions (425,530 USD) aux miliciens à Guiglo, en prélude à la destruction symbolique des armes dans le cadre du processus de désarmement. Aujourd'hui, le nombre de miliciens/mercenaires dans la zone est estimé à environ 15,000 éléments regroupés dans au-moins une vingtaine de groupes, à savoir : le Front de Libération

du Grand Ouest (FLGO), dirigé par Maho Glofiéi ; l'Alliance patriotique du Peuple Wè (APWE), dirigée par Gougnan Monpouho Julien *alias* Colombo ; le Mouvement ivoirien de Libération de l'Ouest de la Côte d'Ivoire (MILOCI), dirigé par Ziké Sylvain *alias* Pasteur Gammi ; l'Union patriotique de Résistance du Grand Ouest (UPRGO), dirigé par Yayi Octave et dont la sous-section de Duekoué est dirigée par Gabriel Banao, FORCE WE, dirigée par Tehe Laurent ; la Force spéciale Anti-terroriste (FSAT), dirigée par Guei Hugues ; l'Union pour la Défense des Wè (UDWE), dirigée par Gbaou Adonis ; le Mouvement armé indépendant du Moyen Cavally (MAIMCA), dirigé par Tekoua Sonzai Lucien, la Coalition pour la Libération du Grand Ouest, Section de Toulepleu, dirigé par le général Gbopéhi Marcel et le COSSFORLO, dirigé par un certain Pasteur Tia Robert ; SEANHE GBAN, dirigée par Kouitechle Paul, AU, RKZO, FOSWE, FRCAZO, MPIGO, AROME, etc.

45. A Duekoué, les miliciens sont majoritairement guérés et placés sous le commandement du général Gabriel Banao Oula Lepohi Beangohou dit « Zo Klaha des Kouï é Glæ », âgé de 75 ans (**Annexe V**), porte-parole des génies, symbole du département de Duekoué, chef de village d'Yrozon, chef d'Etat-major des Forces d'Autodéfense de Duekoué et Bangolo (FADB), assisté de Ouehan Mompeho Julien *alias* « Colombo » (**Annexe VI**), chef de l'APWè. Banao qui se faisait passer pour le « génie des génies » et qui était considéré comme un invulnérable par ses partisans, est connu pour avoir procédé à des sacrifices humains en égorgeant ses victimes dont la plupart étaient presque exclusivement des Burkinabès (**Annexe VII**). Ces groupes de miliciens étaient principalement soutenus par Bah Roland, Président local du COJEP, Yoro Mathurin, Guei Nicolas *alias* « Tout va finir », Poyi Marcel, Gbotou, Ata, Zirion Dassihé Daniel, Mouhi Zehe, Taho Gérard, Kpahi Julien *alias* « Emma », Glaou Alain dit « Kpouagnan », Oulaï Bertin, Zion Benanger *alias* « Tyson », Vao Aubin Judas, Yao Gue Jean-Marie, Roule Boniface, Sio Aimé *alias* « chef de gare ». La plupart d'entre eux se sont réfugiés à la Mission catholique de Duekoué abritant des PDI et où leur présence pose un réel problème de sécurité.

46. Plusieurs victimes et témoins ont pu fournir l'identité ou le pseudonyme de certains autres dirigeants de milices. A Blolequin, un certain Blé *alias* « killer » (tueur) qui travaille au centre ville a, selon des témoins, confisqué tous les téléphones portables des Malinkés au prétexte que ces derniers les utilisaient pour transmettre des informations aux FAFN. Ils accusaient les jeunes Malinkés de détenir des armes dans des mosquées, fouillaient impunément leurs maisons en tirant de façon indiscriminée. Un certain Tako de teint clair, qui avait participé à la guerre du Libéria dirigerait un groupe dont les membres sont : Attery, Salou Sylvain, Koho Pierre, Bébo, Barbe noire, Bebacou, Ben Laden et Tamata. A Sahibly, un certain commandant Saint Adjaro et commandant Nouli Gohi (Grié I) sont accusés d'avoir semé la terreur parmi la population à plusieurs occasions. A Guiglo, des témoins citent Tahou Marius, Bouche d'Or, Alexandre, Néné qui opère à la gare CTD au quartier Gamma, Borioul et Doxan Jean Pierre *alias* John Peter. A Troya II (25 km de Guiglo), c'est un certain Kadi Martin, Gnao Constant, Douho Richard, Guei Tezio. A Guiglo, les principaux meneurs sont : Adama Keita, malinké d'origine guinéenne qui envoyaient les recrues chez Maho Glofiéi, chef du FLGO; Octave Yahé, 3<sup>ème</sup> vice-président du Conseil général de Guiglo, Cyprien Maho, petit-frère de Maho Glofiéi, Tom Doubaté, les Jumeaux et Kpa Zaï qui écumait le quartier Nicla. Un animateur de la radio de Guiglo ferait également partie des miliciens. A Toulepleu, la Coalition (I) pour la Libération du Grand Ouest – Section Toulepleu est dirigée par un chef d'Etat Major, le Général Gbopéhi Marcel avec deux commandants des opérations : Dezao Franck Cedrick et Zean Gnonnio Edox ; deux conseillers Kanhie Gaston et Kah Paha Thomas, un secrétariat assuré par Koho Sébastien et Flan Olivier. Tous ces miliciens ont semble-t-il quitté la zone depuis l'arrivée des FRCI.

Certains sont réfugiés dans les campements en forêt et d'autres se trouvent au Libéria. Maho Glofiéi aurait été vue en avril à Yopougon à Abidjan, où de nombreuses exactions ont été commises.

#### 4.2. Recrutement, armement et encadrement

47. De nombreux jeunes de la région ont été recrutés avant la période électorale et dans les mois qui ont précédé les opérations militaires sous prétexte qu'ils allaient être engagés dans l'armée nationale. Plusieurs personnalités politiques et militaires ainsi que certains cadres locaux, ont été cités dans ces cas de recrutement. Ces recrutements se sont effectués sur la base d'une circulaire établie par M. Laurent Gbagbo demandant le recrutement des jeunes de 17 à 25 ans dans le but d'augmenter les effectifs des sympathisants LMP à Abidjan. Plusieurs personnalités politiques et militaires ainsi que certains cadres locaux, ont participé à ces opérations. Un certain capitaine Dokou des douanes en poste à l'aéroport d'Abidjan, aurait procédé à des recrutements à Bangolo avec l'appui de la milice APWè. Une tentative similaire a été faite à Boyapleu par un certain lieutenant Sadia. Ce dernier a échoué dans sa mission en raison du refus des villageois d'accepter ces enrôlements. Les recrues étaient ensuite convoyées à Toulepleu où elles recevaient une formation militaire. Plusieurs témoignages ont révélé que presque toute la jeunesse de Bloléquin et Toulepleu portait une arme, y compris des élèves. Dans la seule zone de Guiglo, à la suite de l'appel lancé par le leader des patriotes Charles Blé Goudé, plus de 2.000 jeunes miliciens ont été recrutés et envoyés en formation à l'École de Gendarmerie de Toroguhé à Daloa. Des témoins ont rapporté qu'avant leur départ pour Daloa, ils ont subi une formation préliminaire au camp GTZ, sous la conduite des caporaux Bolo, Gnagbadé et du sergent Irié.

48. Les miliciens disposaient d'armes lourdes et sophistiquées dont des orgues de staline, DCA, roquettes, des mortiers, des kalachnikovs, des grenades et des armes blanches. Lors des fouilles engagées par les FRCI dans les domiciles des miliciens à Guiglo, y compris au domicile d'un proviseur de lycée, 1053 kalachnikovs, lance-roquettes et fusils à canon scié ont été découverts. Les miliciens disposaient également d'équipements de communication, notamment des *talkies-walkies* et des téléphones satellitaires *Thuraya*. Ils se déplaçaient avec des véhicules tout terrain mis à leur disposition (**Annexe VIII**).

49. Un registre retrouvé à Toulepleu par l'Equipe d'investigation dans un des camps des miliciens révèle que les miliciens recevaient plusieurs dizaines de millions de francs CFA du gouvernement de Laurent Gbagbo. Une somme d'au moins deux millions aurait été ainsi remise à la Coalition pour la Libération du Grand Ouest – Section de Toulepleu dont un million de francs CFA était destiné à 155 mercenaires libériens des Forces spéciales LIMA. Selon le document, ce montant a été reçu par Marcel Gbopehi, Gaibo Djibli Faustin, Tioni Lucien et Bêh Nouday de la Coalition pour la Libération du Grand Ouest, Section de Toulepleu. Un autre montant d'un million de francs devait être remis aux « Amis de Gueyedé » en plus de 200,000 FCFA destinés aux chefs traditionnels locaux. Ce montant a été reçu par les dénommés Konhié Gbéhé Gaston, Tomas Kapa Tomas, Zéan Gnonni Edox, Marine I et Edouard Golf (**Annexe IX**). Un témoignage digne de foi a révélé que trois jours avant l'attaque de Duekoué, Colombo et Bah Roland, en mission spéciale à Abidjan, avaient reçu de la part du président sortant Laurent Gbagbo la somme de 30 millions de FCFA, représentant les frais de recrutement des mercenaires libériens et le prix de la ration des miliciens en formation à l'École de Gendarmerie de Toroguhé, à Daloa. Ces derniers auraient remis un million de FCFA à leur chef Banao, avant d'acheter une voiture de marque Mercedes et de s'enfuir avec le reste de l'argent au Libéria.

### 4.3. Structure et zones d'opération

50. L'Equipe d'investigation a récupéré des documents mettant en lumière l'organisation des milices dans la région. Ces miliciens opéraient chacun dans une zone bien délimitée. Ils disposaient d'une structure semblable à celle d'une vraie armée comprenant un chef d'Etat-major, un secrétariat, un commandant des opérations, des chefs de bataillons, de compagnies, de brigades et de camps. Ils avaient des conseillers et des porte-paroles chargés de missions. Les miliciens détenaient en outre la liste des profilés MPIGO de la zone de Danané et de Zouan Hounien élaborée en 2009 par le Programme national de Réinsertion et de Réhabilitation communautaire (PNRRC) (**Annexe X**).

51. A Duekoué, le quartier *Carrefour* était considéré comme le quartier général des miliciens abritant quatre groupes, APWè, MILOCI, FLGO et FS LIMA, ainsi que le siège de l'APWè, dirigée par Banao. C'était un « *no go zone* » pour les membres des autres communautés, notamment les Akans ou les Malinkés, considérées comme des rebelles. Ceux qui s'y hasardaient étaient sommairement exécutés, égorgés ou sévèrement frappés par les miliciens. Les allogènes n'avaient ainsi plus accès au cimetière et ont dû créer un nouveau cimetière derrière le quartier *Kokoma*. L'Equipe d'investigation a pu constater l'existence d'un puits rempli de corps humains en état de putréfaction avancée au siège même de l'APWè situé au quartier *Carrefour*. (**Annexe XI**).

52. Les miliciens ont par ailleurs transformé les bureaux et terrains de certains services administratifs en camp d'entraînement. Ces lieux ont été le théâtre de plusieurs exactions. Il s'agit entre autres du siège FPI à Bolequin et du centre de formation de la GTZ à Guiglo (**Annexe XII**). Sur place, l'Equipe d'investigation a effectivement constaté la présence d'ossements humains brûlés et des traces de pneu consumé (**Annexe XIII**). Un fil électrique dont le bout était coupé semble avoir été utilisé comme moyen de torture qui aurait vraisemblablement servi à envoyer des décharges électriques sur des victimes (**Annexe XIV**). D'après les témoins, le centre de formation de la GTZ était occupé par les miliciens depuis le 5 mars. A Duekoué, les miliciens avaient transformé les bureaux de la sous-préfecture en « camp militaire » et procédaient à la distribution d'armes aux jeunes recrues. A Toulepleu, l'Equipe d'investigation a pu recenser au moins neuf camps de miliciens : 1) le camp de la Mosquée occupé par des miliciens et des Libériens ; 2) un camp à l'Ecole Château occupé par un certain Mozé ; 3) un camp au quartier commerce ; 4&5) deux camps à Toulepleu village ; 6) un camp au quartier *Beau Soleil* ; 7) l'ancien Bureau de la Croix-Rouge transformé en camp à l'entrée de la ville ; 8) un camp au quartier *Sokorani* dirigé par un certain Lucien ; 9) la maison du Député Zion Hilaire, érigée en camp (**Annexe XV**).

53. Lors de leur repli face à l'avancée des FRCI, les miliciens ont mené des actions de représailles contre les populations civiles. Ils ont tué, pillé et brûlé plusieurs habitations dans leur fuite (**Annexe XVI**). Certains ont pu rejoindre le Libéria tandis que d'autres se sont mélangés aux populations civiles dans des camps de déplacés. C'est le cas notamment à la Mission catholique de Duekoué où l'on signale la présence des miliciens parmi les PDI. Une situation similaire a été signalée au camp des PDI de Nicla à Guiglo et dans des camps de réfugiés au Libéria. L'infiltration de miliciens parmi des réfugiés ou déplacés, a suscité des inquiétudes au sein de la population locale. Cette situation a posé également un problème sécuritaire dans la mesure où des armes ont été retrouvées au sein de la mission catholique. De même, toutes les caches d'armes détenues par les miliciens n'ont pas encore été découvertes par les FRCI.

## 5. Les mercenaires libériens

54. Les mercenaires libériens opérant en Côte d'Ivoire sont estimés à environ 2,000 éléments dont une forte proportion se retrouve à l'ouest du pays. Leur présence dans le pays s'explique par l'appât du gain et par des alliances interethniques. L'ethnie Kranh du Grand Geddeh, proche des Guéré, est pro-Gbagbo, tandis que les Gio et Mandingues de la région de Nimba, cousins des Yacouba, sont généralement pro-Ouattara. Trois groupes principaux ont opéré en Côte d'Ivoire. Il s'agit du 1) *Movement for Democracy in Liberia* (MODEL), dont plusieurs éléments ont été recrutés dans des camps de réfugiés par le régime Gbagbo, certains se retrouvent encore au niveau du camp Niela de Guiglo. 2) des anciens éléments du *National Patriotic Front of Liberia* (NPFL) de la région de Nimba ; 3) Les Forces spéciales LIMA (FS LIMA) dont deux dirigeants intervenant en Côte d'Ivoire Jérôme Kangberr Segnonfan et LTG. Mark L. Groon (**Annexe XVII**). Le Libéria préfère employer le terme de « combattants libériens » au lieu de « mercenaires » pour éviter de face à ses obligations internationales sur le mercenariat, étant signataire des traités internationaux en la matière. Les mercenaires pro-Ouattara étaient recrutés au sein du MODEL alors que ceux pro-Gbagbo provenaient essentiellement du LIMA. Au Libéria, la ville de Zwedru est le principal foyer de concentration de présumés mercenaires pro-Gbagbo ; les localités de Zia Town et River Gee sont le repère des membres de la galaxie patriotique. La circulation des armes dans la région a causé un regain dans les activités criminelles transfrontalières.

55. Des mercenaires libériens, ont agi de concert avec les FDS et les miliciens. Ils portaient les mêmes uniformes que les FDS à la différence qu'ils s'exprimaient en anglais ou dans un français approximatif. Ils ont opéré dans les zones de Duekoué, Guiglo, Bloléquin et Toulepleu. Des documents trouvés par l'Equipe d'investigation dans un camp de miliciens à Toulepleu indiquent clairement leur implication, leur organisation et l'armement mis à leur disposition. Les mercenaires n'hésitaient pas à s'en prendre directement aux populations civiles lorsque le salaire prévu dans leur contrat n'était pas perçu à temps. Ils ont égorgé, tué et pillé avant de se replier au Libéria ou dans la forêt environnante.

56. Les mercenaires libériens opérant dans les zones de Guiglo et de Bloléquin étaient menés par un certain Isaac Chegbo *alias* Bob Marley dont le camp se trouvait au quartier *Gamma* à Guiglo. Il avait participé à la guerre en 2002 et s'était installé en Côte d'Ivoire depuis lors. Il dispose de plusieurs plantations qu'il se serait approprié par la force. Bob Marley a repris du service en janvier 2011 avec plus de 200 hommes à ses côtés. Le 30 mars, à Guiglo il a eu un accrochage avec le contingent béninois de l'ONUCI avant de menacer la population allogène. Il leur avait demandé d'enlever tous les barrages érigés dans les quartiers par les groupes d'autodéfense sinon il allait tuer tous les RHDP, les musulmans et les ressortissants de la CEDEAO. Il avait l'intention de mettre cette menace à exécution le 31 mars, date qui a coïncidé avec l'attaque des FRCI. Bob Marley a été l'instigateur de l'attaque de la préfecture de Bloléquin le 25 mars 2011 qui a coûté la vie à plus d'une cinquantaine de personnes, essentiellement des allogènes et des allochtones, y compris des femmes et des bébés (**Annexe XVIII**).

## 6. Les dozos

57. Les dozos se sont constitués en défenseurs des communautés allogènes depuis longtemps en réaction aux nombreuses exactions commises par les miliciens et autres groupes de patriotes contre ces populations. Malgré les affirmations de M. Dembele Bala, chef dozo d'origine malienne, faites à l'Equipe d'investigation cherchant à nier leur implication dans les événements du 28 mars à Duekoué

(Annexe XIX), l'Equipe d'investigation est arrivée à la conclusion que les dozos ont bel et bien participé à plusieurs massacres à cette occasion. Les informations recueillies sur le terrain indiquent qu'il existe deux catégories de dozos : les dozos chasseurs traditionnels et les dozos combattants. Toutes les deux catégories sont toujours munies de fusils du type calibre 12 et arborent un accoutrement traditionnel atypique assorti de gris-gris et autres amulettes. Les dozos opérant dans la zone de Zouan-Hounien venaient de la zone de Touba, tandis que les dozos de Duekoué avaient reçu un renfort d'une quarantaine de dozos maliens et burkinabè venus de Korhogo, Bouaké et Man, avant l'attaque de la ville. Une centaine d'entre eux ont activement combattu les miliciens le 28 mars vers 4h00 du matin, avant même l'arrivée des FRCI dans la ville. Les dozos appliquent généralement la loi du talion et ne se préoccupent nullement de la présomption d'innocence des suspects qui tombent entre leurs mains. Un groupe de dozos proche des FN avaient même institué des juridictions de fait pour juger exclusivement des affaires relatives aux conflits ouverts entre agriculteurs et éleveurs dans la partie nord du pays. Les dozos sentant l'approche des FRCI ont semble-t-il recouru à leur propre justice en prenant les devants et en menant des actes de représailles contre tout jeune Guéré suspecté d'être un milicien, au prétexte de venger les populations allogènes.

## 7. Les Jeunes Patriotes

58. Les Jeunes Patriotes ont commis de graves exactions contre les populations civiles (exécution sommaires, atteintes à l'intégrité physique), ainsi que des entraves à la liberté de circulation, des actes de rackets et des destructions méchantes de biens publics et privés. Le leader du Congrès panafricain des Jeunes et des Patriotes (COJEP), Charles Blé Goudé, aurait participé au recrutement et à la distribution des armes aux miliciens à Duekoué au courant du mois de mars. De même, Niossekan Barnabé, président local du COJEP de Sahibly, situé dans la zone de Toulepleu, a recruté 14 jeunes villageois sous prétexte qu'ils allaient être intégrés dans les forces armées. Les familles ont dû verser chacune 20,000 FCFA, ainsi que le prix du transport des recrues à Guiglo. Barnabé est décrit par ses victimes comme étant borgne, grand de taille et de teint noir. Un certain Dabila, clair et de petite taille, ainsi que les dénommés Solo, Esaïe, Sea Paulin et Bah Twenty, tous membres du COJEP local de Sahibly, ont aussi exercé beaucoup d'exactions contre les populations locales. A Duekoué, les Jeunes Patriotes se sont livrés à des exactions similaires contre les populations allogènes et allochtones, sous la conduite de Bah Roland, président local du COJEP.

## 8. Les groupes d'autodéfense

59. Certains membres de la jeunesse allogène, regroupée essentiellement au niveau des quartiers *Kokoma* et *Résidentiel* de Duekoué, se sont alliés aux dozos, par instinct de survie, pour créer des groupes d'autodéfense et faire face aux attaques répétées des miliciens guérés et des mercenaires libériens. Si l'Equipe d'investigation n'a pu obtenir d'informations précises sur la structure de ces groupes et leur chaîne de commandement, il ressort des investigations que chaque groupe d'autodéfense regroupe 12 à 17 éléments, armés de fusils calibre 12 et d'armes blanches. Ces éléments sont chargés de fournir des renseignements et des informations sur la situation à Duekoué et sur les positions des FDS aux FAFN basées plus au nord. Ces groupes sécurisent aussi les quartiers allogènes à la demande des populations locales, pour prévenir toute incursion des miliciens, surtout sur l'axe reliant Duekoué à Guiglo. Les habitants des quartiers sécurisés paient 300 FCFA par foyer et par semaine aux groupes d'autodéfense. La mise en œuvre d'une telle stratégie a parfois conduit à des dérives. Certains éléments de ces groupes se sont également reconvertis en coupeurs de route, à l'instar des miliciens et autres mercenaires.

60. Il a été clairement établi que le 28 mars, ces groupes d'autodéfense ont participé aux combats dans la ville de Duekoué, avant l'arrivée des FRCI. Un premier groupe a été posté sur la route de Guiglo, un autre au niveau du quartier *Antenne* et un troisième groupe au niveau du quartier *Carrefour*. Certains éléments - essentiellement des Burkinabés, Guinéens, Ivoiriens, Maliens et Nigériens - se considérant comme des laissés pour compte du MPCCI lors de la guerre de 2002, affirment avoir fait partie de ces groupes d'autodéfense. Parmi les membres d'un de ces groupes on peut citer : Chat Tonnerre, Diesel, Abdoul, Moussa Diallo, Bakary Touré, Papa Dembélé<sup>10</sup>, Keita Lassa, Chacool Ouattara, Siaka, Kassim Coulibaly, Laciné Traoré, Mory Koné, Koné Sékou, Koné Mamadi et Lamissa. Un certain caporal Dramane Malik résidant à Man aurait fourni deux kalachnikovs, une roquette et cinq motocyclettes à l'un de ces groupes d'autodéfense pour attaquer les positions des FDS le 8 et 27 mars.

### 9. Participation des civils

61. Des civils, révoltés par les multiples exactions des miliciens, ont aussi participé à certaines exactions en signe de représailles. Dans la zone de Duekoué, certains planteurs allogènes se sont transformés en dozos et disposent d'armes sous prétexte qu'ils doivent se défendre contre les exactions des miliciens guérés cherchant à les exproprier de leurs plantations. D'autres civils ont aussi brûlé vifs certains mercenaires libériens qui sont tombés entre leurs mains. Tel a été le sort de deux mercenaires libériens qui tiraient de façon indiscriminée sur les populations à Guiglo. Leurs armes ont été arrachées et remises aux FRCI.

## VIII. L'attaque et la prise de la ville de Duekoué

62. Les graves incidents qui se sont déroulés dans la ville de Duekoué doivent être analysés à la lumière de la dynamique des différentes forces en présence. Ils doivent ainsi prendre en compte les incidents liés aux exactions répétées des milices et mercenaires qui ont exacerbé les conflits interethniques d'une part, et les affrontements qui ont eu lieu entre les FDS, miliciens, mercenaires et FRCI, dozos et groupes d'autodéfense d'autre part. La conjugaison de tous ces facteurs propices à la violence, contribue à mettre en relief l'ampleur des pertes en vie humaine survenues à l'ouest.

### A/ L'exacerbation des violences intercommunautaires

63. La tension intercommunautaire a atteint son paroxysme à Duekoué bien avant la prise de la ville le 29 mars par les FRCI. Cette tension a été provoquée d'une part par la recrudescence des exactions commises par les milices, mercenaires et autres bandes armées contre les populations civiles, allogènes et allochtones en particulier, à la suite d'au moins quatre incidents qui ont creusé le clivage ethnique et ravivé les rancœurs intercommunautaires.

64. Le 2 décembre 2010, un détachement mixte composé de militaires, de gendarmes et de jeunes patriotes, est pris à partie par des jeunes allogènes armés de fusils à Mont Peko (zone d'Amadé Ouermi). Le bilan est de sept morts, dont trois militaires et un gendarme. Six militaires sont blessés et quatre véhicules militaires incendiés. Cet incident a été causé par le fait que le 1<sup>er</sup> décembre, deux gendarmes déployés dans la zone avait confisqué la mobylette d'un allogène. Une attaque similaire lancée à Fengolo le 16 décembre 2010 après la marche du RHDP à Abidjan par les mêmes Patriotes contre les communautés allogènes, a été repoussée par les dozos, faisant trois morts parmi les dozos.

<sup>10</sup> Ce dernier porte le même nom que le chef dozo de Duekoué d'origine malienne (Dembele Bala).

65. La tension est montée d'un cran le 3 janvier 2011, lorsqu'une commerçante d'origine malinké a été tuée par balles par des miliciens lors du braquage du véhicule qui la transportait de Man à Duekoué. Plusieurs autres passagers ont été blessés lors de cet incident. Les jeunes miliciens guérés ont de surcroît voulu empêcher l'inhumation du corps, en bloquant l'accès du cimetière à la famille de la défunte, malgré l'intervention des éléments des FDS locaux. En réaction, les allogènes soutenus par les dozos ont manifesté dans la ville en érigeant des barricades et en brûlant des pneus en divers endroits sur la route. Les autochtones guérés, soutenus par des miliciens et renforcés par des mercenaires libériens bien armés, ont décidé à leur tour d'en découdre avec les allogènes au motif que les étrangers voudraient s'imposer dans leur milieu. Ils ont alors tiré sur les populations faisant plusieurs morts et des blessés. Une chasse aux Malinkés s'en est suivie. Plusieurs boutiques et des maisons appartenant aux Malinkés ont été pillées et incendiées par les jeunes Guérés. Les affrontements durent jusqu'au 5 janvier. Au moins 37 personnes ont été tuées, 91 autres ont été blessées, 230 habitations incendiées, 73 habitations saccagées et pillées, 47 magasins et commerces incendiés, 56 magasins et commerces saccagés et pillés, 3 hôtels incendiés, 10 restaurants et maquis bar incendiés, une station d'essence saccagée, une pharmacie saccagée et 6 véhicules brûlés. Le même jour, des jeunes Malinkés ont manifesté devant le siège de l'état-major des FN à Man pour protester, selon eux, contre les discriminations et les persécutions dont sont victimes les membres de leur communauté dans la région du Moyen Cavally, et dénoncer le regard complice des autorités locales. Les jeunes Malinkés ont alors brûlé des pneus et érigé des barricades sur la voie publique en lançant des slogans hostiles au régime de Laurent Gbagbo.

66. De nouveau, le 24 mars, à Niambly (3 km de Duekoué), des jeunes miliciens guérés dont un certain Marcel, connu comme étant le bras droit de Colombo, ont brûlé les habitations des allogènes, y compris la mosquée du village, et tué trois Baoulés, au motif que l'un des leurs avait été tué par des coupeurs de route, accusés d'être allogènes. En réaction, les allogènes ont incendié les habitations des Guérés se trouvant de l'autre côté de la route, tout en préservant l'église du village (**Annexe XX**).

67. Ces différents incidents ont provoqué un déplacement massif de populations. Des déplacements ont été observés vers Duekoué et *Guitrozon*. D'autres personnes, en majorité Guéré, se sont réfugiées au niveau de la Mission catholique. D'autres personnes sont parties à pied vers Man (80 km de Duekoué) ou Daloa (96 km de Duekoué). Un déplacement massif des populations venant des quartiers de *Toguehi*, *Belleville* et *Guéré* a également été observé. Un repli ethnique est ainsi organisé vers le quartier *Carrefour* pour les Guérés alors que les communautés malinkés se sont repliées au quartier *Kokoma*, à la suite de rumeurs persistantes faisant état de la préparation d'une offensive par les jeunes Guérés visant à chasser tous les Malinkés du quartier *Kokoma* et de la ville de Duekoué.

#### **B/ La prise de Duekoué par les FRCI**

68. La ville de Duekoué a subi trois attaques consécutives avant qu'elle ne tombe aux mains des FRCI. Le 8 mars, une première attaque a été menée contre les FDS postés au corridor de la route de Guiglo. Cette attaque a été menée par un groupe d'autodéfense pro-FN de douze éléments, conduit par un certain Chat Tonnerre, et composé entre autres de Diesel, Guèze et un certain Abdoul. Chat Tonnerre aurait fourni deux kalachnikovs, un A52, des munitions, plusieurs grenades et une motocyclette pour mener cette attaque.

69. Dans la nuit du 27 au 28 mars vers 5h00 du matin, un autre groupe d'autodéfense de 17 éléments a attaqué le Poste de Commandement (PC) militaire de Duekoué sur instruction d'un certain

Caporal Malik résidant à Man. Les assaillants ont reçu à cet effet une roquette. Plusieurs combattants ont été tués des deux côtés mais les assaillants ont eu le dessus. Les FDS auraient mis elles-mêmes le feu à leur PC avant de s'enfuir.

70. Le 28 mars vers 6h00 du matin, les FRCI lancent une offensive sur Duekoué mais y rencontrent une forte résistance de la part des mercenaires libériens, arrivés la veille à Duekoué en provenance de Guiglo. Ils auraient été convoyés à la résidence du ministre Kahé Eric par Yoro Mathurin. Ce dernier avait reçu des armes qu'il aurait distribuées aux jeunes miliciens qui avaient trouvé refuge avec lui au sein de la Mission catholique. Face à cette situation, les FRCI se sont alors repliés vers Man dans l'attente de renfort. Entre-temps, de violents combats ont eu lieu au PC, à la Brigade de Gendarmerie et au Commissariat, menés par des groupes d'autodéfense qui affirment avoir pris ces services vers 15h00 avant le retour des FRCI. Au même moment, vers 15h30, les FDS ont reçu un renfort de Guiglo. Un char, deux 12.7 montés sur deux pick-up 4x4 et plusieurs hommes armés de kalachnikovs entrent alors en action. De leur côté, les FRCI restés à Duekoué en attendant le renfort de Man, ont fait usage d'un DCA à quatre sorties. Selon les témoins, des mercenaires libériens et des FDS ont procédé à l'enrôlement de jeunes volontaires au niveau de la Mission catholique tandis que des FRCI auraient distribué des armes et munitions (kalachnikovs, calibre 12) aux groupes d'autodéfense. Le renfort des FRCI viendra de Man vers 20h00 leur permettant de remporter la bataille le 29 mars au matin vers 8h00. Plusieurs combattants des deux camps ont été tués lors de cet affrontement. De même, plusieurs éléments des FRCI sont tombés dans des embuscades tendues par des snipers, notamment sur l'axe Duekoué – Guiglo.

71. La prise de la ville de Duekoué n'a pas été une tâche aisée pour les FRCI. Des groupes d'autodéfense allogènes et des dozos ont saisi l'opportunité de cet affrontement pour régler leurs comptes aux guérés autochtones. L'Equipe d'investigation n'a pas pu déterminer avec précision la relation de ces groupes avec les FRCI. Toutefois, il apparaît qu'au moins trois groupes d'acteurs sont entrés en scène : 1) un groupe d'autodéfense comprenant des volontaires ou nouvelles recrues. A cet égard, des témoins ont signalé aux enquêteurs la présence de jeunes aux visages noircis de charbon qui avaient assailli la Mission catholique ; d'autres témoins parlent de « jeunes parlant dioula » ; 2) un groupe de dozos aidés par certains allogènes qui ont fait la chasse aux guérés dans les villages environnants; 3) les éléments d'Amadé Ouermi, un riche planteur Burkinabé installé depuis 1986 dans la forêt de Mont Peko, sous préfecture de Bagohouo (35 km au nord de Duekoué) dans la région du Moyen Cavally. L'une des voies menant à son siège traverse le quartier *Carrefour*. Il dispose d'au moins 55 anciens éléments du MPCJ et plusieurs planteurs burkinabè et allogènes et opère sur l'axe Duekoué – Blody Zia et Yrozon. Différents témoignages ont confirmé à l'Equipe d'investigation que c'est le groupe d'Amadé qui a combattu au quartier *Carrefour*. Amadé Ouermi est bien connu dans la région du Moyen Cavally. Il avait soutenu les MPCJ lors de la rébellion de 2000 et obtiendra ainsi des armes et des munitions qu'il gardera par devers lui, même après les accords de cessez-le-feu, dans l'intention d'assurer sa protection et celle des membres de sa communauté contre les attaques et autres embuscades tendues par les jeunes Guérés et les FDS. Sa production de café, de cacao et de riz a toujours suscité la convoitise des autochtones Guérés qui l'ont menacé à plusieurs reprises d'expulsion. Face à ces menaces, Amadé a organisé des planteurs maliens et burkinabés qui travaillent dans ses plantations, en groupe d'autodéfense. Il est redouté à Bagohouo et Duekoué pour sa détermination, sa résistance et ses pouvoirs mystiques. Son groupe résistera à maintes reprises aux assauts des FDS et des miliciens qui cherchaient à le déloger du Mont Peko. Toutes ces attaques se sont soldées par mort d'hommes de part et d'autre mais Amadé a toujours réussi à mettre en déroute les FDS et les miliciens à qui il confisquait armes et munitions.

72. Plusieurs témoins ont révélé que c'est le travail fourni par les dozos au niveau des villages ; par les éléments d'Amadé au niveau quartier *Carrefour* et par les groupes d'autodéfense au niveau de l'entrée de Guiglo qui ont permis aux FRCI d'avoir le dessus sur les miliciens à Duckoué. Plusieurs de leurs leaders avaient déjà quitté la ville bien avant le début des affrontements. D'autres témoignages ont confirmé aux enquêteurs de l'ONUCI que les éléments des FRCI recherchaient plutôt les miliciens et les FDS. Certains d'entre eux avaient même conseillé à certains membres de la population civile d'aller se réfugier à la Mission catholique avant de se faire tuer dans les affrontements.

73. Le 2 avril, l'Equipe d'investigation a pu s'entretenir avec un dozo burkinabé, accompagné d'un indicateur qui recherchait activement des jeunes Guérés au quartier *Carrefour* (**Annexe XXI**). Ce dernier se disait révolté que l'ONUCI puisse s'intéresser aux tueries perpétrées contre des Guérés alors que plusieurs Burkinabés et autres allogènes malinkés et baoulés ont été tués depuis des années par les miliciens sans aucune réaction. Selon lui, l'impunité ambiante a ravivé un sentiment de vengeance poussant les dozos à rechercher et à exterminer tous les miliciens qui sèment la mort et la désolation parmi ses parents.

74. La prise des différentes villes de la région du Moyen Cavally et Dix-huit Montagnes est diversement appréciée par les populations. Les autochtones continuent d'appeler les FRCI « les rebelles ou Forces nouvelles » et considèrent que les allogènes ont confisqué leurs terres à la faveur de la crise de 2002. Ils estiment que l'arrivée du Président Alassane Ouattara joue en leur défaveur dans la mesure où les différends fonciers ne sont pas encore résolus. Ils redoutent surtout de subir les représailles des allogènes en raison des nombreuses exactions qu'ils ont eux-mêmes commises à leur rencontre, d'autant plus que plusieurs allogènes ont rejoint le rang des FRCI.

75. Pour les allogènes, l'arrivée des FRCI est salvatrice. Elle est considérée comme une délivrance et une consécration de la liberté. Ils se sentent libérés des tueries et autres atrocités perpétrées par les miliciens et mercenaires libériens : « *Les guérés voulaient anéantir et exterminer tous les musulmans...semant la haine ethnique et religieuse et la désolation dans la ville de Duekoué où pour prier les musulmans devait se cacher en fermant hermétiquement les portes. Ils ne pouvaient porter leurs boubous ou djellabah* ».

## **IX. La situation des droits de l'homme dans les régions du Moyen Cavally et des Dix-huit Montagnes**

76. La situation à l'ouest du pays a été marquée par de graves violations des droits de l'homme, notamment des atteintes au droit à la vie, à l'intégrité physique et au droit à la propriété. De graves atteintes à la liberté de circulation, à la liberté et la sécurité de sa personne, ainsi qu'au droit à la liberté d'expression, d'opinion et de religion ont été également recensés. Plusieurs morts et blessés ont été enregistrés. Des actes de pillages et de destruction des biens ont également été commis. Ces violations ont eu des répercussions non négligeables sur les droits sociaux, économiques et culturels, notamment le droit à la santé et à l'éducation et un impact considérable sur la situation humanitaire.

### **A/ Dans la région du Moyen Cavally**

77. Pendant longtemps, les populations allochtones et allogènes ont été soumises à diverses formes d'exactions et de discriminations provoquant ainsi un clivage ethnique de plus en plus profond avec les communautés autochtones. Les affrontements faisant suite à l'offensive des FRCI a

encore accentué ces clivages. Au moins 944 personnes dont au moins 93 femmes, ont trouvé la mort entre le 1<sup>er</sup> décembre 2010 et le 24 avril 2011 dans cette région, à la suite des affrontements intercommunautaires et les affrontements opposant les FRCI aux FDS/miliciens et mercenaires. Au total 58 décès ont été causés par les effets collatéraux de la guerre, à la suite de maladie, de noyade ou de faim des victimes. Parmi les victimes l'on dénombre au moins 159 Burkinabés et 68 Maliens. Ces violations ont été commises par différents acteurs impliquant aussi bien les milices guérés et les mercenaires libériens, les dozos, les groupes d'autodéfense allogènes, les jeunes patriotes, des éléments FAFN, FDS et FRCI, ainsi que certains membres de la population civile qui ont agi en représailles.

## **B/ Dans la région des Dix-huit Montagnes**

78. La région des Dix-huit Montagnes a été beaucoup moins affectée par la guerre. L'on décompte environ 68 morts dont 10 femmes. Les victimes ont été généralement tuées lors des combats entre FRCI, miliciens et mercenaires dans la zone. Cependant, 16 personnes sont décédées des suites de maladie ou par noyade.

## **C/ Typologie des violations et leurs auteurs**

### **1. Les atteintes au droit à la vie**

#### *1.1. Dans la ville de Duekoué*

79. Les conclusions de l'Equipe d'investigation de l'ONUCI ont établies qu'au moins 505 personnes dont 42 personnes victimes des dommages collatéraux ont été tuées à Duekoué et dans les villages environnants. Il faut indiquer que 198 corps, en état de putréfaction avancée ont été enterrés dans trois fosses communes creusées par l'ONUCI. Ces fosses communes sont localisées respectivement au quartier *Carrefour* (deux) et à *Guémond* (**Annexe XXII**). L'Equipe d'investigation qui était sur les lieux dès le 1<sup>er</sup> avril, a pu se rendre compte de l'état de putréfaction avancée des corps qui jonchaient la ville, de *Niambly* (3 km de Duekoué), en passant par le quartier *Carrefour* jusqu'à la Mission catholique à Duekoué. En plus de ces 198 corps, 15 autres corps ont été retrouvés et enterrés, ce qui fait un total de 213 corps inhumés. L'Equipe d'investigation a pu constater que certaines victimes avaient été clairement exécutées dans leur fuite. La position de certains corps indiquait que les victimes ont essayé de fuir ou ont cherché à se cacher dans des maisons en construction. Des corps ont été découverts couchés sur le ventre, ce qui laisse supposer qu'ils ont été abattus dans le dos. D'autres ont été égorgées ou brûlées vives. Des femmes, des enfants et des personnes âgées figurent aussi parmi les victimes.

80. Un ratissage systématique a été fait au quartier *Carrefour* par des dozos et des éléments des FRCI. Les éléments impliqués dans ces tueries recherchaient activement tous les hommes et épargnaient les femmes et les enfants même si l'on peut dénombrer plusieurs femmes et enfants parmi les victimes. Plusieurs miliciens ont été tués par des dozos qui ont aussi perdu beaucoup d'hommes dans ce quartier en dépit des fétiches et autres gris-gris. Certains civils, dont le chef du village Poye Bruno, ont été également tués. « *Le nettoyage avait été fait par des dozos revanchards qui pendant des années avaient vu plusieurs d'entre eux exécutés ou égorgés par les miliciens de Banao* » nous dit un témoin. Un autre témoignage réaffirme que les 28 et 29 mars, les FRCI ne sont arrivées au quartier *Carrefour* qu'une fois « *le gros du travail* » ait été fait par des dozos (burkinabè, sénoufo, baoulé), certains portaient des treillis semblables à ceux portés par les hommes d'Amadé.

Un autre témoin révèle que des hommes en treillis avec un accent burkinabè se sont approchés de lui alors qu'il était en compagnie d'un de ses amis. Ils leur ont fait comprendre qu'ils n'étaient pas venus pour les civils mais pour les militaires et leurs alliés. Pour leur avoir mal répondu, son ami a été attaché à un arbre en face du camp de Colombo et a été abattu sans autre forme de procès. Les assaillants ont ensuite tiré des coups de sommation en demandant aux femmes et aux enfants de s'en aller avant de brûler ou de piller plusieurs maisons. Les enquêteurs ont effectivement vu lors de leurs investigations sur le terrain, un homme attaché et pendu à un arbre. (**Annexe XXIII**).

81. L'Equipe d'investigation a aussi constaté la présence de plusieurs corps dans au moins deux puits situés au niveau du quartier *Carrefour*. Un puits très profond, localisé au siège de l'APWè regorgeait de corps humains dont le nombre n'a pas pu être déterminé pour des raisons évidentes. Un autre puits situé dans la cour de la résidence d'un pasteur tué dans les incidents, contenait au moins trois corps visibles à l'œil nu (**Annexe XXIV**). L'Equipe a pu établir que des échanges de tirs avaient eu lieu au niveau de cette maison qui dispose d'un étage supérieur où des tireurs étaient postés, au vu des impacts de balles.

82. Pour leur part, les FDS ont tué le 9 mars au moins cinq personnes dont quatre bébés lors de leur riposte contre les groupes d'autodéfense qui avaient attaqué leur position. Certains éléments des FDS ont participé à des exécutions menées par des jeunes patriotes dans le cadre des affrontements intercommunautaires. D'autres sont impliqués dans les tueries d'au-moins 10 allogènes à Bagohouo et Fengolo des 3 et 16 décembre 2010, de connivence avec des Jeunes Patriotes. D'autres encore ont participé par omission aux exactions en fermant les yeux sur les abus perpétrés en toute impunité contre des populations civiles. Certains éléments ont également participé dans les affrontements opposant les FRCI aux miliciens et mercenaires qui ont fait de nombreuses victimes.

### 1.2. Dans les villages environnants de Duekoué

83. Les dozos ont été indexés comme étant les auteurs principaux des graves atteintes au droit à la vie au quartier *Carrefour* et dans au moins quinze villages de Duekoué et de Bangolo. Ils sont impliqués dans la mort d'au moins 159 personnes dans cette zone. Les victimes ont, pour la plupart, été tuées par balle par fusils calibre 12. D'autres ont été égorgées, d'autres brûlées vives, notamment à Diahouin où une victime a été égorgée et jetée dans un puits. A Dieheba, les populations sont formelles, les FRCI ne sont pas rentrés dans le village le 28 mars. Ceux qui les ont attaqués venaient des campements de Telebly, Batekrou, Koffikro, Guiglo et Michelkro. Ils étaient habillés en tenues traditionnelles apparentées à celles des dozos et armés de fusils calibre 12 et de machettes. Les villageois accusent clairement la communauté allogène d'avoir agi en représailles aux exactions commises par les Jeunes Patriotes.

84. Un témoin renchérit : *« Je dis que ce sont les allogènes qui nous ont attaqués puisque depuis la campagne électorale, un climat de méfiance s'est installé entre les deux communautés. Les jeunes Guérés avaient érigé un barrage de contrôle à l'entrée du village et les allogènes n'étaient pas contents de cette pratique. Ils avaient été victimes de fouilles et de racket de la part de nos jeunes. Voilà, ils se sont vengés, maintenant ce sont les dozos qui occupent ce barrage »*. Un autre témoin ajoute : *« Les gens qui nous ont massacrés, sont les dozos. Ils nous ont poursuivis dans notre fuite. Voilà même les douilles des cartouches de fusils calibre 12 qu'ils ont utilisés. Actuellement, les FRCI sont là-bas au barrage. Ce sont eux qui nous ont demandé de retourner dans le village. Nous vivons en paix avec eux mais nous avons peur d'aller dans les campements puisque les dozos s'y trouvent »*. Dans un autre village voisin : *« les dozos avaient encerclé notre village. Armés de fusils calibre 12*

dont voici les douilles et habillés en tenue traditionnelle ornés de gris-gris, ils ont tiré indistinctement sur les habitants ... ». D'autres témoins ont confirmé aux enquêteurs que les FRCI avaient effectivement démantelé un barrage dozo à l'entrée du village.

85. Il convient de relever que les miliciens guéré et autres patriotes avaient au préalable commis plusieurs atteintes à la vie contre les populations allogènes. Le 3 décembre 2010, un groupe de 25 miliciens identifiés et armés de kalachnikovs, des machettes et autres armes blanches résidant au quartier *Carrefour*, a fait irruption à Toa Zeo (13 km à l'est de Duekoué), en menaçant de mort les populations autochtones baoulés au motif qu'ils avaient reporté leurs voix en faveur du candidat RHDP. Voyant que la communauté était prête à en découdre, les miliciens se sont retirés du village.

86. Le 14 décembre 2010, le corps d'un Guinéen a été retrouvé mutilé dans un champ non loin du quartier *Guitrozon* à Duekoué. Il avait été porté disparu depuis le 12 décembre alors qu'il revenait d'un voyage d'affaire à Man (96 km au Nord de Duekoué). Il avait le corps tailladé de coups de poignard et la tête broyée avec une grosse pierre. La victime avait utilisé un raccourci à l'entrée de Duekoué pour échapper au contrôle et racket des agents de la douane. Les parents de la victime ont attribué ce crime aux miliciens et mercenaires.

87. Les 16 décembre 2010 et 20 février 2011, un Burkinabé et un Baoulé ont été égorgés à Dieheba par des jeunes autochtones qui se disaient patriotes. Le corps d'une des victimes a été retrouvé derrière la maison du chef de village Oula Kpahe Bernard. Une attaque similaire des jeunes autochtones le 16 décembre à Fengolo a été déjouée grâce à l'intervention des dozos.

88. Le 20 décembre 2010, vers 6h00 du matin, un ressortissant nigérian et deux burkinabés ont été interceptés par six jeunes miliciens armés entre le village de Fengolo et le campement de Remikro. Ces derniers ont sommairement abattu le ressortissant nigérian âgé de 40 ans qui tentait de fuir, avant de blesser les deux autres Burkinabés.

89. Le 14 janvier, vers 6h00 du matin, un instituteur d'origine bété a été pendu à un arbre par des jeunes miliciens guérés au quartier Bellémoin à Duekoué. Le rapport de constat de la police atteste que le corps du défunt portait les stigmates d'une bagarre et ses mains avaient été ligotées. La victime avait reçu à plusieurs reprises des menaces des jeunes miliciens guérés voulant confisquer les porcs de son élevage.

90. Le 28 janvier, un agriculteur burkinabé de Bangolo (35 au nord de Duekoué), a été intercepté par des miliciens Guérés armés de kalachnikovs, de machettes et de gourdins au niveau du quartier *Carrefour*, sans raison valable. Ils l'ont fait tomber de son vélo et l'ont frappé à coup de gourdins avant de l'achever à coups des machettes. Le corps mutilé de la victime a été ensuite abandonné sur la voie à l'entrée du quartier *Carrefour*. Cette situation a engendré une forte colère de la communauté burkinabé qui a menacé de se venger contre les Guérés.

91. Le 7 février, vers 8h00, un chauffeur et un commerçant malinké, âgés respectivement de 30 et 34 ans, ont été tués par quatre individus armés des kalachnikovs et des pistolets automatiques sur la route de Bangolo. Les assaillants ont tiré à bout portant sur les deux victimes avant d'emporter leurs motos et autres biens.

### 1.3. Dans la zone de Guiglo, Blolequin et Bakoubly

92. Les tueries qui ont eu lieu dans la zone de Guiglo, Blolequin et Bakoubly ont été principalement l'œuvre des miliciens guérés et de mercenaires libériens. Les attaques menées dans ces localités ont visé essentiellement les populations allogènes et des ressortissants de la CEDEAO. Au moins 344 allogènes et ressortissants de la CEDEAO, des Burkinabés en majorité, ont été tués pendant la période en revue. Les mercenaires et miliciens séquestraient régulièrement les populations en forêt et procédaient à des exécutions en ne faisant aucune distinction entre les hommes, les femmes et les enfants.

93. Les 21 et 22 mars, les populations allogènes de Oualaïtaibly ont été séquestrées par les miliciens et mercenaires au niveau du campement Ouedraogo Thomas avant d'être sommairement exécutées. Au moins 30 personnes dont 23 Burkinabés et sept Baoulés ont été tués. Quatre femmes et neuf enfants étaient parmi les victimes.

94. Le 22 mars, un char à chenilles conduit par des FDS a bombardé un quartier malien à Bedi-Goazon (32 km de Guiglo) avant l'entrée en action des miliciens, dirigés par Bob Marley qui se sont acharnés sur les populations civiles. Des jeunes villageois guérés, dont les nommés Agogo et Die Robert figuraient parmi les assaillants. Au moins 46 personnes dont 12 femmes et plusieurs enfants ont été tués. Les victimes étaient essentiellement des ressortissants maliens à l'exception de deux Burkinabés. Lors de ses enquêtes, l'Equipe d'investigation a constaté la présence de plusieurs corps dans des puits et des cadavres jonchaient les chambres. La localité était déserte. Seuls deux éléments des FRCI et six survivants comprenant quatre Burkinabés et deux Ivoiriens étaient venus constater les dégâts. L'un des témoins s'est exclamé devant un puits en reconnaissant le cadavre d'une victime : « *C'était une femme gentille. Elle faisait boutique ici là* ». Ce sont les seules paroles qu'il a pu prononcer avant de s'éloigner d'un air hagard.

95. Le 24 mars, un groupe de miliciens conduits par un certain Oulaï Tako se sont attaqués aux populations allogènes et étrangères de Tinhou (Blolequin). Ils ont tué deux Burkinabés avant de tout incendier sur leur passage. Le 27 mars, le même groupe a attaqué respectivement le campement Goy (6 km de Tinhou) tuant deux personnes ainsi que le campement de Sekéou (37 km de Péhé). Des cas de viols ont été également signalés dans ces localités. Ces attaques ont été menées en représailles contre les populations allogènes à qui les miliciens reprochaient d'avoir réclamé le vélo d'un Burkinabé qu'ils avaient confisqué.

96. Le 28 mars, des miliciens sont entrés chez un Malinké, âgé de 70 ans, à Noudé sur la route de Troya II dans la région de Guiglo. Ils ont brûlé son champ, tué ses volailles et son bétail avant de le frapper, lui cassant les deux bras. Ensuite, ils l'ont égorgé à l'aide d'un long couteau de même que sa petite fille âgée de deux ans, et ont jeté les deux corps dans un puits.

97. Dans la nuit du 28 mars vers 21h30, au moins 20 ressortissants de la CEDEAO dont un Ivoirien d'origine malinké, un Guinéen, un Nigérien, cinq Burkinabés et 12 Maliens, ont été égorgés par des miliciens et mercenaires libériens dans le quartier *Nazareth* à Guiglo. L'une des victimes, un Burkinabé, a été brûlée vive le 31 mars au Centre de la GTZ qui servait de camp aux miliciens, dirigé par un certain Tagro. Selon les témoins, les victimes avaient été extraites de leur domicile respectif, ligotées et égorgées non loin des maisons. Elles ont été ensuite jetées dans des canaux d'évacuation d'eaux. Les familles des victimes ont procédé à leur enterrement.

98. Le 29 mars, profitant d'une victoire momentanée sur les FRCI à Bloléquin, des mercenaires libériens ont escaladé la clôture de la préfecture abritant des PDI qui avaient été regroupées dans ces locaux par les FRCI pour leur protection. Après avoir séparé les guérés des autres communautés qui comprenaient des Malinké, Baoulé, Yacouba, Burkinabè, Béninois, Guinéens, Maliens et Togolais, le leader du groupe, Bob Marley, leur a lancé « *Vous pensez que les FRCI pourraient vous sauver ?* ». Il a compté jusqu'à trois avant de tirer sur le groupe. Au moins 57 personnes ont été abattues dont sept personnes qui s'étaient réfugiées sous une table. Parmi ces victimes figuraient au moins neuf femmes et cinq enfants, dont des bébés. L'une des femmes abattues portaient son bébé au dos (**Annexe XXV**). L'imam de la ville de Bolequin, Siaka Sako, âgé d'environ 70 ans et son fils Moustapha Sako âgé d'environ 18 ans, se trouvaient parmi les victimes. L'Equipe d'investigation a pu rencontrer un rescapé de l'incident très traumatisé qui affirme revoir quotidiennement les scènes du massacre et qui souffre depuis lors de troubles du sommeil.

99. Le 2 avril, des miliciens guérés, dirigés par deux individus dénommés Gérard et Fidèle, ont fait irruption au domicile d'un planteur de café-cacao burkinabè à Bantroya dans le département de Bakoubly, au motif que leur leader demandait la tête du planteur. L'ayant trouvé dans une concession, ils l'ont sommairement exécuté avec tous les membres de sa famille, faisant ainsi 11 morts et un blessé. Les autres Burkinabè ont fui la localité pour se réfugier à Sahibly (Pehé).

#### 1.4. Dans la zone de Danané et Man

100. L'Equipe a recensé environ 68 victimes dont 10 femmes et un malade mental dans cette zone. Certaines victimes étaient des combattants tués lors des affrontements entre FAFN/FDS à Bounta. D'autres, notamment à Teapleu ont été tués par des miliciens lors de leur repli. D'autres victimes sont mortes à la suite de maladie ou par noyade en tentant de traverser le fleuve Nyo pour se réfugier au Libéria.

#### 1.5. Dans la zone de Toulepleu, Doké et Pehé

101. Les FRCI ont mené de violents combats avec les miliciens/mercenaires dans cette zone ainsi qu'à Doké dans la zone de Bolequin. Doké est le village d'un leader des FS LIMA, Oulaye Delafosse par ailleurs ancien sous-préfet de Toulepleu et ancien élément des FDS. A Pehé, les FRCI n'ont pas combattu mais ont sommairement exécuté au moins 46 personnes, essentiellement des Guérés, dont le chef du village, Kah Gnagbei Gilbert, 70 ans, et blessé grièvement son grand-frère, Kah Nioulé Robert, 75 ans. Ce dernier porte encore deux balles dans son corps. Une femme, Glenignan Rosalie, fait également partie des personnes tuées à Pehé.

## 2. Les atteintes à la vie de leaders religieux

102. Le 28 mars, lors des combats à Duekoué, des dozos du quartier de *Kokoma* sont entrés au domicile de l'Imam Konaté, réputé modéré, en demandant aux habitants de la maison de ne pas avoir peur, de rentrer chez eux et qu'ils allaient les sécuriser. Les dozos ont été ensuite repoussés par des miliciens et mercenaires habillés en treillis de la gendarmerie et armés de roquettes, de A52, de DCA et de grenades, accompagnés par un gendarme qui ont à leur tour surgi dans la cour de l'Imam, où ils sont restés de 7h00 à 15h30 en tirant des rafales. Les miliciens n'ont pas voulu écouter l'un d'entre eux qui intervenait en faveur de l'Imam. Ils lui ont reproché de ne pas être un bon soldat et que « *dioula c'est dioula* » avant d'abattre l'Imam Konaté dans le dos devant sa femme, son frère et ses enfants. Ils l'ont ensuite brûlé à l'essence ainsi que la maison où il habitait avant de couper l'oreille à

une femme âgée qui se trouvait dans la concession. Ensuite, les miliciens ont utilisé un chevron pour casser le cou du propriétaire de la maison, Siriki Samassi, avant de l'abattre sur indication d'une femme guéré qui leur avait indiqué qu'il était Dioula bien qu'il s'exprimait correctement en guéré. Les miliciens ont ensuite incendié la maison du troisième Imam, où se trouvait un enfant de quatre ans qui est mort, avant de s'en prendre à des voisins, dont un Sénégalais. Les auteurs de ces exactions ont été clairement identifiés. Il s'agit d'un borgne, de teint noir et qui serait proche de Banao, de Bah Dobli, un proche voisin qui conduisait les miliciens, un certain Dasco qui habite en face de la mosquée de l'Imam, d'Adolphe dit Dolio, fils d'un directeur d'école de Duekoué à l'EPP municipalité I et un Gouro Goyi Bi Patrice. Un certain Kobi qui tient un cybercafé faisait également partie du groupe. Il convient de rappeler que l'Imam Konaté avait participé à toutes les missions de réconciliation dans la ville.

103. Deux autres Imams, originaires de Dahobli (2 km de Taï) et de Bolequin ont été tués par des miliciens dans les incidents similaires.

104. Le 29 mars, le pasteur Doué Jacques, dirigeant de l'Eglise du Christianisme Céleste *Arche de Noé* et deux autres pasteurs originaires de Baobli ainsi que neuf de ses fidèles, ont été tués à Duekoué par des hommes en treillis et des dozos sur indication d'une dame au teint clair et grande de taille. Les assaillants l'ont tué alors qu'il portait sa soutane. Ils ont ensuite saccagé son domicile. Il convient de signaler que le domicile du pasteur comporte un étage où des échanges de tirs ont eu lieu. En outre, un puits qui se trouvait dans la cour de son domicile contenait au moins trois corps qui remontaient à la surface lors du passage de l'Equipe sur les lieux.

### 3. Les atteintes à l'intégrité physique

105. Au moins 586 personnes, dont 80 femmes et 14 enfants, ont été blessées dans les affrontements, soit dans le cadre de violences intercommunautaires, soit lors des affrontements opposant les différentes parties au conflit. Les victimes ont été blessées soit par arme à feu (fusils calibre 12), soit par éclats d'obus, soit par des roquettes. Une fillette de 14 ans qui avait reçu une balle perdue au pied à Duekoué a dû être amputée faute d'avoir été soignée à temps. Tous les blessés ont bénéficié de soins gratuits dans les différents hôpitaux de Bangolo, Duekoué, Danané et Man. Des femmes enceintes et des femmes combattantes figurent parmi les victimes. Dans d'autres cas, notamment à Boyapleu (Danané), des femmes ont été sévèrement frappées par des FDS postés dans la zone pour avoir refusé de leur céder la marchandise qu'elles vendaient (cigarettes, riz et autres denrées alimentaires).

106. Le 17 décembre 2010, à Duekoué, un Baoulé âgé de 26 ans, acheteur de produits agricoles, a été sévèrement frappé par des miliciens, alors qu'il revenait d'une plantation, au niveau du quartier *Antenne*. Il a ensuite été amené au quartier *Carrefour* et séquestré jusqu'au soir. La police a dû intervenir pour qu'il soit libéré. La victime a été blessée au bras droit et à la tête. Les miliciens lui ont ravi deux téléphones portables, une moto, des habits et la somme de 150,000 FCFA (300 USD). Il a été soigné dans un centre de santé privé de Duekoué.

107. Le 24 décembre 2010, vers 19h00, un couple burkinabè en provenance du campement Kouassikro (10 km au nord de Duekoué) a été attaqué par des jeunes Guérés armés, au quartier *Antenne*, à Duekoué. Ils ont fait tomber le couple de la moto que le mari conduisait avant de leur assener des coups de bâtons et de crosses de fusils. Le couple a été dépouillé de sa moto et de la

somme de 60,000 FCFA (120 USD). Ils ont été secourus et conduits à l'hôpital par des planteurs baoulés qui empruntaient le même chemin.

108. Le 23 janvier, deux planteurs Burkinabès, âgés de 24 et 28 ans, ont été interpellés par des miliciens, alors qu'ils se rendaient aux champs. Ils ont été copieusement frappés et blessés à coups de couteaux aux épaules et au ventre. Ils ont été détenus dans un local du 23 au 26 janvier 2011 par les miliciens qui les ont libérés sur l'intervention du délégué consulaire assisté par des gendarmes. Cependant le délégué consulaire a dû payer la somme de 40,000 FCFA (80 USD) à Banao pour leur libération. Un autre Burkinabé qui avait été arrêté par les éléments de Banao, a dû payer la somme de 200,000 FCFA (400 USD) avant d'être libéré.

109. Le 28 mars, un jeune Malinké âgé de 23 ans a été arrêté à Guiglo par des miliciens guérés encagoulés suite à la dénonciation d'une femme dénommée Sylvana qui l'accusait d'accueillir des rebelles à son domicile. Les miliciens ont fait irruption chez lui alors qu'il déjeunait. Ils ont renversé sa nourriture et lui ont demandé de les suivre à *Adjamé*, un quartier de Guiglo, dans le camp de Maho Glofiéi. Sur place, ils l'ont ligoté avant de le frapper à coup de machettes, pilons et crosses de kalachnikovs. Quatre éléments des FDS, dont un certain caporal chef Gbagbadé, désigné comme étant le formateur de ces miliciens, ont participé à ces faits. Ces derniers lui ont demandé de payer 200,000 FCFA pour sa libération. La victime est restée séquestrée de 13h00 à 3h00 du matin. Les miliciens le menaçaient de l'égorger à « l'abattoir » qui se trouve derrière le pont Luzo, chez Cyprien Maho. Datahan Marcellin, un jeune guéré, vice-président des jeunes du Mouvement pour la victoire d'Ado (MOVADO), considéré comme un traître, a également été frappé par les miliciens et obligé de vivre en cachette pendant des jours pour échapper à leur hargne.

110. Le même jour, le chef de village de Guehieby, chef central et porte-parole des chefs traditionnels du Moyen Cavally, d'origine guéré M. Oula Kpahe Bernard, hospitalisé à l'hôpital de Bangolo, a été frappé à la tête par des éléments habillés en treillis qui ont fait irruption dans son village en lui demandant de leur indiquer les habitations des FDS. Les assaillants ont ensuite tenté de le brûler avant d'incendier sa maison. Il s'en est sorti sur l'intervention d'un Malinké qui lui a porté secours. L'équipe a pu constater un pansement à la tête et au pied du chef de village (**Annexe XXVI**).

#### **4. Les atteintes au droit à la liberté et à la sécurité de sa personne**

##### *4.1 Cas de disparitions forcées*

111. Pendant la période en revue, l'Equipe d'investigation a recensé au moins 80 cas de disparitions forcées qui ont été signalés à Bédi Goazon, Boyapleu, Duekoué, Zouan-Hounien, Bloléquin et à Diahouin (dans la zone de Duekoué).

112. Le 4 janvier, un agriculteur d'origine burkinabé dénommé Isaac, résidant au quartier *Antenne* à Duekoué a été porté disparu. Il avait été menacé par des miliciens guérés, qui l'accusaient de soutenir la communauté malinké et le RHDP. L'intéressé avait saisi les autorités sans que ces dernières n'interviennent.

113. Vers la mi-mars, deux véhicules de transport en commun ayant à leurs bords au moins 60 personnes, ont été interceptés par les miliciens au niveau du quartier *Carrefour*. Les passagers sont portés disparus depuis lors. Les populations ont porté plusieurs plaintes devant les autorités locales sans succès ni obtenir gain de cause.

114. Le prêtre de la paroisse catholique de Bloléquin, Gogbeu Damien, est porté disparu depuis le 2 avril. Il était parti de Guiglo pour Bloléquin.

#### 4.2 Cas d'arrestations et de détention

115. Le 20 février, le chef de village de Téapleu, a été arrêté et séquestré par les éléments FDS-CI de Boyapleu de 17h00 à 23h30. Il a été ligoté, menacé de mort et frappé toute la nuit. Ces derniers ont ensuite mis une chenille vivante dans sa chemise et l'ont envoyé à leur camp à Zouan-Hounien, dirigé par un certain capitaine Roger. Les FDS lui ont demandé pour qui il avait voté. En répondant qu'il avait voté en faveur d'Alassane Dramane Ouattara, ces derniers l'ont de nouveau menacé de mort et l'ont ensuite ramené à sa base. Ils lui ont dit qu'ils n'allaient pas le tuer parce qu'ils avaient l'intention d'attaquer les FAFN et que sa mort allait perturber les événements. La notabilité locale a interpellé le préfet sur ces exactions.

116. Le 17 mars, 25 éléments des FDS ont été faits prisonniers lors des affrontements entre FDS et FRCI lors des affrontements dans la zone. Ils ont été transférés à Daloa. Deux blessés de guerre, le Sergent Guede Blé Sylvain et Sergent Kouakou Da, ont été aussi extraits de l'hôpital de Man et envoyés à Daloa par les FRCI. Deux autres éléments des FDS dont un maréchal de logis (MDL) et un sergent ont été faits prisonniers à Bin-Houyé et Bolequin puis envoyés à Bouaké.

117. Au courant du mois d'avril, les autorités libériennes ont aussi procédé à des arrestations de miliciens ivoiriens et de mercenaires libériens. Au total, 88 présumés miliciens ivoiriens ont été arrêtés et détenus à Harper ; 12 autres présumés mercenaires, y compris « Général Bob Marley » ont été arrêtés et transférés à Monrovia ; Avant cela, sept présumés mercenaires avaient été arrêtés à Harper mais libérés par le juge en application du principe de l'Habeas corpus. Le juge ayant rendu cette décision a été démis de ses fonctions par la Présidente de la République du Libéria.

### 5. Les atteintes au droit à la propriété

118. Le repli des miliciens et mercenaires a été suivi de nombreuses exactions, indépendamment de celles commises auparavant contre les populations civiles. Des membres des communautés allogènes et allochtones ont été exécutés, des édifices publics, privés, religieux et des commerces ont été dévastés, pillés et brûlés et les domiciles des populations qui avaient fui les hostilités pour se réfugier en forêt ou dans d'autres localités ont été systématiquement pillés et/ou incendiés. Les greniers ont été vidés et des ustensiles de cuisine ont même été emportés, empêchant ainsi les populations de pouvoir préparer à manger. Certaines maisons appartenant à des militants LMP ont par ailleurs été incendiées à Man par des militants pro-Ouattara. Les locaux de plusieurs institutions étatiques, la gendarmerie, les commissariats de police, les hôpitaux, des centres de formation (notamment le Centre Fabio de la Mission catholique de Bloléquin, le centre de santé de Pehé), ont été également pillés. A Tinhou, la maison de Dagobert Banzio, ministre des Sports a été brûlée. Les miliciens se sont attaqués à tous ceux qu'ils soupçonnaient d'être des RDHP ou des nordistes. Les échoppes des Burkinabé et des Malinkés sont aussi parties en fumée. Les différents témoignages ont clairement établi la responsabilité des mercenaires libériens et milices pro-Gbagbo dans ces saccages. Il convient de relever que certains éléments des FRCI, des dozos et des membres de la population ont également participé aux pillages.

119. Le 22 mars, vers 14h00, un chauffeur de l'ONG « Save the Children » à Guiglo (30 km de Duekoué) s'est vu arracher la clé de son véhicule par des mercenaires libériens armés de

kalachnikovs. En dépit de l'alerte lancée par les responsables de l'ONG auprès de l'ONUCI et des FDS, le véhicule est demeuré introuvable. De même, le 23 mars, le Bureau du Haut Commissariat pour les Réfugiés (HCR) à Guiglo a été attaqué et saccagé par une vingtaine de mercenaires libériens. Ces derniers se sont emparés de trois véhicules et de deux motos.

120. Le 24 mars, la mosquée *Taqwadullah* de Niambly (3 km de Duekoué) a été brûlée par des miliciens à la suite du décès d'un jeune guéré qui avaient été tué par des coupeurs de route. Les miliciens ont également brûlé des livres de Coran et autres ouvrages religieux. Ils ont en outre saboté le puits de la mosquée dont l'eau n'est plus potable. En contre-représailles, les populations allogènes ont brûlé les maisons des Guérés mais n'ont pas touché à l'église du village.

121. Le 28 mars, des miliciens guérés ont brûlé huit camions remorques XF de 30 tonnes appartenant à un acheteur de café-cacao malien, Demba Dondou, au quartier résidentiel de Duekoué. Ils ont versé de l'essence sur les camions avant de les brûler. En réaction, les populations malinkés ont pillé des domiciles appartenant aux Guérés.

122. Le 28 mars, à Duekoué, un obus de 80 à 81 mm, tiré par des FDS, a complètement détruit la cuisine de la mosquée sunnite *Rassoul*, tuant parallèlement une dizaine de personnes. Au moment de la mission, des impacts de balle étaient également visibles au niveau de la Mission catholique de Duekoué, où des échanges de tirs ont eu lieu entre les miliciens et les FRCI.

123. Le 11 avril, à Vatoué (Danané), 45 jeunes militants de LMP ont pillé et incendié des maisons appartenant aux militants du RHDP, alors que ces derniers manifestaient leur joie à la suite de l'arrestation de Laurent Gbagbo. Les militants ont été arrêtés par les FRCI, puis remis en liberté sur l'intervention du député Dan Ouleo qui participait à la caravane de la réconciliation organisée par le gouvernement.

124. Au courant du mois de février, des FDS ont incendié une plantation de café à Boyapleu au prétexte que les arbres les empêchaient de voir leur ennemi de très loin. En outre, ils ont emporté toute la récolte de café et cacao des populations, en toute impunité.

125. Dans la zone de Bloléquin, le dénommé Doyan Jean Pierre *alias* John Peter, milicien, a régulièrement confisqué des plantations appartenant aux Baoulés qu'il a ensuite redistribuées aux Guérés et mercenaires libériens qui avaient combattu dans la région en 2002. En outre les autochtones exigent que des allogènes leur rétrocèdent quelques hectares de terre. A titre d'exemple, un planteur dont la plantation faisait 4,5 hectares a dû céder 2 hectares à ses « tuteurs » autochtones pour pouvoir travailler dans la communauté. D'autres doivent obtenir un laissez-passer coûtant 20,000 FCFA qui leur permet d'accéder aux plantations. Les planteurs doivent payer 10,000 FCFA supplémentaires pour chaque par manœuvre employé, y compris leurs propres enfants. Les chauffeurs de transport en commun doivent quant à eux payer 10,000 FCFA par Dyna au chef de village et 30,000 FCFA s'il s'agit d'un camion de 10 tonnes avant de pouvoir circuler.

## 6. Les atteintes au droit à la liberté de circulation

126. Dès le 16 décembre 2010, les FDS ont constitué une force mixte à Duekoué avec des miliciens APWè lourdement armés de RPG, de grenades, de kalachnikovs et de machettes dirigé par Banao et par Ouchan Mompeho Julien *alias* Colombo et le leader local du COJEP Bah Roland. Ils ont érigé des barrages routiers sur toute l'étendue de la ville. Lors de ces opérations, ils s'adonnaient

à de nombreuses exactions surtout contre les populations allogènes et allochtones et tiraient de façon indiscriminée dans la ville. Les miliciens se sont retranchés dans des campements et ont attaqué régulièrement les Baoulés, Malinké et Burkinabés, particulièrement à la suite de la menace de la CEDEAO d'envoyer des troupes de l'ECOMOG. Avec la prise des villes environnantes par les FRCI, les miliciens de Duekoué n'avaient plus confiance aux FDS. Ils avaient arraché leurs véhicules et armement et avaient la sécurité entre les mains. Maquillés à la guérilla et lourdement armés de RPG, de grenades ainsi que des kalachnikovs et des machettes, les miliciens ont alors multiplié les barrages routiers. Ils procédaient au contrôle des véhicules mais aussi et surtout des identités des passagers. Les pièces des noms à consonance nordique étaient confisquées<sup>11</sup>. Au moins 84 cartes d'identité et photos de victimes Burkinabès ont été retrouvées au domicile de Banao (**Annexe XXVII**). Les miliciens ont interdit à certains leaders politiques de tenir leurs meetings dans les villes lors de la campagne électorale et étaient soutenus dans leurs actions par certains chefs de quartier, notamment un certain Gaston résidant à *Bellémoïn*. La restriction de mouvement imposée par les miliciens s'appliquait également à l'ONUCI dont tout le personnel était confiné au camp, sous la protection du contingent marocain (MORBAT). Cette situation a entraîné la relocalisation de tout le personnel civil vers la ville de Man, sous contrôle des FN. Le 8 janvier, alors qu'il faisait partie du convoi humanitaire conduit par le Coordonnateur humanitaire du Système des Nations unies en Côte d'Ivoire en visite à la Mission catholique de Duekoué, le véhicule d'un fonctionnaire des droits de l'homme de la Division des Droits de l'Homme (DDH) de l'ONUCI a failli être brûlé par des jeunes patriotes de LMP devant la Mission catholique n'eût été l'intervention d'un capitaine des FDS.

## 7. Les atteintes au droit à la liberté d'opinion et de religion

127. Des militants LMP originaires de Téapleu, notamment un certain Sapoudé Anderson et Kui Denis, avaient établi une liste de personnes qu'ils soupçonnaient être des partisans du RHDP. Ils utilisaient ensuite des éléments des FDS pour frapper et harceler les personnes figurant sur cette liste. De même, à Man, la communauté Wobé, majoritairement acquise à la cause de LMP, a été continuellement menacée et harcelée par des militants du RHDP. Des menaces ont été proférées par des éléments des FAFN à l'encontre du président du COJEP, dans la sous-préfecture de Logoualé, à l'issue du second tour de l'élection présidentielle.

128. A Guiglo, la mosquée Félix Houphouët-Boigny a été fermée en février en raison des menaces des miliciens qui demandaient à l'Imam de ne pas procéder à l'appel à la prière. La mosquée était toujours close au moment du passage de l'Equipe d'investigation.

## 8. Les droits sociaux, économiques et culturels

### 8.1 Droit à la santé

129. Le personnel médical a déserté les hôpitaux dès le début des hostilités dans la région. A Danané, l'hôpital a fonctionné avec deux médecins, un chirurgien et un gynécologue. Le cabinet dentaire est resté fermé. Les équipements sont depuis longtemps défectueux et le personnel s'est « débrouillé » pour assurer une assistance minimale aux malades. Les salaires n'ont pas été payés. Les coupures intempestives d'eau et d'électricité ont affecté gravement le bon fonctionnement de l'hôpital qui a besoin d'au moins 9m3 d'eau. Le château d'eau est en panne depuis le mois de mars.

<sup>11</sup> Près de 1,158 cartes d'identité appartenant aux militants du RHDP ont été retrouvées au domicile du sous-préfet militaire désigné par l'ex-président Gbagbo, M. Kalé Paulin Gnatoua, militant LMP à Duekoué. Ces cartes avaient été confisquées à leurs propriétaires pour les empêcher d'aller voter.

L'hôpital s'approvisionne à partir d'un forage. Il dispose d'un groupe électrogène de 100 KW, mais manque de carburant et maintenance. L'OMS et MSF ont fourni des soins gratuits aux blessés de guerre. L'hôpital reçoit également l'assistance du FNUAP.

130. A Guiglo, l'hôpital a recommencé à fonctionner à partir du 5 avril. Le matériel médical, y compris des réfrigérateurs et des climatiseurs, a été emporté. L'hôpital fonctionne avec un dentiste et des infirmiers en chirurgie. Les médicaments stockés ont été emportés. Des éléments des FRCI se sont emparés de l'ambulance. A Bin-Houyé, un seul médecin est resté sur place avec deux filles de salle. L'hôpital a été pillé, les matelas, réfrigérateurs et stérilisateur emportés, et des vaccins endommagés. Une épidémie de rougeole s'est déclarée dans la région au courant du mois de mars, selon le médecin.

131. L'hôpital de Bangolo, géré par MSF Belgique, avait mis en place un plan d'urgence bien avant la crise. Des simulations ont été faites et l'hôpital a été en mesure d'assister convenablement les blessés qui ont été évacués vers cet hôpital. Les blessés les plus graves ont été évacués vers le Centre hospitalier régional (CHR) de Man.

## 8.2 *Droit à l'éducation*

132. La crise a eu des répercussions dramatiques sur le droit à l'éducation. Dans certains villages, les enfants ne vont plus à l'école depuis le mois d'octobre, les enseignants ayant déserté les établissements scolaires. A Danané, certaines écoles ont été utilisées comme site temporaire pour l'accueil des personnes déplacées. D'autres écoles ont été détruites et pillées, notamment à Téapleu (Danané).

## **X. Les violences faites aux femmes et aux enfants**

133. Pendant la période en revue, l'Equipe d'investigation a documenté 47 cas de viols et abus sexuels dans les zones de Bangolo, Bloléquin, Danané, Duekoué et Toulepleu. Des femmes enceintes et deux mineures figurent parmi les victimes. Ces viols ont été généralement perpétrés par des éléments des FDS, des FRCI, par des miliciens/mercenaires et par des civils. Certaines victimes ont bénéficié d'un traitement médical alors que d'autres ont eu recours à la médecine traditionnelle. Une certaine recrudescence des cas de mutilations génitales féminines (MGF) a été également observée. Cette pratique traditionnelle néfaste a pris de l'ampleur pendant la période de crise en raison de l'absence et/ou des dysfonctionnements observés dans les services administratifs et judiciaires. Au total 36 cas de MGF ont été signalés à Wataradougou (35 km de Duekoué) et Podiagouinée (149 km de Duekoué). Plusieurs femmes, traumatisées par les tirs de mortier, se sont plaintes de maux de tête, d'insomnie et de maladie. Plusieurs femmes enceintes ont accouché prématurément souvent de bébés mort-nés.

134. Au lendemain des événements du 3 au 5 janvier (cf. ci-dessus), 17 femmes dont une fillette de six ans ont été enfermées dans une maison abandonnée par dix miliciens armés qui leur ont demandé de choisir entre le viol ou d'être brûlées vives. Les victimes, violées à tour de rôle par les miliciens, ont bénéficié d'un traitement médical à l'Hôpital général de Duekoué.

135. Le 13 janvier, l'épouse d'un gendarme, âgée de 20 ans, a été violée à Man par deux voisins. Ces derniers l'ont frappée, ligotée avant d'abuser d'elle sans protection. La victime qui a également eu la bouche tuméfiée, a été soignée au CHR de Man. Une plainte a été déposée à la gendarmerie.

136. Le 7 février, à Fengolo, cinq femmes et jeunes filles malinkés, âgées de 17 à 57 ans, ont été violées par huit miliciens guérés qui avaient attaqué le véhicule dans lequel elles voyageaient. Deux autres femmes guérés qui étaient à bord du véhicule, n'ont pas été inquiétées. Toutes les victimes ont bénéficié d'une assistance médicale et psychosociale grâce à l'International Rescue Committee (IRC) et à la Coalition des Femmes leaders de Duckoué.

137. Vers le début du mois de février, des éléments des FDS-CI stationnés à Boyapleu, commandés par un certain Gueu, ont commis des exactions contre plusieurs femmes, y compris des viols. Ils ont notamment demandé aux femmes de leur préparer à manger ou s'emparaient tout simplement des repas déjà préparés et destinés à leur famille. Neuf d'entre elles, dont des femmes enceintes de deux à neuf mois, ont été violées par ces militaires. L'une des victimes qui était enceinte de deux mois, a perdu sa grossesse après le viol. Une autre a été violée pendant que son mari était sévèrement frappé par les FDS. Ce dernier est porté disparu depuis lors. De même, une mineure de 17 ans a été frappée et violée par deux éléments des FDS. Ces derniers lui ont ensuite pris la somme de 20,000 FCFA (40 USD) et une valise contenant ses effets personnels. Ces exactions ont poussé les femmes à fuir le village et à se réfugier en brousse. Ces femmes n'ont pu bénéficier de suivi médical, elles ont été traitées au village par la médecine traditionnelle. Plusieurs femmes se plaignent de fatigue extrême pour avoir marché pendant de longues heures en portant des enfants dans les bras. Plusieurs femmes en état de grossesse ont accouché en forêt en tentant de fuir les hostilités. Certaines d'entre elles ont accouché de bébé mort-né ou de bébé malade. Dans un cas, une dame de 45 ans a été déshabillée par des éléments FDS qui l'ont gardée toute nue pendant deux jours sans la toucher toujours dans au même endroit. Ils avaient finalement estimé qu'elle était trop vieille pour eux.

138. Le 14 mars, à Doké, une jeune fille âgée de 20 ans, enceinte de huit mois et portant un garçon d'un an et demi, a été violée par un élément des FRCI alors qu'elle s'était réfugiée en brousse avec d'autres habitants du village, fuyant les exactions. Elle en est restée traumatisée et n'a bénéficié d'aucun soin.

139. Le 13 avril, vers 23h00, une militante du FPI, âgée de 49 ans, a été violée à son domicile à Deahoupleu (7 km de Danané), par un élément des FRCI, Laurent Dangogbeupleu, surnommé «Lame Taureau», accompagné d'un certain Gueu, qui a violemment frappé son fils pendant le viol. Ils ont menacé la victime de mort, ont saccagé tous ses biens avant d'emporter une somme de 215,000 FCFA (430 USD). Une autre dame âgée de 60 ans, présente sur les lieux, a été également rouée de coups.

140. Le 31 janvier, 18 jeunes filles, âgées de 15 à 20 ans, ont été excisées à Wataradougou, lors d'une cérémonie organisée par le chef du village. Le 13 février, 18 autres jeunes filles, âgées de 13 à 22 ans, ont été excisées à Podiagouinée, dans le département de Man, chez le chef du village.

## **XI. La situation humanitaire**

141. L'Equipe d'investigation a visité 13 camps de PDI dans plusieurs localités de sa zone d'intervention. Les femmes et les enfants ont formé la majorité des PDI. Certains d'entre eux ont marché plus de 42 km pour se mettre à l'abri. Plusieurs villages n'ont plus d'eau potable, les greniers, ustensiles de cuisine et autres biens personnels ont été pillés et emportés. Ils ne disposent pas d'électricité, n'ont plus accès à l'information ni aux moyens de communication, notamment à Toulepleu.

142. Les groupes de déplacés se sont constitués en fonction des événements. Au lendemain du deuxième tour de l'élection présidentielle, les autochtones guérés avaient commencé à quitter leurs villages et certains quartiers de Duekoué pour se regrouper au niveau du quartier *Carrefour*, fuyant les affrontements consécutifs aux violences intercommunautaires des 3 et 16 décembre 2010 et celles du 3-5 janvier 2011 (**Annexe XXVIII**). D'autres se sont réfugiés à la Mission catholique ou à l'Union des Eglises Evangéliques Œuvres et Services (UEESO). Les affrontements entre FDS-CI et FAFN dans les zones de Téapleu, Toulepleu et Zouan-Hounien, conjugués à des rumeurs sur l'arrivée de mercenaires libériens, fin février et début mars, ont encore accentué le flot de personnes qui ont fui leurs villages dans cette partie du pays. La prise de la ville de Bloléquin, par les FRCI, dans la nuit du 20 au 21 mars 2011, et les violents affrontements qui se sont déroulés entre FDS-CI et FRCI à Guiglo et à Duekoué, à partir du 25 mars, ont entraîné la fuite d'un très grand nombre de civils. En fin mars, on comptait plus de 22,000 PDI à la Mission catholique de Duekoué (**Annexe XXIX**). Selon le Bureau de la Coordination humanitaire (OCHA), environ 90.000 personnes avaient fui vers le Libéria voisin au 21 mars. Au total, selon le HCR, 116.000 Ivoiriens avaient fui vers huit pays voisins, au 29 mars, à savoir vers le Bénin, le Burkina Faso, le Ghana, la Guinée, le Liberia, le Mali, le Nigeria et le Togo.

143. A Guiglo, les centres d'accueil temporaires ont essentiellement été occupés par des Malinkés et des allogènes, surtout des Burkinabès, qui fuyaient les exactions des miliciens et mercenaires libériens avant la prise de la ville. Avec l'arrivée des FRCI, un mouvement inverse a été observé. Les allogènes ont quitté les sites, laissant la place aux autochtones guérés ou bétés qui craignaient des représailles de la part des dozos et des FRCI. Les PDI ont généralement vécu dans des conditions très précaires malgré les efforts des agences des Nations unies. Plusieurs déplacés passent la nuit à la belle étoile dans des conditions exécrables et inappropriées en saison de pluie, surtout pour les enfants et les personnes du troisième âge. A Duekoué, par exemple, la Mission catholique dont la capacité d'accueil est de 2,000 pensionnaires en a reçu près de 30,000 PDI avec comme conséquence des décès récurrents. Deux décès étaient répertoriés quotidiennement au moment de la mission d'investigation, dus principalement aux maladies, telles que le paludisme, la diarrhée et les infections respiratoires, ainsi qu'à la malnutrition. Le désengorgement immédiat de la Mission catholique s'impose en raison de la promiscuité, des conditions hygiéniques précaires surtout avec la saison de pluie qui risque d'empirer la situation. Par ailleurs, l'infiltration de miliciens, de policiers et de gendarmes armés au sein des populations déplacées a posé de sérieux problèmes sécuritaires, ainsi que des questions éthiques et de justice eu égard aux victimes de leurs exactions.

## **XII. L'attitude des autorités politiques, administratives, religieuses et coutumières dans la gestion de la crise**

144. Plusieurs voix se sont élevées pour dénoncer la partialité des autorités administratives durant la crise postélectorale, surtout dans la région du Moyen Cavally. Ces autorités n'étaient plus écoutées après les élections présidentielles et plusieurs d'entre elles avaient quitté les différentes villes bien avant le début des hostilités. Le vide administratif a profité aux miliciens qui ont commis de nombreuses exactions en toute impunité. En outre, plusieurs cadres locaux et ministres du gouvernement Gbagbo ont soutenu et entretenu l'activité des miliciens et mercenaires. Ils ont soit recruté, hébergé ou contribué négativement à la diffusion de messages d'incitation à la haine et à l'intolérance ethnique lancés à la population autochtone contre les communautés allogènes et allochtones. A cet égard, M. Kahé Eric, Conseiller à la Présidence, avait demandé séance tenante aux autochtones lors d'une séance de réconciliation à Duekoué de chasser tous les étrangers (allochtones et/ou allogènes) du département pour avoir soutenu le RHDP. Ces communautés ont en retour exigé

publiquement de lui une indemnisation et le remboursement de tous leurs avoirs, activités commerciales, biens meubles et immeubles avant de partir de Duekoué. Par ailleurs, M. Kahé Eric est accusé par plusieurs témoins d'être impliqué dans la prise en charge des mercenaires libériens qui étaient logés à son domicile. D'autres étaient logés à l'hôtel Tauli II, à Duekoué, au compte de LMP et d'autres encore à Ivoire Hôtel appartenant à Mme Séa Pauline. Des armes auraient été découvertes dans cet hôtel. M. Kahé Eric fournissait les miliciens en armes et leur servait d'intermédiaire avec la Présidence de la République. Des uniformes militaires et des armes ont été également découverts chez un certain Yehoun, Président du Conseil d'administration du COSAPAD et chez M. Yayi Octave, troisième vice-président du Conseil général de Guiglo.

145. Des autorités locales bien identifiées, notamment la Coordination de tous les Chefs traditionnels guérés, dirigée par Ba Thai François et soutenue par le Maire de Duekoué, ont été à l'origine de discours incendiaires sur l'épuration ethnique. D'autres personnalités indexées dans le soutien apporté aux miliciens et mercenaires sont : Banao Gabriel, chef de la section de l'UPRGO à Duekoué basée au quartier *Carrefour*; Maho Glofiei, chef de la milice FLGO, basée à Guiglo ; Voho Sahi Alphonse, ministre de la culture du gouvernement Gbagbo ; Emile Guiriélou, ministre de l'intérieur, et Hubert Oulaï, ministre de la Fonction publique ; Iro Benoît, président du Conseil général de Toulepleu ; Paul Dokui et un certain Adama Keita à Guiglo. A Sahibly, le président du FPI, Zagba Martin et le chef de village adjoint Kemao Timo Léon. A Danané, les miliciens/mercenaires pro-Gbagbo ont bénéficié de l'assistance de cadres locaux tels que le Directeur général de la Douane, le Colonel Mangly, Youdé Célestin, membre du Conseil général, et le député de Bin-Houyé, Blon Blaise *alias* Bulldozer, le Président du Conseil général de Man. A Toulepleu, les miliciens et mercenaires occupaient la résidence du député Zion Hilaire.

### **XIII. Actions de l'ONUCI et du Bataillon marocain**

146. En dépit de l'hostilité et de restrictions de mouvements imposées à son personnel civil et militaire par les miliciens et les organisations pro-Gbagbo, l'ONUCI a pu développer une stratégie de protection de la population civile aussi bien à Duekoué qu'à Guiglo malgré le fait que les miliciens menaçaient qu'ils allaient abattre son avion (**Annexe XXX**). A la demande de l'Eglise catholique et protestante, l'ONUCI a pu assurer la protection des Eglises catholique et protestante, traditionnellement reconnues comme des lieux de refuge des PDI dans ces deux localités lors des cycles de violence et d'affrontements armés qu'a connu cette partie du territoire depuis 2002.

147. Dans le but de protéger des populations civiles qui avaient déjà pris refuge dans ces deux lieux de culte, le RSSG s'est rendu au début du mois de mars pour instruire les contingents béninois de Guiglo d'assurer la protection des populations ayant pris refuge à l'Eglise catholique de Guiglo. Des instructions similaires avaient été données au contingent marocain d'assurer la protection de la population civile à l'Eglise catholique de Duekoué.

148. Lors de l'attaque de la ville de Duekoué le 28 mars, le contingent marocain s'est retrouvé dans le feu des tirs croisés des FRCI et des FDS/Miliciens et mercenaires. Un hélicoptère de l'ONUCI a été même touché par balle.

149. Par la suite, le commandant du contingent s'est entretenu avec les principaux belligérants pour une cessation immédiate des combats afin d'assurer la protection des populations civiles. L'intervention du contingent militaire marocain et la médiation qui s'en est suivie a permis d'atténuer

la tension et de mettre fin aux combats dans la ville de Duekoué. Le 29 mars, à 8h00 les combats avaient cessé dans la ville de Duekoué qui était alors entre les mains des FRCI.

150. Le 30 mars, immédiatement après la cessation des combats, le bataillon marocain de l'ONUCI a aussi renforcé la sécurité de la Mission catholique et aidé certaines populations locales à trouver refuge soit au niveau de l'ONUCI ou de la Mission catholique. Dans l'exercice de la protection de la population civile, le bataillon marocain a ramené dans des endroits sécurisés plus de 6.000 personnes qui s'étaient réfugiées dans la brousse.

151. Le même jour, l'ONUCI a dépêché une délégation sur le terrain afin de s'enquérir de la situation à Duekoué et Guiglo. D'autres délégations importantes, conduites par le RSSG, M. Choi, M. Ndolamb Ngokwey, Coordonateur Humanitaire, Mme Valérie Amos, Sous-Secrétaire générale des Nations unies chargée des affaires humanitaires, M. Ivan Simonovic, Secrétaire général adjoint des Nations unies aux droits de l'homme ainsi que M. Alain Le Roy, Sous-secrétaire général des Nations unies chargé des Opérations de Maintien de la Paix, ont effectué des visites dans la ville pour se rendre compte des dispositions prises par l'ONUCI en vue d'assurer la protection de la population civile.

152. L'ONUCI a dépêché dès le 1<sup>er</sup> avril, une Equipe d'investigation et d'évaluation sur le terrain. Cette Equipe a enquêté à Duekoué et dans les autres villes des régions du Moyen Cavally et des Dix-huit Montagnes.

153. Le même jour, en raison de la décomposition avancée des corps des victimes et des odeurs fortes, fétides et nauséabondes, et sur insistance des populations locales, le contingent marocain a participé à l'inhumation des corps des victimes tuées lors des événements qui jonchaient la ville de Duekoué. Ces corps ont été enterrés dans trois fosses communes localisées au quartier *Carrefour* et à *Guémond*. L'urgence de l'inhumation s'imposait dans la mesure où certains cadavres étaient mangés par des chiens et autres animaux, ce qui laissait une image intolérable pour la dignité humaine. Vu les lacunes constatées dans la gestion des cadavres, la DDH a attiré l'attention du MORBAT sur l'impératif de se conformer aux principes de la gestion des dépouilles mortelles, après avoir été elle-même formée par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) sur les normes y relatives.

#### **XIV. Conclusions**

154. Les violences postélectorales ont atteint leur paroxysme à l'ouest du pays où plus d'un millier de personnes ont été tuées dans des affrontements intercommunautaires, des actes de vengeance et de représailles, mais surtout au cours des affrontements opposant, du 23 février au 31 mars, les FAFN/FRCI/groupes d'autodéfense et dozos, aux FDS/miliciens et mercenaires libériens. De graves atteintes à la vie et à l'intégrité physique ont été observées. Des actes de pillage et les destructions massives de biens publics et privés ont laissé les populations locales dans un dénuement total. Les femmes, les enfants et les personnes âgées continuent de payer le lourd tribut de la guerre eu égard aux nombreux cas de viols, tueries et autres souffrances endurées lors des déplacements de populations. En effet, des centaines de milliers de personnes ont dû traverser les frontières pour se réfugier dans les pays voisins et des milliers d'autres personnes ont été confinés dans plusieurs camps de déplacés à l'intérieur du pays.

155. Malgré une accalmie relative, une certaine psychose s'est emparée des différentes communautés. Les populations autochtones craignent les attaques des dozos tandis que les

populations allogènes s'attendent à tout moment à une attaque des miliciens. Plusieurs miliciens ont fui dans la forêt aux alentours des grandes villes et au Libéria avec des armes lourdes et sophistiquées alors que les FRCI n'ont pas encore mis la main sur les toutes les nombreuses caches d'armes signalées dans la région. Une fois réorganisées, ces milices ont encore la capacité de tendre des embuscades et s'attaquer régulièrement aux populations. Une recrudescence d'incidents sécuritaire est même signalée au Libéria.

156. Par ailleurs, les exactions continuent encore dans les villages et campements situés le long du fleuve Cavally, du côté ivoirien. Des éléments des FRCI et des hommes armés non identifiés écument des villages et campements et procèdent à des exécutions sommaires, des enlèvements et à des arrestations. Les éléments des FRCI utilisent le même *modus operandi* lors des opérations de ratissage. Ils opèrent en surnombre, encerclent les villages ou campements, perquisitionnent systématiquement chaque maison, pillent et pillent et enlèvent des personnes, en prenant le soin de séparer les femmes des hommes. Ensuite, ils incendient les maisons vidées, interrogent les hommes, extraient systématiquement les hommes portant des scarifications de combattants et les exécutent. Par ailleurs, des ressortissants Burkinabè ont pris possession des terres appartenant aux PDI et aux réfugiés. Certains se sont autoproclamés chefs de villages et de campements. Avec l'appui des FRCI, ils ont instauré une justice expéditive en procédant à des exécutions sommaires sur simple dénonciation. En outre, ils exerceraient un droit de cuissage sur toutes les femmes autochtones. De nombreux villageois continuent de fuir plusieurs localités et arrivent quotidiennement au Liberia après des jours de marche dans la brousse, illustrant ainsi les ramifications régionales et transfrontalières de la crise ivoirienne. La résurgence de la méfiance et des rancœurs intercommunautaires rend difficile le retour progressif des populations dans leur milieu d'origine et les efforts entrepris par les autorités pour promouvoir la paix et la cohésion sociale.

157. A cet égard, il est impératif que tous les crimes et violations des droits de l'homme commis pendant la période postélectorale à l'Ouest du pays puissent faire l'objet d'enquêtes neutres et impartiales afin d'identifier les auteurs, les sanctionner et lutter ainsi efficacement contre l'impunité. A cet égard, le procureur général près la Cour d'appel de Daloa a ouvert une enquête sur les événements qui ont eu lieu à Duekoué avec sept juges chargés de mener cette enquête. Une commission d'enquête internationale est arrivée le 4 mai en Côte d'Ivoire pour se déterminer également sur les nombreuses violations des droits de l'homme dans la période postélectorale. C'est une fois les responsabilités établies et les auteurs des graves violations des droits de l'homme arrêtés et que les victimes obtiennent réparation que le processus de réconciliation entamé par le gouvernement aura un sens véritable aux yeux de la population.

158. A cet égard, le Président de la République Alassane Dramane Ouattara s'est attelé à réorganiser la structure administrative en nommant de nouveaux préfets et sous-préfets dans les deux régions dans le courant du mois d'avril. Des campagnes de sensibilisation ont également été effectuées pour calmer les ardeurs des uns et des autres, appeler les populations à la nécessité de vivre désormais en commun et en harmonie dans la paix et le développement en vue de re-souder la fracture sociale et renforcer la cohésion sociale.

### Chronologie des événements

<b>Date</b>	<b>Incidents</b>
<b>3 décembre 2010</b>	Des jeunes patriotes appuyés par des FDS venant de Duekoué attaquent la communauté allogène de Bago Houo faisant sept morts par balle.
<b>16 décembre 2010</b>	Violences intercommunautaires à Fengolo à la suite d'une attaque menée par les FDS et les Jeunes patriotes. L'attaque a été repoussée par les dozos qui ont subi trois pertes en vie humaine. Attaque et prise de Bangolo par les FAFN Marche RHDP à Abidjan et dans les autres villes du pays.
<b>3 au 5 janvier 2011</b>	Affrontements entre Malinké et Guéré au quartier Kokoma.
<b>16 janvier 2011</b>	Les FDS-CI se sont installés à Boyapleu et y ont passé près d'un mois. C'était une équipe de 20 éléments dont la moitié (10) se relayait tous les deux jours. Ces éléments étaient composés essentiellement de Guéré, Bété et Attié.
<b>22 février 2011</b>	Arrivée vers 3h00 à Boyapleu de 15 cargos remplis de FDS, miliciens et mercenaires qui chantaient en français et en guéré qu'ils allaient libérer Danané et Man « On va installer Gbagbo, on va manger Yacouba ».
<b>23 février 2011</b>	Attaque par les FANCI des positions FAFN à Bounta (Danané), violant ainsi le cessez-le-feu ; Cette attaque s'est soldée par la déroute des FDS et des miliciens qui les soutenaient.
<b>24 février 2011</b>	Prise de Teapleu par les FAFN Attaque de Boyapleu par les FDS et miliciens, repoussée par les FAFN. Prise de Zouan Hounien par les FRCI Les miliciens se déploient dans la ville de Toulepleu. Ils pillent les maisons et magasins. La population apeurée commence à partir de la ville.
<b>25 février 2011</b>	Attaque de Bin Houye. Les FAFN ont été repoussées pendant trois heures par les miliciens avant de prendre la ville.
<b>28 février au 2 mars 2011</b>	Combat à Goulaleu et prise de la ville
<b>4 mars</b>	Attaque des FDS, patriotes, miliciens et mercenaires libériens Pehe. Ils passaient de village en village, et de campement en campement pour s'en prendre aux populations allogènes. Plusieurs personnes ont été tuées à GriéI, Paobli, Baobli, Diahi, Méo, Péhé.
<b>6 mars 2011</b>	Affrontement entre FAFN et miliciens de 6h00 à 14h00 à Toulepleu. Les populations qui étaient encore sur place sont restées cloîtrées chez elle. Les FRCI ont ensuite entamé le « ratissage » de maison en maison.
<b>9 mars</b>	Les miliciens et mercenaires libériens attaquent Ifa (Blelequin) en frappant et molestant les populations. Ces dernières ont fui pour se réfugier à Blelequin.
<b>12 mars 2011</b>	Attaque de Toulepleu
<b>13 mars</b>	Hostilités entre FDS-FAFN à Doké. Rudes combats qui ont duré 10 jours. Les FDS ont repris la ville du 18 au 19 mars. Ensuite reprise par les FAFN le 21 mars.
<b>14 mars 2011</b>	Les membres du COJEP, érigent des barrages à Sahibly (Toulepleu), pillent et extorquent les biens des populations. Empêchent les populations allogènes et étrangères de vaquer à leur occupation et d'accéder aux champs.
<b>17 mars 2011</b>	Signature par M. Alassane Dramane Ouattara, Président de la République, de l'ordonnance no 2011-002 du 17 mars 2011 portant création des Forces républicaines de Côte d'Ivoire qui consacre définitivement l'unification des Forces Armées Nationales (FANCI) et des Forces Armées des Forces Nouvelles (FAFN).
<b>18 mars 2011</b>	Massacre de PDI à la préfecture de Blelequin par un groupe de miliciens

	dirigé par un certain Bob Marley
	Prise de la ville de Toulepleu par les FRCI
<b>20 et 21 mars</b>	Attaque de Ifa situé à 30 km de Blolequin par les miliciens et mercenaires libériens. Cibles, les Burkinabè, Baoulé et Malinké.
<b>21 mars 2011</b>	Prise de Blolequin par les FRCI
<b>23 mars</b>	Braquage entraînant la mort d'un jeune guéré à Niambly, près de Duekoué
<b>24 mars</b>	Trois Baoulés tués en représailles par des miliciens à Niambly.
	Le 24 mars, en vue de contrer les avancées des FRCI à l'ouest et de protéger le « verrou » de la ville de Duekoué, Colombo et Bah Roland auraient reçu du ministre de l'intérieur une enveloppe de 10 millions destinés au recrutement de mercenaires et à l'enrôlement de nouveaux miliciens.
<b>28 mars 2011</b>	Attaque de Duekoué par les FANCI depuis Guessabo vers 6h00 du matin
	8h00 arrivée des premiers déplacés au camp de l'ONUCI à Duekoué
	Neuf ressortissants de la CEDEAO sont égorgés au quartier Nazareth par des miliciens, puis jetés dans un caniveau d'eau usagée.
<b>30 mars</b>	Prise de la ville de Duekoué par les FRCI
<b>31 mars</b>	Prise de la ville de Guiglo par les FRCI qui ont pris la ville en tenaille. Une première équipe venait de Duekoué après la prise de cette ville le 29 mars et une deuxième équipe venait de Teapleu (Danané).
<b>2 avril 2011</b>	Des miliciens guérés tuent une famille de 11 personnes à Bantroya dans le Département de Bakoubly.

### Liste des abréviations

<b>APWè</b>	: Alliance patriotique de l’Ethnie Wè
<b>CCI</b>	: Centre de Commandement intégré
<b>CEDEAO</b>	: Communauté économique des Etats de l’Afrique de l’Ouest
<b>CHR</b>	: Centre hospitalier régional
<b>CICR</b>	: Comité international de la Croix-Rouge
<b>CNO</b>	: Centre Nord Ouest
<b>COJEP</b>	: Congrès panafricain des Jeunes et des Patriotes
<b>DCA</b>	: Défense Anti-aérienne
<b>DDH</b>	: Division des Droits de l’Homme
<b>DDM</b>	: Désarmement et Démantèlement des Miliciens
<b>ECOMOG</b>	: ECOWAS Ceasefire Monitoring Group
<b>FADB</b>	: Force d’Autodéfense de Duekoué et de Bangolo
<b>FAFN</b>	: Forces armées des Forces nouvelles
<b>FANCI</b>	: Forces armées nationales de Côte d’Ivoire
<b>FCFA</b>	: Franc de la Communauté francophone d’Afrique
<b>FDS-CI</b>	: Forces de Défense et de Sécurité de Côte d’Ivoire
<b>FESCI</b>	: Fédération estudiantine et scolaire de Côte d’Ivoire
<b>FLGO</b>	: Front de Libération du Grand Ouest
<b>FN</b>	: Forces nouvelles
<b>FNUAP</b>	: Fonds des Nations unies pour la Population
<b>FRCI</b>	: Forces républicaines de Côte d’Ivoire
<b>FSAT</b>	: Force spéciale Anti-terroriste
<b>FS LIMA</b>	: Forces spéciales LIMA
<b>GTZ</b>	: Coopération allemande
<b>HCR</b>	: Haut Commissariat aux Réfugiés
<b>IRC</b>	: International Rescue Committee
<b>LMP</b>	: La Majorité présidentielle
<b>MAIMCA</b>	: Mouvement armé indépendant du Moyen Cavally
<b>MDL</b>	: Maréchal de Logis
<b>MGF</b>	: Mutilations génitales féminines
<b>MILOCI</b>	: Mouvement ivoirien pour la Libération de l’Ouest de la Côte d’Ivoire
<b>MODEL</b>	: Movement for Democracy in Liberia
<b>MORBAT</b>	: Moroccan Battalion
<b>MOVADO</b>	: Mouvement pour la Victoire d’Alassane Dramane Ouattara
<b>MPCI</b>	: Mouvement Patriotique de Côte d’Ivoire
<b>MSF</b>	: Médecins Sans Frontières
<b>NPFL</b>	: National Patriotic Front of Liberia
<b>OCHA</b>	: Bureau de la Coordination humanitaire
<b>OMS</b>	: Organisation mondiale de la Santé
<b>ONUCI</b>	: Opération des Nations unies en Côte d’Ivoire
<b>PC</b>	: Poste de Commandement
<b>PDI</b>	: Personnes déplacées internes
<b>PNRRC</b>	: Programme nationale de Réinsertion et de Réhabilitation communautaire
<b>RHDP</b>	: Rassemblement des Houphouëtistes pour la Démocratie et la Paix
<b>ROC</b>	: Regional Office Coordinator
<b>RSSG</b>	: Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies
<b>RTI</b>	: Radio Télévision ivoirienne
<b>UA</b>	: Union africaine
<b>UDWE</b>	: Union pour la Défense des Wè
<b>UEESO</b>	: Union des Eglises évangéliques Œuvres et Services

**UNPOL** : United Nations Police (Police des Nations unies)  
**UPRGO** : Union des Patriotes pour la Résistance du Grand Ouest  
**USD** : United States Dollar  
**ZOC** : Zone de Confiance

### Liste des annexes

1. Audition des victimes et témoins
2. Carte des régions du Moyen Cavally et des Dix-huit Montagnes
3. Liste des miliciens
4. Tract émanant du groupe l'Union du Grand Ouest intitulé « l'heure de la vengeance a sonné »
5. Photographie de Banao, responsable de la section UPRGO de Duekoué
6. Photographie de Colombo, chef de la milice APWè
7. Victimes Burkinabès de Banao
8. Membres, armement et matériel mis à la disposition des miliciens à Toulepleu
9. Redistribution de deux millions de francs CFA versé aux FS LIMA et autres alliés par les miliciens de Toulepleu
10. Liste des profils MPIGO retrouvés à Toulepleu
11. Puits rempli de cadavres humains au siège de l'APWè à Duekoué
12. Photographies du Centre de formation de la GTZ transformé en camp militaire par les miliciens à Guiglo
13. Photographies de traces d'ossements humains calcinés et pneus brûlés au camp de la GTZ à Guiglo
14. Photographie d'un bout de fil électrique utilisé par les miliciens aux fins de torture
15. Maison du Député Zion Hilaire érigée en camp par les miliciens à Toulepleu
16. Photographies d'habitations et villages brûlées par les miliciens
17. Liste de miliciens et mercenaires travaillant à Toulepleu
18. Photographie des victimes de Bloléquin massacrés par Bob Marley
19. Audition de M. Bale Dembélé, chez dozo à Duekoué
20. Photographies sur les destructions méchantes d'habitations et d'édifice religieux perpétrés à Niambly
21. Photographie d'un dozo burkinabè à la recherche de miliciens/mercenaires au quartier *Carrefour* à Duekoué
22. Fosses communes localisées au quartier *Carrefour* et *Guémond* à Duekoué.
23. Victime ligotée et pendue à un arbre par les hommes d'Amadé Ouermi
24. Photographie du puits contenant des corps localisé au domicile du Pasteur Doué
25. Photographie d'une femme portant un bébé abattu par Bob Marley à la Préfecture de Bloléquin
26. Photographie du chef de village de Diehiba, Bernard Kpahe, blessé à la tête et au pied
27. Photographies de quelques cartes parmi 84 cartes d'identité de victimes burkinabès retrouvées chez Banao
28. Population déplacées fuyant les hostilités à Duekoué
29. Populations déplacées à la Mission catholique de Duekoué
30. Actions de MORBAT pendant les événements

#### Autres annexes

31. Obus non explosés retrouvé au Camp de Mont Saon à Toulepleu